

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4115 du Jeudi 3 Mars 2022 - 69^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

QUESTIONS ORALES AU GOUVERNEMENT

Anatole Collinet Makosso a confirmé le démarrage du DDR dans le Pool

(P.3)



VIE DES PARTIS

Uphrem Dave Mafoula très critique à l'égard du Gouvernement et de son chef

(P.3)



SAINT-SIEGE

Appel du Pape François sur la guerre en Ukraine



J'ai une grande douleur dans mon cœur face à l'aggravation de la situation en Ukraine. Malgré les efforts diplomatiques des dernières semaines, des scénarios de plus en plus alarmants s'ouvrent. Comme moi, de nombreuses personnes partout dans le monde éprouvent de l'anxiété et de l'inquiétude. Une fois de plus la paix de tous est menacée par des intérêts partisans. Je voudrais lancer un appel à ceux qui ont des responsabilités politiques, à faire un sérieux examen de conscience devant Dieu, qui est le Dieu de la paix et non de la guerre; qui est le Père de tous, pas seulement de quelques-uns, qui veut que nous soyons frères et non ennemis. Je demande à toutes

les parties concernées de s'abstenir de toute action qui puisse encore provoquer plus de souffrances aux populations, déstabilisant la coexistence entre les nations et discréditant le droit international. Et maintenant, je voudrais lancer un appel à tous, croyants ou non-croyants. Jésus nous a enseigné qu'à l'absurdité diabolique de la violence, il faut

répondre par les armes de Dieu, par la prière et le jeûne. J'invite tout le monde à faire du 2 mars prochain, mercredi des Cendres, un jour de jeûne pour la paix. J'encourage particulièrement les croyants à se consacrer intensément à la prière et au jeûne ce jour-là. Marie Reine de la Paix, préserve le monde de la folie de la guerre.

EDITORIAL
En Ukraine,
le destin du monde

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU

Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville, 1586, avenue des Trois Martyrs (Arrêt Papa Gas), quartier Batignolles, arrondissement IV Moundali
Tél.: 05 548 65 12/06 654 48 05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

BOISLIMA

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au capital de 1.000.000 F. CFA
Siège social: Brazzaville, 179 avenue de La Base, quartier Batignolles, arrondissement IV Moundali
RCCM N°CG-BZV-01-2022-B13-00070.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en ch1te du 14/02/2022, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Ouenzé, à Brazzaville, le 15/02/2022, sous le folio 031/7 n° 0455, il a été constitué une Société Commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: BOISLIMA.

Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE.

Siège social: Brazzaville, 179, Avenue de la Base, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moundali.

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associé Unique, à savoir Monsieur SIMON Nicolas Alain.

Objet social: Menuiserie- Charpente

- Couverture Etanchéité- Finition Intérieure -Import-Export.

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCCM, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur SIMON Nicolas Alain, de nationalité Française, domicilié à Brazzaville, 179, Avenue de la Base, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moundali, a été nommé Gérant de la Société pour une durée indéterminée. Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17/02/2022.

La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier le 17/02/2022, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B13-00070.

Fait à Brazzaville, le 24 Février 2022

Pour avis,

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, Le Notaire.

OFFRE D'EMPLOIS – AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville lance une campagne de recrutement du 25 Février au 11 Mars 2022, pour les postes suivants:

1. Welder (Soudeur)
2. Guard (Agent de Sécurité)
3. Radio/Telephone Technician (Technicien Radio/Telephone)
4. Janitor (Agent d'Entretien)
5. Administrative & Work Control Assistant (Assistant Administratif & Contrôle des travaux)

EXIGENCES DES POSTES & COMMENT POSTULER: Veuillez visiter le site web:

<https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms>

NB:

- Dans le but de créer un environnement accueillant pour tous, la mission américaine à Brazzaville invite les candidats de divers horizons à postuler.

- Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél: 06664.85.64/04432.52.12. B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

METROLOGIX

Société à Responsabilité Limitée / Au capital de FCFA : 1.000.000 FCFA
Siège social : Centre-ville, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et la mise à jour des statuts de la société, établis en date du 20 décembre 2021, par devant le Notaire soussigné, enregistrés aux domaines et timbres en date du 13 Janvier 2022, sous les folios 009/1 N° 0019 et 009/2 N° 0020, il a été fait constat des cessions des parts, entre la société DELTA CONSULTING(associée sortante) et les nouveaux associés de la société METROLOGIX SARL.

de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00140, du 26 Janvier 2022.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG-PNR-01-2019-B12-00231.

Fait à Pointe-Noire, le 22 Février 2022.

Pour insertion.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

TECHNOLOGY OILFIELD SERVICES CONGO

Société par Actions Simplifiée / Au capital de FCFA : 10.000.000 FCFA
Siège social : 2ème zone portuaire, à côté du Derrick BP: 54
Pointe-Noire / REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société TECHNOLOGY OILFIELD SERVICES CONGO, du 31 Janvier 2022, pris au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 09 Février 2022, enregistré aux domaines et timbres en date du 16 Février 2022, sous le folio 033/3 N° 0122, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société TECHNOLOGY OILFIELD SERVICES CONGO, et de sa mise en liquidation à compter du 31 Janvier 2022. Pendant la durée de la liquidation de la société, la dénomination sociale sera suivie de la mention «société en liquidation» et le siège social sera fixé au 1 Angle, Avenues Commandant FODE et Benoit GANONGO, immeuble Morija, 2ème étage, rez-de-chaussée,

Pointe-Noire, République du Congo. Madame SITOUE NEE NZAOU MAHANGA REINE BLANCHE, demeurant à Pointe-Noire et titulaire du passeport n°OA0312282 du 05 juillet 2018, a été nommé en qualité de liquidateur, pour la durée des opérations.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00097, du 18 Février 2022.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG-PNR-01-2017-B16-00027.

Fait à Pointe-Noire, le 22 Février 2022.

Pour insertion.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

ANNONCE LEGALE

ETUDE Maître Hugues-Ido POATY, Notaire, sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 06 631 14 17, Email:hipoaty@gmail.com.

Aux termes d'une décision du conseil d'administration prise par devant Maître Hugues Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du dix-sept janvier deux mille vingt-deux, enregistrée sous Folio 0018/5 n°0051, les membres du conseil d'administration de la Société «TORINO S.A», Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de FRANCS CFA 250.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, Centre-ville, derrière la Tour Mayombe, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro R.C.C.M.12 B 71, ont prononcé la dissolution anticipée donnant lieu, par la suite, à sa liquidation.

En conséquence de quoi, l'article 5 des statuts a été modifié comme suit:

Article 5:

«La durée de la société qui était primitivement fixée à quatre-vingt-dix-neuf années consécutives, à dater du vingt-cinq février eux mille douze, a été réduite à neuf (09) ans et onze (11) mois».

Cette décision a été entérinée par l'assemblée générale extraordinaire, en date du vingt janvier deux mille vingt-deux.

Mention est attendue au Registre de commerce.

Pour avis,

Le Notaire.

World Health Organization
Regional Office for Africa



Organizaçao Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

24 février 2022

AVIS D'APPEL D'OFFRE

RFP/AFRO/010/2022– SELECTION D'UN COMMISSAIRE-PRISEUR OU D'UN GROUPEMENT DES COMMISSAIRES-PRISEURS POUR CONDUIRE LES VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES AU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau de l'OMS pour l'Afrique vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessus.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible sur la plateforme <https://www.ungm.org/Public/Notice/168216> sous les références inscrites ci-dessus ou sur demande à l'adresse afrgoafrobids@who.int

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le **15 mars 2022 à 14 h00 (heure de Brazzaville)** à l'adresse suivante : afrgoafrobids@who.int

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse afrgoafrobids@who.int (utiliser la référence y afférentes. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-AFRO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Sincères salutations

Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)

Anatole Collinet Makosso a confirmé le démarrage du DDR dans le Pool

Le Gouvernement était face aux députés le vendredi 25 février dernier pour une séance de questions orales avec débats. Les travaux étaient présidés par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale.

Ce sont en tout neuf députés qui ont posé des questions à neuf membres du Gouvernement. Gérald Matsima Kimbembé a interpellé le Premier ministre sur son engagement devant les députés à veiller à la restauration de l'autorité de l'Etat dans le Pool, en pointant en référence les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme de Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des ex-combattants. Le député de Bacongo voulait connaître l'approche que du Gouvernement pour la mise en œuvre de ce programme très déterminant pour la restauration de l'autorité de l'Etat et la garantie de sécurité des personnes et des biens dans cette partie du pays. Ainsi que l'engagement qu'il avait pris pour le versement de la contrepartie congolaise évaluée à 2 milliards de francs CFA pour le démarrage de ce projet bloqué depuis cinq ans déjà. Anatole Collinet Makosso a rassuré l'auteur de la question que la restauration de l'autorité de l'Etat se fait sans bruit. «Elle ne se fait pas au gré des spectacles. On n'a pas besoin de l'agitation pour affirmer l'autorité de l'Etat et l'engagement est bien respecté par les serveurs de l'Etat, notamment les ministres», a-t-il estimé. Il a reconnu que la consolidation

de la paix dans le Pool passe nécessairement par la mise en œuvre de ce programme. «Sauf qu'il peine à prendre de l'envol à cause, entre autres, du non versement de la contrepartie congolaise. «Nous avons soumis à nos partenaires, par le biais du PNUD, notre approche de relance de ce programme qui a été acceptée. Nous avons pris l'engagement de mettre à leur disposition des séquences des échéances bien déterminées des allocations de 5 millions de francs CFA, jusqu'à ce que nous puissions couvrir notre engagement. Dans l'entre-temps, le programme va débuter dans toutes prochaines semaines», a-t-il annoncé. Anatole Collinet Makosso a, au cours de cette séance, témoigné la solidarité du Gouvernement envers les Congolais qui se trouvent présentement bloqués en Ukraine. Il a annoncé la mise en place d'une cellule de crise placée sous son autorité. Interrogé par le député Bersol Exaucé Ngambili Ibam sur la situation des médecins formés à Cuba, le ministre Gilbert Mokoki a édifié la représentation nationale sur la question. «La première vague composée de 256 médecins et 6 techniciens est rentrée en 2020. Ils participent au parcours de consolidation de compétences qui prendra fin le 30 mars 2022 et concerne 354



Isidore Mvouba

médecins, au total. Leur intégration est en cours dans le cadre des quotas 2020-2021. Au terme de leur stage, ils seront affectés dans les différents districts sanitaires et hôpitaux de base. La deuxième vague, quant à elle, était reçue en octobre 2021. Dès que l'agenda le permettra, le ministre aura un entretien formel avec ces cadres. Leur programme d'immersion est prêt. Les stages débiteront dès que ceux de la première vague quitteront les sites de formation», a-t-il indiqué. Le député Jean De Dieu Kourissa est revenu sur la situation des vacataires de l'Université Marien Nguoubi qui sont plus nombreux que les enseignants permanents. «Ils ne sont pas payés en temps raisonnable. D'où les menaces de grève à répétition qui impactent négativement sur la qualité de la formation des étudiants», a-t-il déploré. La ministre Delphine Emmanuelle

le Adouki a reconnu cet état de fait. Actuellement, l'Université Marien Nguoubi compte 1379 vacataires contre 829 permanents. «Ceux-ci cumulent plusieurs mois d'arriérés de salaires et les derniers mois payés portent sur l'année universitaire 2017-2018 pour laquelle ils ont reçu 75% de leurs émoluments», a-t-elle expliqué. Elle a préconisé trois types de solutions pour ce personnel enseignant: le paiement progressif des heures de vacation; le recrutement des chargés d'enseignement technique et professionnel qui contribuera à la diminution à terme du nombre d'enseignants vacataires; l'ouverture des postes après le départ à la retraite de bon nombre d'enseignants permanents en 2022 et 2023. Pour cela, les vacataires qui rempliraient les conditions nécessaires pourraient être recrutés, a précisé Mme Delphine Emmanuelle Adouki.

Cyr Armel YABBAT-NGO

VIE DES PARTIS

Uphrem Dave Mafoula très critique à l'égard du Gouvernement et de son chef

Ancien candidat à l'élection présidentielle et président du parti Les Souverainistes, Uphrem Dave Mafoula a animé une conférence de presse le samedi 26 février dernier pour parler de l'avenir du Congo. Il a affirmé son ancrage à l'opposition dont il entend conduire une nouvelle forme. «Les Congolais ont plus que jamais besoin d'une nouvelle opposition, solide et rassemblée, qui les protégera et proposera pour eux des alternatives afin de les conduire à l'alternance qu'il faut préparer dès maintenant», a-t-il affirmé.

Le président des Souverainistes a commencé sa conférence de presse par une pensée pour les Congolais, actuellement bloqués en Ukraine. Il a appelé le Gouvernement à tout mettre en œuvre, afin d'assurer leur protection. «Mes pensées vont aussi aux civils ukrainiens et aux ressortissants d'autres pays qui, à l'heure actuelle, fuient les combats. La diplomatie doit être la voie à privilégier pour ne pas que souffrent davantage des civils pris aux pièges d'intérêts géopolitiques, économiques ou d'hégémonie», a-t-il dit. Uphrem Dave Mafoula a ensuite remercié les Congolais qui ont porté leur voix sur lui lors de l'élection présidentielle. Et de lancer un appel à la réflexion sur la situation actuelle et à venir du pays. Il a résumé le Congo actuel en quelques chiffres: plus de 90%

de taux de pauvreté; plus de 10% de taux de chômage; une dépendance aux importations alimentaires de 80% de la consommation intérieure; une dette publique insoutenable, à plus de 95% du PIB et un indice de démocratie de 3/10. «C'est là le bilan du Congo, non pas de 11 mois de gestion, mais de plus de 37 ans! Plus que mal dirigé, les Congolais pensent que le pays ne l'est tout simplement pas. Dans un pays où le peuple est mal logé, mal nourri, mal soigné et où l'éducation va très mal alors qu'il possède toutes les ressources nécessaires à son développement, il y a forcément un sérieux problème à deux niveaux: absence de commandement véritable et manque d'organisation», a expliqué le président du parti Les Souverainistes. Pour lui, la crise que traverse actuellement le Congo est d'ordre



Uphrem Dave Mafoula

moral. Et pourtant, «le Congo est parmi les 10 plus grands producteurs de pétrole en Afrique; 55% de son territoire est sous le couvert forestier avec une troisième plus grande forêt tropicale au monde; le fleuve Congo est le deuxième fleuve le plus puissant au monde et les 2/3 de la population ont moins de 30 ans, soit une forte potentialité en main d'œuvre locale», a estimé Uphrem Dave Mafoula. Le conférencier va même jusqu'à faire une comparaison entre le Congo et d'autres pays africains moins riches, mais qui font rayonner l'aura du continent, à l'instar

du Sénégal, du Rwanda et du Ghana. Il estime qu'il ne pourra y avoir d'Afrique verte, si dans un coin d'Afrique, tel qu'au Congo, des peuples continuent de manquer d'eau, de nourriture saine, de logements décentes, d'électricité, de travail et de bonnes conditions d'études. «Si la situation de notre pays avait été confortable et équilibrée, je ne serais peut-être pas là devant vous. Si je suis là, c'est parce que les Congolais ne reconnaissent plus le Congo dont ils veulent être fiers. Ils ne reconnaissent plus ce Congo qui ne cesse d'emprunter la voie de

Editorial

En Ukraine, le destin du monde

Sous nos yeux, une guerre vient d'éclater. Déclenchée par le président russe Vladimir Poutine, elle se déroule devant nos regards médusés et pourrait, préviennent les analystes, se muer en conflagration mondiale. Cette guerre est une vraie guerre, pas une simple parodie de violences, un simple déploiement d'armements factices sophistiqués: la guerre d'Ukraine, pour incongrue qu'elle soit, est bien une guerre de haine, de violences et de sang.

Elle produit chaque jour son nombre de morts violentes, ses drames, comme dans toute guerre, ses déchirements au propre comme au figuré: une guerre! Nous nous posons encore la question de la cause sérieuse qui a suscité une telle irruption de violences, un tel déploiement de matériels guerriers et de distribution de la mort. Nous entendons les justifications, mais nous ne comprenons pas. De nos salons, nous voyons les volutes de fumées produites par les explosions des fameux missiles «Grad» sur Kiev et Marioupol.

Le spectacle est assuré, mais il appelle à quelques remarques qui nous touchent en premier:

- D'abord, nous ne connaissions pas assez la Russie, pays auquel nous attache pourtant une histoire qui a eu ses heures de gloire. La Russie atavique que nous découvrons au travers des revendications de M. Poutine semble brutalement différente de celle que nous nous étions habitués à côtoyer depuis les années 1960.

- Ensuite, la guerre qui se déroule actuellement ne donne aucune assurance de vérité. Chacune des déclarations faites à Moscou, chacune des assurances données pour aller vers la paix s'est révélée fautive. «Il n'y aura pas de guerre», la guerre a eu lieu. «Pas de tirs sur des civils», les immeubles d'habitation s'écroulent par dizaines.

- Guerre mondiale, oui. Sur les quais d'Ukraine et sur les gares routières de Russie, des pauvres hères bravent le froid en quête de voie de fuite, il y a parmi ces désespérés des centaines de Congolais et d'Africains. Hier, ils étaient attirés à Moscou et à Kiev par un élan positif d'entraide, que nous nommons internationalisme prolétarien, et pour lequel des Russes et des Ukrainiens sont venus mourir dans nos pays pour nos indépendances. Aujourd'hui, même une Nigériane et son bébé ne sont pas autorisés à s'asseoir dans un bus!

- Guerre mondiale aussi pour les effets que ce conflit va générer en Afrique. Les deux belligérants sont de gros producteurs de pétrole et de blé. Nos assiettes vont bientôt tanguer au gré des tirs d'Orgues de Staline sur les berges du Dniepr. Nous ne l'avons pas choisi.

- Enfin, cette guerre est aussi l'occasion de nous poser des questions sur cet air d'anticolonialisme qui commençait à swinguer à Bangui et à Bamako. Nos descentes dans la rue au cri de «les colons dehors!», pourraient se transformer bien vite en un monde où dire n'engage à rien, et où les attachements n'ont que la durée de l'illusion du changement.

Le Congo tarde à donner sa position sur cette guerre. Sympathique ou pas l'Ukraine, pourtant, mérite qu'on la soutienne aussi comme victime d'une agression.

Albert S. MIANZOUKOUTA

l'hésitation et de l'inertie», a-t-il expliqué. Le président du parti Les Souverainistes a vivement critiqué le Premier ministre qui, selon lui, «a vite remis en cause le choix porté sur sa personne, du fait de son inaptitude au commandement... il était bien étonnant d'élever au rang de Premier ministre celui qui avait échoué à la jeunesse et à l'éducation. En 9 mois de fonction, il a démontré aux Congolais, son inefficacité dans l'action et sa capacité à collectionner des décisions imprudentes, aucune réforme audacieuse n'a été engagée pour baisser le taux de chômage ou empêcher les hausses d'impôts». C'est l'action du Gouvernement que Uphrem Dave Mafoula a passé au vitriol. Pour lui, les prix de denrées alimentaires ne font d'augmenter, la pauvreté, le chômage et la corruption

toujours omniprésentes, l'assignation de la jeunesse à l'échec scolaire, économique et social, le non-paiement de pensions de retraite. «Un Gouvernement à la culture du bouc émissaire, ne s'assurant jamais et n'étant jamais responsable de rien, si ce n'est la faute à la baisse des prix du baril de pétrole ou à la crise sanitaire. Un Gouvernement incapable d'agir de manière positive et constructive et qui ne gouverne que par des incantations, des discours creux et intenables», a-t-il précisé. Cette dérive est inquiétante, a-t-il poursuivi. «Elle accroît, chaque jour, la crise démocratique et la méfiance du peuple. Je ne suis pas sûr que ce Gouvernement ait encore quelque chose à prouver aux Congolais ou que ceux-ci

(Suite en page 5)

DEMOLITION

Pierre mabiala est passé à l'action à l'ex-CNTF

Le 22 février 2022, dans une descente fort médiatisée comme il en a l'habitude, le ministre d'état, ministre des affaires foncières et du domaine public, pierre mabiala, a procédé au lancement d'une opération de déguerpissement et de démolition de l'ex chantier national des transports fluviaux (cntf). Sur les berges du fleuve congo, au centre-ville de brazzaville, vendus par l'état congolais à la société moka, qui entend y construire un complexe commercial et hôtelier.

En compagnie des gendarmes, des huissiers de justice et d'une forte délégation de son ministère, le ministre d'Etat a clamé que ce patrimoine de l'ex CNTF avait bel et bien été vendu. «Nous n'allons plus tergiverser. Nous allons passer à l'acte, c'est-à-dire détruire tout ça pour permettre à la société Moka de commencer ses travaux dès aujourd'hui», a indiqué Pierre Mabiala, vêtu de sa traditionnelle blouse orange et de sa casquette marron.

Il a rappelé aux ex-travailleurs de l'ex-CNTF que cette propriété appartient à l'Etat et qu'il n'y avait rien à discuter. «Vous êtes restés sur ce site pendant 5 ans, c'est juste. Parce qu'il fallait observer la règle du droit, puisque vous avez obtenu une décision de justice qui vous maintenait sur les lieux. L'Etat s'était incliné devant cette décision. Puisqu'il s'agit d'une ordonnance de référé, le code de procédure civile, commerciale, administrative et financière permet une autre procédure, celle de la rétractation sans délai. A son tour, l'Etat congolais a saisi la justice pour obtenir l'annulation de cette décision. Il a obtenu une ordonnance de rétractation qui annule votre décision de justice qui vous permettait comme base légale de rester sur les lieux. A la date d'aujourd'hui, vous n'avez plus les raisons ni de fondement juridique de rester ici. Nous sommes là dans une bataille juridique. Il fallait observer les procédures. C'est ce que nous avons fait. Après avoir obtenu cette décision de rétractation, il fallait vous la signifier. Et, pour accomplir cette

formalité, il fallait faire appel aux huissiers de justice pour vous signifier notre décision. Ça été fait. Quand on signifie une décision de justice, il faut attendre l'expiration d'un certain délai



La démolition de l'un des bâtiments

avant de procéder à l'exécution. Le délai expirant, nous voici aujourd'hui pour exécuter notre décision. Hier, c'était vous, nous avons observé. Aujourd'hui, c'est l'Etat congolais, à votre tour de respecter notre décision de rétractation», a notifié le ministre d'Etat aux syndicalistes des ex-travailleurs de la CNTF qui étaient autour du site, abasourdis et très en colère. Eux, qui s'opposaient à la décision du Gouvernement de vendre le patrimoine du CNTF.

Les gendarmes ont pris possession du site pour empêcher tout agitation des ex-travailleurs. Intransigeant, le ministre d'Etat, Pierre Mabiala est resté ferme. «Devant cette évidence judiciaire à laquelle nous devons tous nous plier, nous sommes venus vous demander de partir d'ici. Nous vous prions de bien vouloir quitter les lieux. C'est



Le ministre Pierre Mabiala

une propriété de l'Etat qui devient une propriété privée», a-t-il indiqué. L'un des syndicalistes a tenté d'obtenir un moratoire pour leur permettre d'enlever leurs bagages. «Nous avons négocié un petit temps avec la direction Moka. Un sursis nous avait été accordé. Vous venez de nous parler, nous avons entendu. Nous ne sommes pas des têtus. On a des oreilles pour entendre et comprendre. Ne pouvez-vous pas nous accorder deux jours seulement?», a-t-il sollicité auprès du ministre d'Etat.

«Non! je ne reviens plus ici. Deux jours de retard pour la réalisation du projet, vous voyez ce que ça fait? C'est un préjudice», s'est insurgé Pierre Mabiala. «Ne fut-ce qu'un jour», a imploré le syndicaliste. «Non! je suis venu pour exécuter la

décision», a rétorqué le ministre d'Etat qui a ordonné au bulldozer de passer à la démolition, sous l'œil impuissant de ces ex-travailleurs qui, les bras croisés, voyaient les vieux bâtiments coloniaux des années 1926 s'écrouler. Les dernières marques de ce qui rappelait encore l'ex CNTF venaient ainsi d'être détruites. Sur ce site de 4 hectares, sera érigé un complexe commercial moderne, un hôtel haut standing dénommé «la Marina» et quatre immeubles identiques de 350m2 de douze étages chacun.

Le ministre d'Etat a fait savoir aux ex-travailleurs que leurs droits seront payés. «Vous pouvez aller attendre chez vous. On vous appellera pour vous notifier la continuation du paiement qui avait déjà commencé». Sur ce point, le doute subsiste chez les ex-travailleurs qui ne comprennent pas pourquoi leurs droits n'ont pas pu être apurés, quand on sait que l'acquéreur a déboursé beaucoup d'argent. Une simple volonté suffisait à l'Etat pour pouvoir classer définitivement ce dossier sans mécontentements.

Sitôt après la démolition des bâtiments, le ministre d'Etat Pierre Mabiala a installé l'acquéreur, la société Moka, sur le site.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

DEFENSE

Le ministre Mondjo dévoile les actions de 2022

Le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo a fait une communication portant sur la planification des activités de l'année 2022 à l'endroit du commandement militaire. C'était vendredi 18 février dernier à Brazzaville. Il s'est appuyé sur les axes stratégiques du Plan national de développement (PND) 2022-2026, ainsi que sur les très hautes orientations du Président de la République, Chef suprême des armées à la Force publique lors de la prise d'armes du 28 janvier. Il demandait aux Forces armées, «de porter l'action sur une participation concrète au développement de l'agriculture et à la sensibilisation de la population à la vaccination contre le COVID-19».

Pour 2022 et pour l'avenir, a rappelé le ministre Mondjo, les lignes directrices de leur effort s'inspireront aussi de la loi organique relative aux lois des finances; du programme d'action du Gouvernement; du programme d'ac-



Le ministre Mondjo face aux membres du commandement et d'autres officiers

tions prioritaires du ministère de la défense nationale... Concernant le PND 2022-2026, a-t-il souligné, «son orientation générale confirme notre mission traditionnelle de renforcer la défense du territoire et de garantir la libre circulation des personnes et des biens. S'agissant de la loi organique relative aux lois de finances, qui induit un nouveau paradigme de gestion, celle-ci implique de garantir la cohérence de l'ensemble des actions de notre secteur sur la base d'objectifs précis, arrêtés en fonction de l'intérêt général et des résultats attendus justifiant l'allocation des crédits et de s'inscrire désormais dans une démarche participative, collégiale, solidaire et transverse. Quant au programme d'actions prioritaires du ministère de la Défense nationale présenté lors de ma communication du 20 juillet 2021, et qui tire sa substance du programme d'actions du Gouvernement, celui-ci demeure d'actualité».

Parlant des orientations du Président de la République, le ministre Mondjo a précisé que celles-ci, en dehors des missions antérieures, prescrivent de nouvelles missions: participation au développement de l'agriculture; sécurisation des élections législatives et locales; participation à la sensibilisation à la vaccination; occupation des nouvelles casernes. S'agissant de la participation au développement de l'agriculture, a-t-il poursuivi, «elle pourrait être envisagée sous deux angles: le développement de l'agriculture dans les casernes et l'insertion d'un volet d'agriculture intensive dans le développement du génie militaire». Pour ce qui est de la participation à la sensibilisation en faveur de la vaccination contre le COVID-19, a-t-il dit, l'expérience menée dans la biennale 2020-2021 et les résultats obtenus par la Force publique, sont illustratifs de notre capacité à accompagner le Gouvernement à atteindre l'objectif visé de l'immunité collective dans le pays à travers la vaccination.

Quant à la sécurisation du processus électoral, a-t-il fait savoir, «les expériences antérieures, dans le cadre de la sous-commission sécurité de la commission nationale électorale indépendante, et de la posture permanente de sûreté, devront vous aider à mener à bien cette mission essentielle à la vie démocratique de notre pays». Concernant la quatrième orientation portant sur la bascule des unités vers les nouvelles casernes, il a demandé au groupe de travail multisectoriel mis en place le 13 juillet 2021, de finaliser la mission qui lui a été confiée, et devant conduire à l'occupation des nouvelles casernes.

En plus des actions prioritaires de 2021, le ministre Mondjo a indiqué que pour l'année 2022, le travail à accomplir se focalisera sur les objectifs ci-après: «en matière de gouvernance, j'attends une forte impulsion visant à finaliser toutes les politiques sous-sectorielles afin d'élaborer la stratégie sectorielle du ministère de la Défense nationale pour asseoir son ancrage dans la stratégie nationale. Dans cette continuité, les travaux sur les ressources humaines devront s'attacher aussi à finaliser les statuts particuliers des personnels». Il attend également une évolution mesurable dans la mise en œuvre de la politique sociale, élément important de réduction de la vulnérabilité des personnels. La pression foncière urbaine et rurale, a-t-il précisé, est un fait social qui, sur des légitimités avérées ou non, impacte le domaine militaire. Il est important d'en établir une cartographie complète en créant tous les éléments matériels de son authentification.

Alain-Patrick MASSAMBA

DROITS DE L'HOMME

L'OCDH s'indigne de la recrudescence des violences policières

Le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Franck Chardin Aubin Tchibinda, a tenu un point de presse le 21 février dernier. Il a dénoncé la récurrence et la recrudescence des violences policières au Congo ainsi que l'impunité qui les entretient.

L'OCDH se dit préoccupé par la multiplication des cas de violences policières. Il s'indigne de ce que le Gouvernement, le Parlement et la Force publique ne s'en rendent pas compte pour prendre les mesures préventives appropriées. «Ceci confirme leur posture qui favorise l'impunité des policiers et militaires qui commettent des violations graves de droits humains. L'OCDH constate en

outre que des procès ne sont organisés que sous l'effet de la désapprobation de l'opinion publique par le truchement des réseaux sociaux et des mass médias classiques», a indiqué Franck Chardin Aubin Tchibinda.

Loin d'assurer la sécurité des citoyens, a-t-il poursuivi, «les policiers et militaires abusent de la puissance publique dont ils sont revêtus, se posant ainsi systématiquement en instrument de répression de la population civile en faveur du pouvoir établi». Après le drame de Chacona et le cas de Merveille Bazonzila, à Nkayi, Franck Chardin Aubin Tchibinda a indiqué que l'OCDH a suivi plus de 80 cas de violation de droits humains ces quinze derniers mois. Parmi ceux-ci, la mort de 6 personnes au com-

missariat territorial de la police et du viaduc de Kintélé «montrant des policiers brisant les jambes des citoyens avec des marteaux».

L'OCDH a regretté la minoration des qualifications des infractions comme ce fut, selon son directeur exécutif, le cas de Merveille Bazonzila en ne retenant que les «coups et blessures», «montrant l'entente complice des autorités publiques tendant à banaliser les violences commises sur les citoyens et entraînant souvent la mort. Les enquêtes dans les autres cas ne sont pas souvent diligentes et certains dossiers déposés par l'OCDH auprès du parquet sont restés sans suite», a-t-il dénoncé.

S'agissant des six détenus décédés dans les geôles du

commissariat territorial de police de Brazzaville, il a déploré le fait que les enquêtes soient toujours en cours. Quant au procès des tortionnaires sur le viaduc de Kintélé, Franck Chardin Aubin Tchibinda a marqué son indignation sur le verdict prononcé: «Trop léger!».

Il s'est également étonné de la survenue d'autres cas au moment où s'ouvrirait ce procès, tout comme le décès à Pointe-Noire de Mr. Grace Ferryol Mabiala, à la suite d'un enlèvement policier le 4 février dernier.

Suite à cette vague de violences policières, l'OCDH recommande au Gouvernement le développement des formations intensives des policiers et militaires sur les droits humains et sur les relations entre la force publique et la population dans un régi-



Pendant le point de presse

me démocratique; l'organisation périodique des visites des prisons et maisons d'arrêt en partenariat avec des ONG des droits de l'homme; la prise des mesures pénales plus lourdes, sauf la peine de mort, ainsi que des mesures disciplinaires plus sévères efficacement dissuasives pour l'avenir «montrant qu'il est plus urgent d'adopter le nouveau code pénal devant inclure le crime de torture»; l'évaluation périodique des activités

des agents de la force publique eu égard au respect des droits de l'homme.

A la communauté internationale, l'OCDH demande l'interpellation du Gouvernement sur ses engagements pris en ce qui concerne le respect des droits humains et son appui par des programmes intensifs de formation en droits humains.

KAUD

AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

Le ministère fixe le cap

Dans le cadre des contacts permanents qu'elle entend organiser annuellement, la ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma était face aux cadres et agents de son département le 23 avril 2013 à Brazzaville. Elle a rappelé les grandes lignes contenues dans son discours d'orientation de 2021 et a décliné la vision de son action pour l'année 2022.

Is étaient tous là, réunis autour de la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, pour cette communication. A travers celle-ci, la volonté de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, d'établir formellement le contact avec son personnel auprès de qui, elle a fait part des grandes lignes de la vision qui sous-tend les actions et les priorités de son département en 2022.

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a rappelé les missions qu'elle a assigné à son département en 2021. «Les objectifs visés n'ont pas été tous atteints», a-t-elle fait savoir, tout en se réjouissant de ce qui a été accompli.

Il s'agit, entre autres, de l'assistance aux sinistrés des catastrophes, inondations, incendies et vents violents qui se sont produits un peu partout sur l'ensemble du territoire national. «Je tiens à souligner que cette action se poursuivra encore dans les jours à venir», a rassuré la ministre.

Elle a indiqué que les personnes âgées, les enfants, les femmes et autres catégories de population vulnérable ont fait l'objet d'une attention de la part de son ministère à travers une assistance multiforme.

Et d'ajouter: «La loi d'orientation de l'action sociale a été promulguée par le Président de la République. Il nous reste à poursuivre le processus avec l'élaboration des textes d'ap-

plication. Les capacités de nos agents ont été renforcées à travers de multiples formations dans nos différents domaines de compétence; certaines structures à Brazzaville, Pointe-Noire et dans le Pool ont été réhabilitées, construites et équipées pour rendre efficace et efficiente notre travail», a déclaré la ministre qui, pour l'ensemble du travail accompli, a rendu hommage et félicité ses cadres et agents. Elle a fait savoir que les réalisations de 2011 ne doivent pas occulter les défis qui les attendent en 2022. «Il nous faut redoubler d'ardeur au travail pour être à la hauteur des attentes des populations dont nous avons la responsabilité de soustraire de la précarité et de la vulnérabilité», a dit Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

Pour cette année, la ministre a rappelé que «les actions que nous développerons découlent des documents programmatiques en cours d'exécution des engagements pris avec les partenaires, mais aussi et surtout avec les cinq domaines d'action prioritaires définis dans le programme quinquennal du Gouvernement».

De façon globale, il s'agit d'évaluer et réviser la politique nationale d'action sociale et son plan d'action qui arrive à son terme cette année 2022; mettre en place le cadre réglementaire de la loi d'orientation de l'action sociale; actualiser l'avant-projet de loi



Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma

sur l'adoption au Congo; actualiser l'avant-projet de loi portant protection et promotion de la personne vivant avec handicap. De manière spécifique, dans le domaine de l'action sociale, il s'agit d'actualiser le plan stratégique en faveur des personnes âgées 2017-2022; relancer les activités du parlement des enfants; éteindre le système intégré de protection de l'enfant après son évaluation; faire aboutir l'enquête sur les enfants de la rue et ceux victimes de la traite; apporter la contribution du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire dans la préparation des états généraux de l'Enseignement pour sa composante établissements spécialisés.

Dans le domaine de la solidarité: réaliser l'étude de faisabilité relative à la création du Fonds de solidarité nationale. Au niveau de l'action humanitaire, valider et faire adopter le mécanisme humanitaire pour une meilleure gestion des situations d'urgence; renforcer le système de protection et d'assistance aux personnes déplacées internes en République du Congo; réaliser et mettre en œuvre le plan et la stratégie de relèvement

post-inondation dans la partie septentrionale du Congo; poursuivre la mission d'assistance des ménages victimes des catastrophes naturelles.

La patronne des Affaires sociales a également évoqué les trois projets gérés par son ministère. Elle a rendu hommage aux partenaires du secteur social dont l'accompagnement reste déterminant pour l'accomplissement de leurs objectifs, notamment l'UNICEF, l'OMS, le FNUAP, le PAM, le HCR, la Banque mondiale et l'AFD.

A travers ce programme d'activité, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma pense qu'il s'agit pour son ministère de contribuer à la réalisation du programme de société ensemble: poursuivons la marche par lequel le Président Denis Sassou-Nguesso a été élu. «Notre action qui constitue un maillon essentiel de ce projet de société permettra à notre pays de remporter à terme la bataille du développement social».

Elle a exhorté ces collaborateurs à se mettre résolument au travail bien fait

Cyr Arnel YABBAT-NGO

PCT-BRAZZAVILLE

Des mises en garde à l'encontre des fossoyeurs du parti

La première session extraordinaire du Conseil fédéral du Parti congolais du travail (PCT) du département de Brazzaville, élargie aux postulants à l'investiture aux élections législatives et locales de 2022, s'est tenue le 19 février dernier, au siège fédéral du PCT à Mpila, à Brazzaville. Sous la direction de Faustin Elenga, président de la fédération PCT Brazzaville. Des comportements irresponsables ont été dénoncés. Le rappel à l'ordre a été fait, les comités PCT d'arrondissement et du district de l'île Mbamou appelés à une vigilance accrue pour stopper les comportements qui n'honorent pas les principes et mesures de leur parti à l'approche des échéances électorales de 2022.

Depuis l'annonce des candidatures pour les élections législatives et locales au PCT où la décision incombe au comité national d'investiture d'en désigner les candidats du PCT retenus à concourir. Des voix s'élèvent pour contester les candidatures de certains députés actuels, devenus, l'objet de dénigrement. Ils sont reprochés de n'avoir pas effectué des descentes parlementaires pendant leur mandat dans leurs circonscriptions respectives. Pour cela, ils peuvent plus être reconduits.

Faustin Elenga a exprimé son indignation face à ces comportements affichés par des membres et sympathisants du PCT «censés

connaître les principes édictés dans les textes de leur parti. On ne peut pas tolérer qu'il y ait parmi nous ceux qui arborent des comportements nocifs, antiparti, tendant à fragiliser ou à déstabiliser le parti, oubliant que notre parti n'est pas un jouet entre les mains d'irresponsables, mais un instrument politique de conquête et de conservation du pouvoir. Celui qui ne l'a pas compris n'a pas sa place au sein de notre respectable famille», a-t-il fait savoir.

Il a demandé aux secrétariats des conseils des comités des neuf arrondissements de Brazzaville et du district de l'île Mbamou à demeurer vigilants pour que les élections qui pointent à l'horizon,



Faustin Elenga

permettent au PCT de gagner plus de sièges.

A l'issue des échanges, les participants à la session ont convenu de mettre un terme aux tribunes radios télévisées et autres actions frisant le trafic d'influence ainsi que des méthodes dilatoires.

Le président de la fédération PCT de Brazzaville, a rappelé à l'ordre tous ceux qui posent des actes portant atteinte à l'honneur du parti.

Pascal Azad DOKO

aient encore un tant soit peu de confiance en lui, tant l'échec est total. C'est le triomphe de l'inaction... A la vérité, la véritable question à se poser est: comment un Gouvernement peut-il avoir autant de bonnes têtes, et échouer sur tous les plans, avec des résultats décevants?».

Uphrem Dave Mafoula a affirmé son ancrage à l'opposition dont il entend conduire une nouvelle forme et dont il a décrit les caractéristiques: «Opposition loyale et audacieuse. Une opposition qui s'harmonise aux réalités des Congolais, qui sera à l'écoute attentive de leurs besoins et qui les défendra contre toutes formes de dérives. Une opposition qui conduira le Congo à l'alternance. Cette opposition ne sera ni excessive, ni extrémiste, mais constructive, s'assurera et restera attachée aux valeurs fondatrices de la République», a-t-il indiqué. Ce nouveau combat, a-t-il dit, «est celui qui rendra à notre pays la maîtrise de son destin et sa fierté, en réduisant de façon considérable toutes les formes de dépendance dans lesquelles le pouvoir actuel l'a plongé. Le combat de cette nouvelle opposition, avec la vision qui l'accompagne et qui s'impose, garantira à nos enfants que dans un avenir proche, ils pourront vivre, grandir et réussir au Congo et être fiers d'être congolais». Tout en appelant à l'esprit du

COUP D'OEIL EN BIAIS

Pluie diluvienne : des dégâts à mfilou-ngamaba

La forte pluie qui s'est abattue sur la capitale congolaise mardi 1^{er} mars 2022 a été à l'origine des inondations au quartier ngambio, précisément entre le marché et l'ex-arrêt mouandza, à mfilou-ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. Elle a occasionné plusieurs dégâts matériels. Les habitants situés le long de l'avenue ngamaba ont été les plus touchés; ils avaient les pieds dans l'eau. Les propriétaires des boutiques ont perdu les marchandises stockées à même le sol. Le phénomène d'inondation est légion dans ce quartier. Cette fois, le remblayage de l'avenue ngamaba, inachevé, en serait l'origine. De l'autre côté, au quartier l'ombre, le phénomène d'ensablement a refait surface. Comme à l'accoutumée, des familles ont été obligées de déménager sous la pluie.

La préfecture du pool transformée En dortoir

Construit lors des travaux de la municipalisation accélérée de 2012, le bâtiment de la préfecture du pool est un éléphant blanc : travaux abandonnés. Les murs sont fissurés et les plafonds suintent. La nature ayant horreur du vide, des gens ont transformé certaines pièces de cet imposant en chambres. En outre, les lieux sont devenus insalubres. La statue de matsoua est noyée par des herbes hautes, les espaces verts ont fait place au maraîchage. Ce tableau de ruine interpellera-t-il ceux à qui était destiné ce bijou architectural?

Ces vieux arbres arrachés par le vent Et qui créent des dommages

Les urbains devraient faire attention aux vieux arbres plantés dans leurs parcelles mais qui, devenus vieux ne résistent plus à la force du vent. Lorsqu'il y a orage, ces arbres déracinés par le vent causent, malheureusement, des dommages parfois importants. C'est le cas du réseau aérien de la société e2c (énergie électrique du Congo) qui a été sérieusement mis à mal par la chute d'un vieux safoutier mardi 1^{er} mars 2022, sur la rue kitengué, à bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Les ménages alimentés par ce câble, privés de courant électrique, maudissent la pluie qui est tombée sur la ville vers 3h du matin.

Dépôt et autres débits De boissons à la queue leu leu

S'il y a une activité qui prospère à Brazzaville, c'est bien la vente de boissons. Dans toutes les artères goudronnées de la capitale, on voit des dépôts et autres débits de boisson pousser comme des champignons. Ils se suivent parfois à la queue leu leu le long de certaines rues. Cela n'est pas sans conséquence non seulement pour l'éducation de la société, mais aussi en termes de nuisances sonores. Au regard de l'ampleur du phénomène, des voix s'élèvent pour demander aux autorités habilitées de redoubler d'efforts dans le contrôle de leur implantation.

Transformateur électrique En ruine à nkombo-matari

Beaucoup de gens ont dû le remarquer: le local abritant le transformateur électrique alimentant en courant électrique certains ménages du quartier nkombo-matari ne tient plus qu'à un fil. Il est en lambeaux : un pan du mur écroulé, porte métallique éventrée, câbles souterrains désormais dénudés. C'est un danger pour le voisinage. Les habitants sont exposés au risque d'électrocution surtout quand il pleut, car ce transformateur alimente toujours les clients de la société e2c (énergie électrique du Congo). Cela fait plusieurs mois qu'il est en constante détérioration, mais aucune initiative n'est prise pour sa réhabilitation.

Bravo, sapeurs-pompiers !

La ville de Brazzaville est soumise à des délestages quotidiens d'électricité qui affectent les consommateurs. Comme si cela ne suffisait pas, des gens prennent pour cible les transformateurs de la société e2c. Le dimanche 20 février dernier, vers 17h, des inconnus ont allumé un feu non loin d'un transformateur situé au passage à niveau situé dans le périmètre des ambassades du Rwanda et d'Afrique du Sud, à Poto-poto, le troisième arrondissement de la capitale. L'irréparable a été évité, grâce à l'arrivée spontanée des soldats du feu.

changement, Uphrem Dave Mafoula dit se positionner en opposant loyal et audacieux, numéro 1.

Il a appelé au rassemblement, à la réorganisation et à l'unité de l'opposition «pour des victoires certaines». Le président du parti Les Souverainistes a confirmé sa participation aux élections législatives et locales prochaines.

Sur la concertation politique d'Owando, il a invité le ministre de l'Administration du territoire

à convier toutes les voix de la vie politique, marquant son indignation sur les «oublis» volontaires du Gouvernement. «Il y a des personnes qui rythment la vie démocratique de notre pays qui semblent être négligées. J'ai écrit au ministre Mbaka et je n'ai toujours pas la réponse. Je ne reçois jamais d'invitation, même à Madingou, je n'y étais pas alors que j'étais candidat à l'élection présidentielle», a-t-il déploré.

KAUD

CONCERTATION POLITIQUE D'OWANDO

Le Club 2002 PUR appelle à la consolidation de la démocratie

Sous la direction de son secrétaire général, Juste Désiré Mondélé, le Club 2002-PUR, situé à la majorité présidentielle a tenu la réunion de son secrétariat permanent élargie aux présidents départementaux le mardi 22 février 2022 à Brazzaville.

Il a, par ailleurs rendu hommage au président fondateur du Club 2002 PUR le révérend Wilfrid Guy César Nguesso pour son soutien constant. Aussi a-t-il félicité tous les cadres et militants du parti pour leur engagement et leur loyauté au parti et à ses idéaux. La réunion a porté sur quatre points essentiels: le point sur les festivités marquant le 20e anniversaire du parti; la concertation politique d'Owando 2022; les élections législatives et locales de juillet 2022 et l'organisation de la Journée internationale de la femme. Sur le point sur la célébration du 20e anniversaire du parti en date du 30 janvier 2022, le secrétariat permanent a félicité

le président fondateur pour son leadership et son soutien au parti depuis deux décennies. Il a en outre appelé des membres et sympathisants à ne ménager aucun effort pour la structuration et l'animation du parti dans les coins et recoins du Congo. Un rapport sur les 20 ans et un film ainsi qu'un livre d'or seront réalisés et présentés au secrétariat permanent. S'agissant de la concertation politique d'Owando, le secrétariat permanent a rappelé que les concertations antérieures ont permis de faire un pont en avant. «Une analyse bilanciale des recommandations de toutes ces concertations permet de constater que près de 90% des recommandations liées à



Juste Désiré Mondélé (au centre)

la gouvernance électorale ont déjà été mises en place, en dehors de la biométrie dont la mise en œuvre est sous-jacente à la réforme du système d'Etat civil et à la réalisation complète du recensement général de la population et de l'habitati-

on (RGPH); tout comme la loi électorale actuelle issue de l'amélioration des autres lois antérieures est la conséquence des concertations d'Ewo en 2011 et de Dolisie en 2013». Pour faire avancer la démocratie, le secrétariat permanent du Club 2002- PUR appelle au dépassement et invite tous les acteurs politiques à prioriser l'intérêt national afin de briser tous les murs d'incompréhension. Au sujet des élections générales de juillet prochain, le secrétariat permanent a arrêté un calendrier de travail pour la réception des listes de candidatures aux différentes élections législatives et locales.

E.M-O

COUR SUPRÊME

Réception des déclarations de patrimoine



Henri Bouka

La réception des déclarations de patrimoine des autorités, personnalités et tous autres agents de l'Etat soumis à l'obligation de ces déclarations, connaît des avancées. Il y a de l'enthousiasme l'audience solennelle du vendredi 18 février dernier, présidée par le premier président de la cour suprême. Henri Bouka, a connu seize assujettis à l'obligation. Il s'agit de Gabriel Oba-Apounou, Alphonse Boudo Nesa, Philippe Mvouo, Marie Jeanne Kouloombou, Emilienne Raoul, Jean Philippe Ngakosso, Adolphe Mbou-Maba, Charles Nganfouomo, Guy Marius Okana, notamment. Le premier président de la cour suprême, Henri Bouka s'est réjoui de constater que de nombreux assujettis de l'obligation de faire chacun sa déclaration de patrimoine se présentent de plus en plus devant la cour suprême pour déférer aux injonctions du constituant primaire telles que celles-ci ont été édictées à l'article 55 de la constitution.

Il a rappelé que tous ceux qui s'arrêteraient simplement à ce formalisme, quoiqu'important, n'auront pas compris le message profond que le constituant primaire lui-même et par la suite le législateur et le gouvernement ont voulu passer à travers l'obligation ainsi édictée.

«Le message contenu dans l'obligation pour chaque assujetti de faire la déclaration de son patrimoine est une invite au changement de chacun dans la relation entre lui et l'exercice de la haute fonction publique assumée» a-t-il rappelé. Pour Henri Bouka relève qui leur est adressé à travers ces trois textes est donc un message d'intégrité morale et éthique de leur relation «il ne s'agit pas d'encourager les maîtres de la cabale; la cabale n'a jamais été le propre des grands hommes. Il ne s'agit pas non plus d'encourager les ragots et les intrigues. Cela n'honore point ceux qui s'y adonnent» a-t-il indiqué.

Il a estimé également qu'à travers l'obligation de faire sa déclaration de patrimoine, le message qui s'y trouve est celui de s'approprier le message du chef de l'Etat sur la lutte implacable contre les antivaleurs dans les milieux professionnels et ce, quelle que soit la forme sous laquelle ceux-ci se manifestent. Il faut taire les ressentiments personnels et égoïstes pour ne songer qu'au progrès de l'Etat à travers la repentance et l'engagement de chacun, si tel a été le cas, de faire désormais autrement.

Pascal Azad DOKO.

MEMO

N'oublions pas les victimes du 4 mars 2012!

Dix ans déjà et les sinistrés attendent toujours! Cette année, le 3 mars, beaucoup de Congolais auront les oreilles tendues vers Owando où va se dérouler la concertation du Parti congolais du travail (PCT) avec certains partis politiques adoués de quelques individualités, tous sélectionnés par le gouvernement, pour préparer les prochaines élections législatives. Comme depuis la tragédie du 4 mars, c'est à la même période en 2016 et en 2021 que le gouvernement choisit d'organiser des élections ou des concertations. Cette période a-t-elle une signification autre pour les planificateurs de ces manifestations ou une simple coïncidence ou occurrence?

Pour les victimes du 4 mars 2012, cette date représente la grande et terrible tragédie qui a emporté des milliers de vies et briser d'autres vies de ceux qui vivent sous des hangars ou dans des décombres. Dix ans se sont déjà écoulés et toutes les promesses ont été vaines ou honorées à moitié. Le champ des responsabilités des autorités politiques, administratives et militaires n'a jamais été défini. La tragédie du 4 mars 2012 a pourtant causé la mort et la disparition de plusieurs centaines de Congolais et la destruction des biens, meubles et immobiliers dans les quartiers nord de Brazzaville. Elle restera à jamais gravée dans la mémoire collective des Congolais comme un grand malheur et non comme une occasion de festoyer et de se pavaner comme c'est le cas pendant les campagnes électorales ou les concertations politiques. Certains se souviennent d'avoir échappé miraculeusement à la mort. Tous vivent dans l'évocation de la douleur, la souffrance, la misère, l'abandon. Depuis le départ du colonisateur français du territoire congolais en 1960, aucun accident d'une aussi grande ampleur au plan des désastres subis au ni-

veau matériel et humain n'avait encore été constaté dans le pays. Ce qui est arrivé le 4 mars 2012 dans les quartiers de Mpila, Ouenzé et Talangaï est tout



Les tombes des victimes des expositions du 4 mars 2012 à Brazzaville

simplement inqualifiable. Les responsabilités relevant de la catastrophe de Mpila s'étalent sur toute la chaîne de gouvernance du pays. Le champ des responsabilités doit circonscrire le cercle de toutes les autorités intéressées par les questions d'armement et de sécurité nationale. Quand les «concertateurs» d'Owando se partageront la rançon des concertations, qu'ils

aient ces victimes du 4 mars à l'esprit. Prions pour les morts et pensons à ceux qui souffrent encore! Pensons à ceux qui sont cloîtrés dans leurs maisons parce que handicapés depuis ce 4 mars 2012! Pensons aux sinistrés qui dorment à la belle étoile ou sous des hangars de fortune, exposés aux intempéries, ceux qui ont quitté leurs domiciles pour aller louer sans espoir de revenir parce qu'incapables de reconstruire leur maison détruite par les explosions, ceux qui ne croient plus aux promesses...

Le mois de mars, c'est aussi le mois de la femme et de la famille. Ces familles que l'on a disloquées à volonté le 4 mars 2012.

N'oublions pas la souffrance

de ces populations meurtries, abandonnées sur les routes de la misère! Ces populations qui continuent de vivre dans la douleur et le deuil. Les peuples eux ne parlent pas. Ils écoutent et souffrent en silence. Ils savent que les promesses n'engagent que ceux qui veulent bien y croire mais pas ceux qui les égrènent.

Gustave ZOULA PANA

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Démenti article Actu242. Com-Press libre du Congo

C'est avec une vive inquiétude que l'Ambassade de la République d'Angola en République du Congo a pris connaissance de la nouvelle publiée sur les Réseaux Sociaux (RS). Actu242.com - Presse Libre du Congo, selon laquelle «l'Angola avait un plan d'invasion dans le Niari et le Kouilou pour couper le trafic d'armes entre le Congo et le FLEC».

Cette nouvelle a été publiée au lendemain du retour de Luanda d'une délégation congolaise conduite par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur et de l'Ordre Public, où des entretiens fructueux ont eu lieu pour renforcer les relations d'amitié et de coopération entre le Congo et l'Angola.

La publication du pseudo article, en plus de dévaloriser les pourparlers tenus à Luanda, vise à détourner la population congolaise et l'opinion publique internationale afin de ne pas créditer la visite effectuée par le Ministre congolais à Luanda. Dans ce contexte, l'Ambassade d'Angola en République du Congo réitère que l'Etat et le Gouvernement angolais sont régis par les principes élémentaires des Nations Unies (NU) et de l'Union africaine (UA), en particulier l'intangibilité des frontières coloniales: le respect de l'intégrité territoriale des autres Etats étant la base de sa politique.

Vu le niveau des relations qui nourrissent les peuples de l'Angola et du Congo, l'idée d'une telle invasion des régions précitées (Niari et Kcuilou) n'est rien de plus qu'une invention des auteurs de cet article.

Brazzaville, le 24 février 2022.

Le Chargé d'affaires par intérim,
Gaspard Boa André
Ministre Conseiller

CLIMAT

Aider les populations vulnérables à s'adapter aux changements climatiques

Un atelier de démarrage du projet «Renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique des communautés vulnérables vivant dans le bassin du fleuve Congo», a été organisé du 22 au 23 février 2022 par le ministère de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo et le Programme alimentaire mondial (PAM). Cet atelier financé par le Fonds d'adaptation a été lancé par Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, en présence de Anne-Claire Mouilliez, représentante et directrice pays du PAM.



Photo de famille

L'atelier visait à convenir avec les représentants des parties prenantes identifiées et les différents organes de gestion et de gouvernance du Projet, de validation du plan de travail de la première année. Il va permettre de renforcer les connaissances et informations sur le Projet et sensibiliser sur les attentes et prérogatives des différentes parties prenantes dans la valeur ajoutée du Projet.

Dans sa présentation, Mme Solange Ongoly-Goma, chargée de programme au PAM, a souligné que le Projet s'élève à 10 000 000 de dollars américains. Il interviendra dans les départements de la Bouenza, de la Likouala, et de la Sangha pour une durée de 5 ans (2022-2027). 179 000 personnes vont bénéficier de ce Projet dans les 124 villages ciblés. Le Projet a pour objectifs de: améliorer l'adaptation, la sécurité alimentaire et la résilience des communautés vulnérables aux changements climatiques; réduire la vulnérabilité aux impacts du changement climatique; renforcer les capacités d'adaptation des communautés et des écosystèmes dont elles dépendent; promouvoir la sécurité alimentaire, la nutrition en utilisant une approche sensible au genre. Les critères des personnes ciblées sont la vulnérabilité au changement climatique et socio-économique des ménages; l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.



L'assistance

Le Projet concerne trois composantes: connaissances, renforcement technique et sensibilisation (15% du budget des opérations); les services climatiques nationaux (23% du budget des opérations) et moyens d'existence résilients (62% du budget des opérations). Dans les départements de la Sangha et de la Bouenza, les principales activités sont l'agriculture, la pêche et la cueillette et celui de la Likouala, c'est le commerce.

Pour Anne-Claire Mouilliez, le Projet de renforcement vise à aider les populations vulnérables vivant dans le bassin du fleuve Congo à s'adapter aux changements climatiques et plus précisément les populations autochtones et les petits exploitants agricoles qui font face à des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents. Ces populations rurales, ici et ailleurs, font partie de la solution pour réformer les systèmes alimentaires et protéger la biodiversité, mais elles sont malheureusement les plus exposées aux chocs du climat.

La représentante du PAM a réitéré l'engagement de son Institution aux côtés du Gouvernement du Congo, à assurer la réalisation efficace, transparente et inclusive de ce projet d'adaptation.

Arlette Soudan-Nonault, pour sa part, a indiqué que le changement climatique n'épargne aucun secteur socio-économique du pays. Ses effets négatifs se traduisent davantage de faim et de pauvreté et entraînent des tensions sociales et des déplacements de la population. La lutte contre le changement climatique, a-t-elle dit, est une préoccupation majeure de toutes politiques de développement et elle est au cœur de toutes les discussions, au Congo et à l'international.

«Dans ce contexte, il est urgent de produire de la connaissance sur l'adaptation au changement climatique; d'éduquer la jeunesse, de renforcer les compétences et d'inclure les couches sociales les plus démunies, notamment les populations autochtones, dans cette transition, à travers des canaux de communication innovants et en développant de nouveaux services. Il est urgent de placer les producteurs au cœur de l'action climatique afin de réformer nos systèmes alimentaires, de protéger l'environnement et de créer les conditions pour améliorer les revenus et les moyens d'existence de celles et ceux qui nourrissent toute la nation», a-t-elle affirmé.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

5^e RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH)

Relancer les activités pour trouver des solutions idoines

Sous la présidence de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, la Coordination nationale du recensement a tenu vendredi 25 février 2022 la première session extraordinaire du 5^e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5). En présence de sept ministres, membres de cette Coordination. L'objectif est de prendre connaissance de l'état d'avancement des travaux relatifs à cette grande opération statistique, des difficultés rencontrées et des défis à relever afin de donner des orientations à l'équipe technique pour les jours à venir.

La première session de la Coordination nationale du recensement succède à la deuxième session ordinaire de cet organe tenue le 22 septembre 2020. Conformément au décret du 24 mai 2017, modifié par décret n°2019-130 du 17 mai 2019, la Coordination nationale constitue l'organe d'orientation stratégique et de décision. A ce titre, elle est chargée entre autres de veiller à l'exécution et à l'état d'avancement des travaux du RGPH-5.

A l'occasion de la deuxième session ordinaire, la Coordination avait été édifée par l'équipe technique permanente, du fait que le RGPH-5 devrait aborder sa phase cruciale: le dénombrement principal de la population après la mise en œuvre des

étapes ci-après: l'évaluation du précédent recensement (RGPH 2007); l'élaboration des documents méthodologiques et techniques; le recensement pilote (cartographie et dénombrement pilote); l'évaluation du recensement pilote et la réalisation de la cartographie censitaire générale.

«La formulation, le suivi et l'évaluation des plans et programmes visant le bien-être de la population exigent la production et la diffusion des données fiables récentes. La finalisation des travaux du 5^e RGPH permettra au Gouvernement, aux partenaires au développement et aux acteurs du secteur privé de disposer les informations chiffrées sur l'effectif global de la population, sa répartition spatiale ainsi que



Les membres de la Coordination nationale du recensement

sur ses caractéristiques», a déclaré Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

La ministre de l'Economie a souligné que la réalisation d'un recensement général de la population et de l'habitation nécessite des normes et standards internationaux. Des phases précédentes: phase pilote, cartographie censitaire en pleine pandémie et pendant le confinement de la population, fait du Congo un exemple cité à travers le monde notamment à l'occasion des ateliers organisés conjointement par la Division statistique des Nations Unies

pour l'Afrique (CEA), les 17 juin 2020 et le 27 janvier 2022.

Clôture de la première session extraordinaire, la présidente de la Coordination a informé les membres ainsi que l'équipe technique permanente qu'à la prochaine session, les avancées réalisées dans la mise en œuvre des décisions prises, seront mises à l'actif d'un engagement de «notre organe à garantir une issue heureuse à la plus grande investigation statistique qu'un pays puisse mener», a-t-elle affirmé.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

URBANISME

Nkayi et Owando bientôt villes résilientes

Le programme «Villes résilientes» est désormais opérationnel de façon intégrale avec la mise en œuvre du volet assistance technique aux mairies de Nkayi et d'Owando. La cérémonie de lancement officiel du projet a eu lieu à Nkayi, mardi 15 février 2022, par Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne au Congo et Jules Monkala Tchoumou, préfet de la Bouenza, représentant le Gouvernement, notamment le ministère de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale. Ce ministère est ordonnateur national du Fonds européen de développement (FED). Le projet vise le rééquilibrage territorial s'appuyant sur un processus de décentralisation en marche et sur une approche territoriale du développement local.



Vue des officiels pendant le lancement du projet

Le programme «Villes résilientes» met l'accent sur le développement des deux villes secondaires pour contrebalancer le pouvoir d'attraction, de Brazzaville et Pointe-Noire. Il a démarré en 2020 avec pour levier d'action le volet des travaux de gestion des eaux de pluie, le long des voiries urbaines, d'assainissement des ravinés avec l'Agence française de développement (AFD), le volet de collecte des déchets et de gestion des eaux usées, avec l'ONG internationale le Gret. L'assistance technique aux mairies de Nkayi et Owando, opérationnelle depuis le mois dernier, a un rôle clé d'accompagnement du changement au sein des mairies.

Les organisations de la société civile associées à la réalisation doivent être renforcées pour appuyer les mairies dans l'amélioration de la gestion. Cette co-construction entre les autorités et la société civile permettra la pérennité des ambitions après le projet. Le principal défi auquel les deux villes font face, c'est la gestion communale. Avec la situation de crise économique et sanitaire, les mairies sont confrontées à des difficultés énormes.

Le programme lancé constitue une réponse aux enjeux du développement urbain, par le fait que ce développement passe d'abord par l'aménagement et l'assainissement qui répondent aux demandes des populations dans ces deux villes. Pour réussir ce programme, il faut maintenir la dynamique de la concertation au niveau des quartiers et de la commune.

Lançant le programme, Giacomo Durazzo a insisté sur la contribution du projet à l'effort de rééquilibrage territorial qui favorise les meilleures conditions de vie dans les villes secondaires. «La tâche est ardue, mais nous nous appuyons sur un processus de décentralisation en marche et un potentiel énorme. L'approche territoriale du développement local, promue par l'U.E. se base effectivement sur toutes les potentialités d'un territoire, pour bâtir une stratégie de développement

NUMÉRIQUE

Renforcer les connaissances dans le domaine des technologies numériques

La ville de Pointe-Noire a abrité du 16 au 18 février 2022, la troisième édition du forum numérique Congo (FNC) sous le thème: «L'innovation technologique et la donnée au cœur des transformations digitales: enjeux et défis». Cette troisième édition a été lancée par Anatole Collinet Makosso, premier ministre, chef du Gouvernement. Plusieurs membres du Gouvernement et des experts venus de différents horizons l'ont marqué de leur présence. «C'est une initiative des plus souhaitées qui participe de l'ambition que nous nourrissons de faire du Congo une plateforme clé dans la transformation numérique en Afrique et dans le monde. La contribution de ce forum à la promotion des échanges nord-sud et sud-sud, de la connaissance, du savoir et de toutes les bonnes pratiques susceptibles de dynamiser notre vision dans ce domaine, est plus qu'indéniable», a dit Anatole Collinet Makosso.

Au cours de cette édition, des sessions d'échanges ont eu lieu sur des thèmes aussi variés que: Vision panoramique sur les innovations technologiques et l'impact de la donnée dans les transformations digitales; cybercriminalité: enjeux et défi; gouvernance des données: protection et surveillance, etc.

Et une table ronde ministérielle sur la dématérialisation des procédures et des documents administratifs, enjeu de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption a également été organisée.

Pendant trois jours d'échanges et de débats fructueux, les participants ont formulé des recommandations devant servir d'orientation stratégique au niveau politique, et de transformation générale de l'écosystème numérique international et congolais en particulier.

Sur le plan international, il s'agit de la répartition de la taxe sur les GAFAs au niveau de tous les pays concernés par le chiffre d'affaires de ces géants du numérique et promouvoir la mise en place d'une autorité de certification au niveau africain pour garantir la confiance dans le commerce électronique.

Au niveau national, il s'agit de la dématérialisation des actes administratifs et commerciaux de simplifier les procédures et faciliter l'obtention des documents, à savoir: la justice: casier judiciaire, certificat de nationalité, inscription au registre du commerce; pour l'administration du territoire: acte de naissance, acte de mariage, acte de décès.

Pour le département de la culture: inscription au registre des auteurs et compositeurs, déclaration des œuvres, etc.

Les participants, ont remercié et félicité le directeur général du GUOT, le personnel, les panélistes intervenants ainsi que les partenaires de l'événement qui leur ont donné l'occasion de renforcer leurs connaissances dans le domaine des technologies numériques, de la numérisation des procédures et des actes ainsi que dans la protection des données et des infrastructures de l'information.

A noter qu'au cours de cet événement, chaque ministre qui a pris la parole, a utilisé les appareils numérisés.

Madocie Déogratias MONGO

local qui prenne en compte les interactions entre tous les domaines du développement».

A noter que le programme «Villes résilientes» est inscrit dans le processus de décentralisation du pays, pour des solutions locales aux problématiques locales, en vue d'offrir de meilleures conditions de vie pour les habitants de Nkayi et Owando. Le programme, financé par l'U.E., a un budget de 21 milliards de francs CFA.

Philippe BANZ

DÉVELOPPEMENT

Les jeunes invités à entreprendre

Pour booster l'esprit entrepreneurial au Congo où le taux de chômage est galopant, le cabinet SBV consulting a organisé le 23 février dernier Pointe-Noire, une conférence sous le thème: «*Entreprendre & innover au 21^e siècle*», à l'intention des responsables politiques, -administratifs, chefs d'entreprises, ONG et la société civile.



Les participants à la conférence

Dans son mot introductif Serge Bouiti Viaudo, directeur général du cabinet SBV consulting, se réjouissant de la présence massive des invités, a donné les raisons de la tenue de cette conférence. «*Entreprendre est un état d'esprit, nous sommes venus ici pour échanger, ébaucher des solutions, penser autrement afin de briser et franchir les barrières de la vie pour sortir des sentiers battus*».

Puis cinq orateurs se sont relayés, tour à tour: Jordan Mc Rae, invité spécial venu du Royaume uni, diplômé de l'université de Stanford; Philippe Bouiti Viaudo, directeur associé OBAC; Luc Missidimbazi, conseiller NTIC du premier ministre, promoteur du salon numérique Osiane; Princia Misère, responsable du startup center de Total Energie et Didier Sylvestre Mavouezela, président de la chambre de commerce de Pointe-Noire et du Kouilou.

Tous ont parlé de l'écosystème entrepreneurial et du profil de l'entrepreneur du 21^e siècle. Ils ont décortiqué, avec des exemples à l'appui, les opportunités de création d'emplois pour devenir un homme d'affaire. A titre d'illustration, Jordan Mc Rae par exemple, faisant une brève présentation de son parcours, a parlé de son activité de créateur et de responsable de la startup de l'écosystème entrepreneurial aux Etats-Unis et au Royaume Uni. Il a fait une corrélation du triptyque inventeur, ingénieur et entrepreneur.

Ces conférences riches d'enseignements n'ont pas laissé indifférents les invités. Certains ont apporté leur contribution, d'autres par contre ont loué l'initiative tout en souhaitant la pérennisation de ce genre d'actions dans le temps et dans l'espace.

L'entreprenariat est un levier de développement économique et social, qui permet de créer des emplois, d'innover et d'assurer l'accomplissement et l'épanouissement des promoteurs, ainsi que contribuer à la création des valeurs et de richesses dans un pays. Enfin, entreprendre est une valeur à promouvoir et à développer de plus en plus au Congo ou des opportunités existent pour ceux qui souhaitent se lancer dans cette belle aventure. Voilà pourquoi le Gouvernement par le biais de PME (Petites et moyennes entreprises), de PMI (Petites et moyennes industries) et de l'artisanat, a créé des structures d'appui à l'entreprenariat et à la création d'entreprises.

Equateur Denis
NGUIMBI

COOPÉRATION

La Chine fait un don de dix milliards de francs CFA au Congo

Le Gouvernement chinois représenté par Ma Fulin, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en République du Congo, a signé jeudi 24 février 2021 un accord de coopération économique et technique portant sur un don sans contrepartie de 100 millions de Yuan, soit dix milliards de FCFA au Gouvernement congolais, par l'entremise de Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public privé.



Après la signature de l'accord de coopération

L'accord de coopération, a souligné Ma Fulin, illustre encore une fois la ferme volonté de la Chine pour épauler le Congo dans sa marche vers le développement. Cela rappelle l'initiative pour le développement mondial lancé par le président Xi Jinping à l'Assemblée générale des Nations Unies, qui vise à conjuguer les efforts de tout le monde dans le but d'affronter les épreuves, de promouvoir la relance économique et de parachever conjointement le développement durable en construisant une communauté d'avenir partagé pour le développement mondial.

Le Président chinois, a indiqué l'ambassadeur de Chine

au Congo, lors de la huitième conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, l'année dernière, a initié les «neuf programmes» pour poursuivre la tradition de solidarité et approfondir cette coopération dans la nouvelle ère.

Pour Christel Denis Sassou-Nguesso, le don de 100 millions de Yuan que la République de Chine vient d'octroyer au Congo, «montre une nouvelle fois l'intérêt que la Chine nourrit à l'égard du Congo qui a fait de la diversification économique la pierre angulaire de sa vision avec pour feuille de route quinquennale le Plan national de développement (PND) 2022-2026 que notre Parlement vient de voter

récemment. La coopération constante et fructueuse entre les deux pays a été toujours basée sur le respect et la confiance mutuelle», a-t-il dit. La République populaire de Chine et la République du Congo, a relevé le ministre de la Coopération, entretiennent des rapports fraternels depuis près de 58 ans aujourd'hui. La coopération entre les deux pays remonte à février 1964 et a permis au Congo de bénéficier d'une assistance multiforme notamment dans les infrastructures de base. Il sied à ce jour, au rang de partenariat stratégique de base que la qualité des liens d'amitié entre les deux pays est à l'image des relations excellentes.

A.NK-K.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° _____ À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA CONSTITUTION DU RÉPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES AGRÉÉS DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT (BCH)

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), lance un appel à manifestation d'intérêt général pour la constitution de sa base de fournisseurs et prestataires agréés pour l'exercice 2022 à utiliser en fonction des besoins exprimés.

I. Les domaines concernés

1. Imprimerie;
2. Fournitures de bureau;
3. Fournitures de consommables informatiques;
4. Matériel et mobilier de bureau;
5. Matériel et logiciels informatiques;
6. Fourniture des consommables électriques (lampes, ...);
7. Matériel et outillage divers;
8. Aménagement et construction de bâtiments;
9. Fourniture, installation et maintenance de groupe électrogène;
10. Fourniture du carburant et des lubrifiants;
11. Entretien et maintenance du poste de transformation;
12. Fourniture, installation et maintenance du système de sécurité/incendie/vidéo surveillance/alarme/intrusion;
13. Fourniture, installation et maintenance des équipements monétiques (DAB, TPE, ...)
14. Fourniture, installation et maintenance d'onduleur/régulateur;
15. Fourniture, installation, maintenance de climatisation (split et climatisation centrale);
16. Fourniture, pose et maintenance des coffres forts, trappes et portes fortes;
17. Fourniture, installation et maintenance des enseignes lumineuses;
18. Fourniture de porte munie de détecteur de métaux/ Maintenance;
19. Entretien et réparation automobiles;
20. Fourniture des pièces d'usure automobile;
21. Entretien et réparation des rideaux métalliques;
22. Entretien et nettoyage des locaux;
23. Entretien des espaces verts/pots de fleurs;
24. Transport de fonds;
25. Prestation de service de gardiennage et de sécurité;
26. Fourniture, installation et maintenance des extincteurs;
27. Fourniture et maintenance de machines de caisse et

- accessoires: compteuses de billets, détecteurs de faux billets, imprimantes matricielles, ...;
28. Travaux divers: travaux d'électricité (courant fort, courant faible), de plomberie, de réparation de mobiliers (chaises, tables, serrureries);
 29. Fourniture de matériels de bureau: Copieurs, Scanners, scanner à chèque, Imprimantes laser/couleur, etc...;
 30. Confection et fourniture des chèquiers;
 31. Décoration intérieur bâtiment;
 32. Menuiserie bois/aluminium/vitrierie;
 33. Désinfection, dératisation et désinsectisation des locaux;
 34. Mise à disposition de personnel intérimaire;
 35. Architecture;
 36. Divers travaux informatiques: câblages réseaux, installations baies informatiques, déploiement fibre optique, installation antennes Radio BLR, ...;
 37. Prestations Juridiques (Etude, ...)
 38. Autres services (non précisés dans la liste ci-dessus.

II. La composition des dossiers fournisseurs:

Chaque fournisseur ou prestataire intéressé devra produire un catalogue de prix des produits et faire accompagner son offre des principaux documents administratifs suivants:

- Une lettre de demande d'agrément adressée au Directeur Général, précisant le(s) domaine(s) concerné(s);
- Une copie recto verso légalisée du registre du commerce;
- Une copie légalisée des statuts (pour les SARL et SA);
- Un numéro de compte contribuable (NIU), SCIET et SCIEN;
- Un original de d'attestation de situation fiscale;
- La liste des principaux dirigeants et leurs contacts ;(Adresses, cellulaires, téléphone fixe, email);
- Une photo d'identité pour chaque dirigeant;
- L'adresse et le plan détaillé de localisation géographique du siège;
- Un cahier de références avérées (joindre les attestations de bonne exécution).

Après présélection, les documents complémentaires, ci-après, seront demandés aux prestataires:

- Les 03 derniers états financiers certifiés par les Commissaires aux comptes de la société et/ou l'Administration Fiscale;
- les attestations d'assurances;

- Une note de présentation de la société indiquant les moyens humains et techniques, le chiffre d'affaires des trois dernières années, l'appartenance éventuelle à un groupe, le métier de base du soumissionnaire;
- Une déclaration sur l'honneur indiquant les noms, prénoms, qualité et domicile de la personne agissant au nom du soumissionnaire et s'il s'agit d'une société, la raison sociale de la société, la forme juridique, le capital social, l'adresse du siège, la qualité en laquelle il agit et les pouvoirs qui lui sont conférés. Elle doit préciser que le soumissionnaire n'est ni en redressement judiciaire, sauf autorisation expresse délivrée par l'autorité judiciaire compétente, ni ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive.

Par ailleurs, le soumissionnaire doit s'engager sur l'honneur à:

- couvrir, dans les limites et conditions fixées par le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de son activité professionnelle;
- ne pas confier plus de 50% du montant du marché à une sous-traitance;
- s'assurer que les sous-traitants remplissent également les mêmes conditions d'éligibilité.

III. La présentation des dossiers des soumissionnaires

Le dossier administratif doit être mis dans un pli cacheté. Il doit porter de façon apparente les indications suivantes:

1. «Manifestation d'intérêt pour inscription dans le répertoire des fournisseurs et prestataires de la Banque Congolaise de l'Habitat»;
2. Noms et l'Adresse du soumissionnaire;
3. Indication du ou des domaines concernés.

Les dossiers de soumission sont à déposer sous pli fermé au 1er étage (Porte 105) du siège de la Banque Congolaise de l'Habitat(BCH), sis Avenue Amilcar Cabral Centre-ville, Brazzaville, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes.

Tous les fournisseurs et prestataires travaillant déjà avec la BCH ne sont pas dispensés de cette formalité et devront actualiser leurs dossiers pour être agréés.

La date limite de réception des plis est fixée au 25 mars 2022. Tout dossier incomplet sera rejeté.

GUERRE EN UKRAINE

Mort massive des civils et d'enfants, début des pourparlers

La date du jeudi 24 février 2022 restera dans l'histoire, elle marque le début de l'offensive des troupes russes en Ukraine. Tout a commencé par la déclaration télévisée très tôt le matin du président russe Vladimir Poutine, dans laquelle, il déclarait : «Les circonstances nous obligent à prendre des mesures décisives et immédiates». Dans sa déclaration, Vladimir Poutine a fixé l'objectif de son offensive : «L'Ukraine doit être démilitarisée». Il a appelé les militaires ukrainiens à déposer les armes. Pour lui, la Russie n'a pas besoin d'une «occupation» de l'Ukraine. Après la déclaration du président russe, une opération militaire massive a démarré et il est question de l'action de l'aviation militaire et de l'artillerie. Il est difficile au 5e jour de l'offensive russe en Ukraine, de pouvoir esquisser avec certitude un bilan humain, a-t-on appris. L'ONU a affirmé lundi 28 février avoir enregistré 102 civils tués, dont sept enfants, et 304 blessés, depuis le début de l'invasion, dans la nuit de mercredi 23 à jeudi 24 février 2022. Mais, l'organisation a averti que les chiffres réels sont considérablement plus élevés. La plupart des civils tués l'ont été par des armes explosives à large rayon d'action, entre autres des tirs d'artillerie lourde, des



En Ukraine les combats s'intensifient, en Occident les sanctions se multiplient contre la Russie

lance-roquettes multiples et des frappes aériennes. D'après Michelle Bachelet, Haut commissaire de l'ONU aux droits humains, «les chiffres réels sont considérablement plus élevés». C'est ce qu'elle a souligné à l'ouverture du Conseil des droits de l'homme. Le bilan évoqué par l'Ukraine est déjà bien plus important. En effet, le dimanche 27 février, le gouvernement ukrainien évoquait 352 civils tués, dont 14 enfants. Le ministère ukrainien de la Santé faisait également état de 1684 personnes blessées, au nombre desquelles 116 enfants. Un nouveau bilan rendu public par des sources diplomatiques, lundi 28 février faisait état de 16 enfants tués. L'Ukraine a obtenu

un large soutien en faveur d'un débat urgent au Conseil des droits humains de l'ONU sur l'invasion russe, au cours duquel Kiev compte demander une enquête sur les violations présumées des droits humains par Moscou. Les assauts russes ont retardé l'ouverture de la 49e session du Conseil des droits de l'homme, prévu du 28 février au 1er avril 2022, à laquelle doivent participer de nombreux ministres, dont le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov. Selon le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres à l'ouverture du Conseil des Nations unies, «l'escalade des opérations militaires de la Russie en Ukraine entraîne une recrudescence des violations des droits de l'homme». Excepté ces moments douloureux, une lueur d'espoir semblait naître avec l'entame des négociations lundi 27 février entre les délégations russes et ukrainiennes à la frontière entre le Belarus et l'Ukraine. A cet effet, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky a appelé les troupes russes à déposer les armes et réclamé l'intégration immédiate de son pays à l'Union européenne. Ces premiers pourparlers ont lieu, au moment où l'offensive lancée jeudi dernier par la Russie se heurte à une vive résistance de l'armée ukrainienne et que des sanctions d'une ampleur inédite adoptées par les Occidentaux ébranlent l'économie russe. Lors de ces pourparlers, l'Ukraine demandera certainement, un cessez-le-feu immédiat et le retrait des troupes russes du territoire ukrainien. Vladimir Medinsky, le négociateur en chef russe, estime vouloir trouver un accord avec Kiev qui soit dans l'intérêt des deux parties. Cependant, faut-il rappeler, cette guerre fait de nombreux déplacés dans des pays limitrophes et sur le plan économique, elle aura certainement des répercussions en Afrique.

A.P MASSAMBA

ETHIOPIE

Le pays se dote du grand barrage électrique de la Renaissance

L'Ethiopie, pays situé dans la Corne de l'Afrique, a inauguré dimanche 20 février dernier, son grand barrage sur le Nil. Ce grand projet patriotique a dit Abiy Ahmed, le Premier ministre, renforce son image, alors que la guerre se poursuit dans le Nord de l'Ethiopie. Le projet, destiné à être le plus grand du continent, est malheureusement au centre d'une controverse avec l'Egypte et le Soudan qui s'inquiètent du futur débit du Nil, fleuve qui arrose la région.



Le gigantesque barrage bâti sur le Nil

Le Premier ministre éthiopien a diligencé personnellement le projet. Il a allumé la première turbine du GERD, le grand barrage de la Renaissance, générant ainsi les premiers mégawatts d'électricité, près de 11 ans après le début de la construction.

Le GERD a souligné le Premier ministre Abiy Ahmed «est vital à la fois pour générer l'électricité à laquelle 60 millions d'Ethiopiens n'ont pas accès et aussi pour lui permettre de rassembler la société éthiopienne», qui est actuellement déchirée par la guerre civile dans le Nord du pays. «La voie de la prospérité nous est ouverte. Rien ne peut arrêter l'Ethiopie désormais. Nous allons nous unir, nous rassembler et travailler ensemble à des projets comme le barrage de la Renaissance plutôt que de nous concentrer sur des

luttres fratricides et des combats qui nous divisent», a-t-il assuré. Le Premier ministre éthiopien a également rassuré les populations égyptiennes et soudanaises, opposés au

projet : «Il y a eu beaucoup de fausses rumeurs comme quoi le gouvernement éthiopien veut porter préjudice à l'Egypte et au Soudan en utilisant le barrage pour assécher leurs

terres. Cela n'a jamais été notre plan et aujourd'hui en est la preuve. Nous voulons féliciter tous nos frères, pas seulement soudanais et égyptiens, mais tous les Africains».

Selon l'ingénieur en chef Kifle Horo, le chantier pharaonique n'a pas encore connu son épilogue. Une seule turbine est en marche, une deuxième suivra dans le court terme : «Pendant que nous continuons à construire le reste du barrage, nous commençons à générer de l'énergie à petite échelle. Lorsque l'on aura fini d'installer les deux turbines, elles produiront 750 mégawatts».

A terme, 13 turbines devraient générer près de cinq gigawatts dans ce qui sera le plus grand barrage d'Afrique.

A.P MASSAMBA

NIGERIA

Vers la mise en œuvre des Zones spéciales de transformation agro-industrielle

La Banque africaine de développement (BAD) a mis en place son programme phare de «zones spéciales» pour soutenir un développement agro-industriel inclusif et durable sur le continent. Le Nigeria fait partie des pays où le programme devra être mis en œuvre. Ainsi, le président du Groupe de la BAD, le Dr Akinwumi Adesina, a reçu, mardi dernier au siège de l'institution à Abidjan, en Côte d'Ivoire, les gouverneurs de quatre Etats du Nigeria ainsi que

le directeur général de la Nigeria sovereign investment authority (NSIA).

Leurs échanges ont porté sur la mise en œuvre rapide de la première phase du programme des Zones spéciales de transformation agro-industrielle (SAPZ) de la Banque dans leurs Etats respectifs. Le programme sera bientôt lancé dans sept Etats du Nigeria. «Les zones spéciales de transformation agro-industrielle vont changer la

donne pour le secteur agricole au Nigeria», a déclaré le président Adesina. Il a indiqué qu'«elles fourniront des infrastructures de classe mondiale pour aider les entreprises agro-alimentaires à s'installer à proximité des zones de production, à développer des chaînes de valeur compétitives soutenues par des systèmes logistiques qui favoriseront la transformation des denrées alimentaires et la création de valeur ajoutée. Les zones spéciales contribueront à la création de richesse et d'emplois

TCHAD

Le pré-dialogue national au Qatar repoussé sine die

Annoncé précédemment dimanche 27 février dernier à Doha au Qatar, le dialogue entre les forces politico-militaires et le gouvernement de transition au pouvoir à Ndjamen, a été repoussé à une date ultérieure.

Lundi dernier, quand le général Déby, président du Conseil militaire de transition a annoncé que le pré-dialogue entre le gouvernement et les forces politico-militaires aurait bel et bien lieu à partir du dimanche 27 février, beaucoup n'y croyaient pas. Effectivement, les problèmes logistiques et de coordination ont prévalu. C'est ce qui explique ce report. Les autorités tchadiennes et le Qatar, qui abrite cette rencontre en prélude au dialogue national inclusif annoncé pour le 10 mai prochain, ont avancé les mêmes raisons pour justifier ce report.

Sur le plan des préparatifs, Ndjamen et Doha ont



L'homme fort du Tchad, Mahamat Idriss Déby appelé à dialoguer

eu du mal à accorder leurs violons. Rien que sur le nombre de participants, les deux parties n'étaient pas d'accord. Selon le porte-parole du gouvernement Abderahman Koulamallah, les Qatariens voulaient un nombre raisonnable de participants, mais Ndjamen a insisté pour que tous les mouvements soient de la partie. «Aucun Tchadien ne doit être tenu à l'écart», a expliqué l'exécutif tchadien.

Mais, organiser un tel rassemblement requiert un défi logistique. La situation administrative des rebelles a notamment posé problème aux organisateurs car certains ne peuvent quitter les pays où ils résident du fait de leur placement sous contrôle judiciaire. D'autres n'ont toujours pas de passeport pour voyager.

Ndjamen et Doha travaillent donc à lever ces difficultés mais il leur faut plus de temps. L'affaire des audios dans lesquels Timane Erdimi, un des chefs rebelles tchadiens hébergés par le Qatar, projette des alliances pour renverser le gouvernement de transition, n'arrange pas les choses.

Selon le gouvernement tchadien, le pré-dialogue national pourra avoir lieu d'ici quelques jours; mais de bonnes sources, le Qatar estime que rien ne pourra bouger avant le 12 mars 2022.

Gaule D'AMBERT



Le président de la BAD déterminé à mettre en œuvre son programme

massifs dans les régions rurales, qui passeront du statut de zones de misère économique à celui de zones de prospérité économique».

Les gouverneurs Dapo Abiodun de l'Etat d'Ogun, Seyi Makinde de celui d'Oyo, Nasir Ahmad El-Rufai de l'Etat de Kaduna et Hope Uzodinma de celui d'Imo se sont joints au directeur général de la NSIA, Uche Orji et au président Adesina pour une discussion approfondie sur la manière dont le programme contribuera au développement et à la création de

valeur économique dans les Etats. Les échanges ont souligné l'important rôle d'intermédiaire désintéressé de la Nigeria sovereign investment authority ainsi que l'engagement de tous les gouverneurs pour le programme. Le président Adesina a réitéré l'engagement de la Banque envers l'agriculture nigériane, qui, selon lui, pourrait devenir un moteur de l'approvisionnement alimentaire.

Azer ZATABULI



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR
LE RECRUTEMENT DE L'EXPERT (E)
EN SUIVI-EVALUATION.**



La Délégation générale aux grands travaux procède au recrutement d'un(e) Expert (e) en Suivi-Evaluation le compte de la Cellule d'exécution des projets routiers en partenariat multilatéral.

L'Expert (e) en Suivi-Evaluation est chargé d'assumer les activités du suivi-évaluation quotidien des projets. Il (Elle) devra assurer la conception des outils de suivi-évaluation, la mise en place du système de suivi-évaluation en temps réel des indicateurs des projets et coordonner la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation.

Le profil, les principales tâches de l'Expert (e), ainsi que la composition du dossier de candidature sont détaillés dans les termes de référence de la prestation.

L'Expert (e), qui devra être de nationalité congolaise, sera basé à Brazzaville.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite du dépôt des candidatures est le 25 mars 2022 à 12h00.

Les termes de référence de l'avis peuvent être obtenus à l'adresse suivante:

Cellule d'exécution des projets routiers BAD 2, avenue de la Base aérienne (croisement avec Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, face Hôtel King Maya), 5^e étage Immeuble TAMBADOU B.P.: 1127 Brazzaville – République du Congo
Email: ceprbaddggt@gmail.com;payima6@gmail.com,

Fait à Brazzaville, le 24 février 2022

BATOUNGUIDIO.

OFFRE D'EMPLOI

Une société implantée en République du Congo et spécialisée dans les activités d'essai, de contrôle et d'analyse de qualité (vérification de conformité), recherche un Responsable des ventes et du marketing satisfaisant aux critères suivants:

- est titulaire d'un diplôme dans le domaine du marketing et/ou de la vente;
- justifie d'une expérience professionnelle préalable dans les domaines susvisés, d'une part et en matière de gestion des relations avec la clientèle dans l'industrie des technologies de l'information et de la communication ou dans le secteur de la logistique, d'autre part;
- a une bonne connaissance des pratiques commerciales internationales;
- lit, écrit et parle le français et l'anglais de manière fluide.

Le candidat doit, en outre, avoir une bonne compréhension des intervenants et des exigences du programme ainsi qu'une bonne connaissance des concepts de certification de produits et de normalisation industrielle, y compris l'élaboration et/ou la mise en œuvre de normes internationales (ISO, IEC, EN, ANSI, ASTM, etc.).

Le candidat doit être motivé et organisé, de

même qu'avoir de bonnes compétences en communication.

La mission du Responsable des ventes et du marketing consistera à:

- développer les stratégies de marketing et de vente;
- diriger les ventes et les activités commerciales avec les importateurs en coopération directe avec les bureaux CC qui travaillent avec les exportateurs;
- assurer la gestion de la relation client B2B. Ses principales tâches seront les suivantes:
 - marketing/commercialisation:
 - travailler avec le groupe Marketing sur la promotion de l'utilisation de KAIROS (CRM) localement;
 - contribuer aux prospectus, publications et webinaires organisés pour le contrat VOC (vérification de conformité)
 - assister aux réunions mensuelles de communication et de marketing de groupe.

- **vente:**
 - identifier de nouvelles opportunités et les convertir;
 - organiser et encourager la vente croisée avec les CC sur l'ensemble du réseau;
 - maintenir à jour la base de données des importateurs;

- assister aux réunions de vente avec le directeur, les chambres de commerce, le mécénat, les associations de transitaires, etc.;
- surveiller la part de marché et aider à maintenir une croissance durable;
- planifier les visites aux clients en faisant la promotion du réseau de l'entreprise.

- **soutien:**
 - enregistrer les plaintes et les demandes de renseignements de nos clients locaux;
 - échanger avec le responsable technique et des opérations.

Lieu d'exercice de l'emploi: Pointe-Noire, avec possibilités de déplacements sur Brazzaville.

Composition du dossier:

- curriculum vitae;
- lettre de motivation (manuscrite);
- copie certifiée conforme du diplôme demandé;
- copie du certificat de travail, le cas échéant;
- copie du récépissé d'inscription à l'ONE-MO.

Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 18 mars 2022, à l'adresse suivante:
«A l'attention de Monsieur le Directeur Général
PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
88, avenue du Général de Gaulle
B.P.: 1306, Pointe-Noire»



TERMES DE REFERENCE REPRESENTANT PAYS FONDATION ODZALA - KOKOUA - LOSSI (FOKL),

Titre du poste: Représentant Pays de la Fondation Odzala - Kokoua - Lossi (FOKL)
Lieu: Brazzaville
Rapporte à: Le Représentant pays rapporte au Directeur de L'Unité de Gestion d'PNOK et SGL, et en mettant en copie les Directeurs Adjoints du PNOK et du SGL
Durée: 3 ans (renouvelable)
Date de début: Mars 2022

African Parks Network (APN) est une organisation Sud-africaine à but non-lucratif, fondée en 2000, en réponse au déclin de nombreuses aires protégées et de la biodiversité qu'elles préservent. Aujourd'hui, APN est responsable de la gestion de 19 Parcs, répartis dans 11 pays africains. En 2010, le Gouvernement du Congo et APN signaient un accord de Partenariat Public-Privé (PPP) de 25 ans, renouvelé en 2020, afin d'appuyer la gestion durable du Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) et du Sanctuaire de Gorilles de Lossi (SGL). Créé en 2001, le PNOK Le Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), couvre une superficie de 1.354.600 hectares. Il comprend plus de 100 clairières, accueille de nombreuses espèces protégées et permet la subsistance des populations des 12 000 personnes localisés dans sa périphérie proche.

La Fondation Odzala Kokoua Lossi est l'entité de gestion du Parc National d'Odzala, en République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks Network.

La Fondation Odzala Kokoua Lossi (OKLF) recrute une personne compétente et qualifiée pour le poste Représentant Pays de la Fondation Odzala - Kokoua - Lossi

Le Représentant Pays aura la charge d'assurer la représentation de la FOKL auprès du Gouvernement ainsi que des différents partenaires et parties prenantes au Congo.

Responsabilités Principales:

- Suivre toute lettre, procédure administrative et autorisation nécessaire pour le bon fonctionnement de la FOKL auprès du Gouvernement Congolais suivant les buts mesurables dans le plan d'affaire quinquennal approuvé par son Conseil d'Administration;
- Entretenir, développer et renforcer les relations de la FOKL avec le gouvernement Congolais et les différents partenaires institutionnels;
- Participer dans les réunions opérationnelles organisé par le Directeur du Parc et Sanctuaire et travailler en proche collaboration avec le Directeur pour atteindre les buts mesurables du plan d'affaire sur le plan de la communication et relations.
- Assurer une communication régulière sur les réalisations et avancements du PNOK et du SGL auprès des différents partenaires (institutionnels, ONG, etc.);
- Proposer et mettre en œuvre des mécanismes permettant de garantir et d'améliorer la visibilité du PNOK et du SGL au niveau national et institutionnel;

- Représenter la FOKL aux grands rendez-vous nationaux et régionaux liés à la conservation;
- Superviser la préparation les Conseils d'Administration et transmettre aux Administrateurs des mises à jour régulières sur l'état d'avancement des recommandations émises;
- Assurer une veille pour l'identification de nouveaux bailleurs de fonds potentiels;
- Assurer une veille pour l'identification de nouveaux partenariats en lien avec la stratégie du PNOK et du SGL et son plan d'affaire quinquennal;
- Réactiver le réseau des Amis d'Odzala et/ou participer à la création d'un nouveau réseau d'Ambassadeurs Congolais pour le PNOK et le SGL;
- Assurer la collecte des informations nécessaires à l'élaboration des stratégies de communication de la FOKL;
- Planifier et organiser tout événements de communication nationale de la FOKL (Conférence de Presse, mécénats).
- Apporter un appui à l'UGPS dans toutes les tâches demandées par celui-ci dans l'exécution des buts mesurables du plan d'affaire.
- Promouvoir la position du PNOK et du SGL au sein de la communauté mondiale de la conservation par des présentations lors de symposiums appropriés.

Indicateurs de succès pour ce poste

- Toutes procédures administratives relative au Gouvernement du Congo sont suivies et exécutées à temps pour atteindre les buts mesurables des plan d'affaires;
- Une forte visibilité au niveau national de la FOKL;
- Des relations avec tous acteurs Gouvernementaux, institutionnels et de la partie prenante autour du PNOK et du SGL sont stables et bonnes;
- Une sensibilité accrue des partenaires gouvernementaux face aux enjeux de la conservation et la protection de la biodiversité au Congo;
- Des Conseil d'Administration bien préparés et organisés ainsi que du suivi de l'exécution de toutes les recommandations;

Relations clés

- Directeur du PNOK;
- Autorité de tutelle (ACFAP) et représentants ministériels;
- Partenaires nationaux et régionaux (UE, WCS, WWF, ambassades, etc);
- Unité de Gestion du parc et du sanctuaire.

Aptitudes, compétences et expériences requises pour le poste

- Expérience de plus de 10 ans dans les relations publiques en Afrique Centrale;
- Très bonne communication orale et écrite en français;
- Diplomatie;
- Capable de travailler en autonomie mais en même temps un bon joueur d'équipe;
- Ethique et sens de responsabilités;
- Intérêt marqué pour la conservation et la préservation des aires protégées en République du Congo;
- La maîtrise de l'anglais et lingala est un plus.



Termes de Reference pour le Poste Responsable du Financement et des Rapports

Titre du poste: * Odzala* Responsable du Financement et des Rapports
Rapporte au: Directeur de L'Unité de Gestion d'PNOK et SGL
Localisation du poste: Parc National d'Odzala Kokoua, République du Congo
Niveau de poste: Chef de service au sein de l'unité de gestion du parc

Contexte:

African Parks Network (APN) est une organisation Sud-africaine à but non-lucratif, fondée en 2000, en réponse au déclin de nombreuses aires protégées et de la biodiversité qu'elles préservent. Aujourd'hui, APN est responsable de la gestion de 19 Parcs, répartis dans 11 pays africains.

En 2010, le Gouvernement du Congo et APN signaient un accord de Partenariat Public-Privé (PPP) de 25 ans, renouvelé en 2020, afin d'appuyer la gestion durable du Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) et du Sanctuaire de Gorilles de Lossi (SGL). Créé en 2001, le PNOK Le Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), couvre une superficie de 1.354.600 hectares. Il comprend plus de 100 clairières, accueille de nombreuses espèces protégées et permet la subsistance des populations des 12 000 personnes localisés dans sa périphérie proche.

La Fondation Odzala Kokoua Lossi est l'entité de gestion du Parc National d'Odzala, en République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks Network.

La Fondation Odzala Kokoua Lossi (OKLF) recrute une personne compétente et qualifiée pour le poste de Responsable du financement et des rapports.

Le Responsable du financement et des rapports est responsable de la mise en œuvre efficace et conforme du portefeuille de subventions du parc, de la production de rapports de haute qualité à des fins internes et externes, ainsi que de l'identification et de la transmission efficace des besoins de financement du parc. Il s'agit d'un poste essentiel qui fait le lien entre la stratégie du parc et la réalité opérationnelle avec les financeurs, les partenaires et les équipes du siège d'APN, notamment la collecte de fonds. Cela nécessite une coordination et une collaboration étroite avec le gestionnaire du parc, le contrôleur financier ainsi que les autres chefs de service responsables de la mise en œuvre des projets du parc, et une compréhension approfondie des procédures opérationnelles standard d'African Parks. En fonction de la taille et de la complexité des exigences du parc en matière de

financement et de rapports, le responsable du financement et des rapports peut diriger une équipe comprenant des rédacteurs adjoints et du personnel chargé du suivi et de l'évaluation, ou assumer des responsabilités secondaires adaptées aux besoins du parc et aux capacités du candidat concerné, à condition que celles-ci n'aient pas d'incidence sur la mise en œuvre des responsabilités principales. Fonctions et Responsabilités Principales

- Superviser le portefeuille de subventions du parc, en veillant à l'exécution efficace et conforme des projets respectifs. Il s'agit notamment de travailler en étroite collaboration avec le contrôleur financier pour s'assurer de l'affectation correcte des fonds des donateurs et du suivi des taux d'absorption, de coordonner les plans de travail des subventions et d'informer les chefs de service des principaux résultats, de fournir la visibilité nécessaire aux partenaires et de surveiller les risques liés à l'exécution des composantes des projets de subventions. Représenter le parc lors des appels bimensuels pour informer les équipes financières et de financement d'APN de l'octroi des subventions, des principales mises à jour et des risques.

- Coordonner et rassembler les rapports du parc, à des fins internes et externes. Il s'agit notamment de s'assurer que les données d'AP Reporter sont exactes et à jour, que les informations sur le parc sont exactes sur SIMBA ainsi que sur le calendrier et les rapports mensuels et annuels, que des rapports analytiques opérationnels peuvent être compilés et de fournir des rapports de donateurs opportuns et de haute qualité qui renforcent notre réputation, en plus de développer des fiches d'information générales sur le parc à des fins externes.

- Comprendre, surveiller et cartographier les besoins de financement du parc et être capable de rédiger des documents bien écrits expliquant pourquoi le parc a besoin de financement pour des activités spécifiques afin de permettre une collecte de fonds efficace. Co-rédiger, avec l'équipe de financement, les propositions de subventions du parc et veiller à ce qu'elles soient étroitement alignées sur le plan d'affaires et le programme de suivi du parc.

- Coordonner ou rassembler des enquêtes, des études de cas, des collectes de données et des analyses à l'échelle du parc afin d'in-

former les donateurs et les partenaires des évaluations d'impact. Fonctions et Responsabilités Secondaires

- Assurer la liaison avec le département d'assurance d'APN afin de soutenir non seulement les cycles d'amélioration des performances internes, mais aussi les aspects juridiques et de conformité et les mesures de protection.

- Soutenir la rédaction de documents opérationnels tels que les plans d'affaires et les descriptions de projets spéciaux.

- En liaison avec le directeur du parc, l'équipe régionale et les équipes de financement, de communication et de tourisme d'APN, soutenir la gestion des relations extérieures du parc.
- Soutenir la coordination des visites des donateurs.
- Fournir un soutien au projet de monétisation du carbone.

Compétences, qualifications et expérience requises pour le rôle:

- Excellentes compétences rédactionnelles en français et en anglais.
- Compétences en gestion d'équipe et de projet.
- Capacité d'adaptation à des environnements en constante évolution.
- Compétences administratives avec de très bonnes connaissances en informatique.
- Diplomatie et capacité à établir de bonnes relations.
- Attention aux détails et grande capacité à anticiper les besoins.
- Le déficit de financement est surveillé et réduit.
- Tous les audits des donateurs sont clos dans les délais impartis, sans dépenses inéligibles ni constatations d'audit majeures.

Qualifications:

Master en administration/diplôme en affaires/ Master dans différents domaines

Compétences linguistiques:

Français/ Anglais: Parlé, écrit (requis)
Key relationships:

1. Directeur de L'Unité de Gestion du PNOK et SGL
2. Unité de gestion du parc
3. Directeur financier régional AP
4. Contrôleur financier
5. Bailleurs de fonds et institutions nationales et internationales

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation à rh.odzala@africanparks.org avec une copie à : pnok@africanparks.org avant le 5 mars 2022.

Si vous n'avez pas de réponse de notre part dans les 2 semaines suivant la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

Homélie de Mgr Victor Abagna Mossa, Archevêque métropolitain d'Owando, Consécrateur principal

Peuple de Dieu ici réuni, vous, Responsables politiques et militaires, auxquels Dieu le Créateur, Père de Jésus-Christ a fait part d'une parcelle d'autorité sur Son peuple, Bien-aimés de Dieu, chers tous, soyez bénis et que votre joie dure en votre cœur ! Aujourd'hui, sous vos yeux ! Un de vos fils prêtre va devenir évêque. Louons Dieu!

Choisi par l'Élu du jour pour être le premier à lui imposer les mains, le sentiment que j'ai en moi est d'abord celui de l'humilité, (et) celui de la crainte: je pense aux sacrements que j'ai donnés: à celui du mariage: qui suis-je pour bénir ce mariage, cet homme et cette femme demeureront-ils unis, attachés l'un à l'autre? Je pense aussi à la prétrise: que sera demain, ce jeune homme qui devient prêtre par l'imposition de mes mains ! Et humblement, je me dis maintenant: que sera demain ce prêtre qui par l'imposition de mes mains et celles de mes frères devient bientôt Apôtre de Jésus-Christ pour continuer la Mission de Jésus comme Pierre, Jacques, Jean: «Allez par le monde entier. Proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé; celui qui refusera de croire sera condamné.»

Être apôtre! Ce don véritable que Notre Seigneur Jésus-Christ (NSJC) a fait au monde! En effet, Jésus a choisi les Apôtres afin qu'ils Le perpétuent, qu'ils donnent aux âmes l'eau vive des Paroles divines; afin qu'ils donnent aux âmes l'aliment contenu dans les sacrements. Armel mon frère, comme formateur de futurs prêtres, tu sais qu'en tant qu'évêque, tu as ce rôle d'enseigner, de sanctifier, de gouverner. Aux apôtres Jésus avait encore fait le don de 72 disciples, leurs assistants. Ils forment le noyau initial de l'Eglise apostolique. Un oasis.

Ce noyau initial est donc «un oasis» - ce lieu fertile à cause de la présence d'eau- alors que tout autour c'est le désert. Je pense ici aux prêtres, aux diacres avec lesquels tu feras corps. Devenez cet oasis, cette région fertile comme l'a été le 1er oasis des Apôtres et des 72 disciples. A eux Jésus a dit : «Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.» Vivez ce conseil. Ce premier oasis a produit des croyants en toujours plus grand nombre; oasis! Cette région fertile qui s'est répandue en fertilisant le sol, victorieuse du désert jusqu'à élever ses glorieux rameaux en tout point de la terre, jusqu'ici au Congo. N'est-ce pas ce que sont venus faire ici les Pères Spiritains que nous voulons remercier en disant merci à Mgr Yves Marie Monot. Ils sont venus d'autres terres. Par amour pour le Christ, ils ont quitté patrie, famille, aisance. D'aucuns ont donné pour nous leur vie; ils ont aimé le Congo. Grâce à eux, il y a eu des prêtres et des évêques Congolais.

Merci aussi à Mgr Hervé Itoua qui a poursuivi le travail des premiers missionnaires, lui, devenu le père des deux premiers prêtres et évêques de cette région de la Sangha -Likouala! Un Oasis! Pensons à nos frères, nos sœurs, nos parents, qui dans nos plaines et nos forêts n'ont pas encore entendu parler de Jésus-Christ. Paul VI a écrit ceci aux évêques africains: «A

la place de Dieu vous êtes à la tête du troupeau et vous en êtes les Pasteurs, maîtres de la doctrine, prêtres du culte sacré... A vous, il revient de rendre vivante et efficace la rencontre du Christianisme avec l'antique tradition africaine.»

Le travail de l'apôtre que tu seras pour perpétuer Jésus avec tes prêtres sera fertile dans la mesure où vous serez unis, unis dans l'amour. Et le peuple de Dieu saura bien si vous formez un seul corps. Ce qui lui donnera de croire et d'accueillir le Message dont vous avez la mission de diffuser dans tous les coins de ce diocèse. Devenez cette région, cet oasis qui sauve: la Parole de Dieu donne vie, redonne force; elle sauve.

Peuple de Dieu! En la personne de l'évêque que ce prêtre va devenir, c'est le Christ Jésus lui-même, l'Eternel et saint prêtre qui est présent au milieu de vous, au milieu de nous. L'évêque est l'apôtre qui continue d'annoncer la Bonne Nouvelle et de dispenser aux chrétiens les sacrements de la foi. C'est le Christ lui-même qui dans l'évêque accueille de nouveaux membres, qu'il guide avec sagesse et prudence, ce avec l'aide des prêtres et des diacres. Gélase Kema Armel! Jésus le Christ te dit à toi et à nous qui t'accueillons dans le collège des évêques: «Qui vous écoute, m'écoute. Qui vous repousse me repousse et celui qui me repousse, repousse Celui qui m'a envoyé.» Vous voyez jusqu'où va le Christ par rapport aux hommes que nous sommes! Vous comprenez ce que Jésus veut que nous devenions! L'évêque perpétue Jésus-Christ. Mais l'épiscopat n'est pas un honneur! C'est une tâche à remplir, un service. En disant oui, l'évêque s'engage à se mettre au service de son peuple, à être utile à son peuple, à l'instar du vrai Serviteur Jésus-Christ: «le plus grand parmi vous sera le plus petit dans son comportement et, celui qui commande sera comme celui qui sert.» «Je suis venu non pour être servi, mais pour servir.»

Cette manière d'être est-elle possible dans notre monde où le «moi», «l'égo» prend de plus en plus de place! Dans ce monde où l'homme, -nouveau Lucifer-veut prendre la place de Dieu, changer le commandement de Dieu; ce que Dieu a dit mal, mauvais, l'homme en nouveau Lucifer le proclame bon. Et l'homme d'aujourd'hui devient son propre assassin car la route qu'il prend dans son orgueil ne peut produire que le mal. Les prophètes le dénonçaient déjà: mawa na moto atii motema na moto, atii motema na bato kasi epai ya Nzambe tè: «Maudit soit l'homme qui met sa confiance dans un mortel, qui s'appuie sur un être de chair tandis qu'il détourne son cœur du Seigneur» (Jér.17, 5-8). Se détourner de Dieu ne peut pas produire le bien. Dieu est le bien, le bon, le beau. Se détourner de Dieu pour ne compter que sur les hommes



Mgr Victor Abagna Mossa

peut donner l'illusion d'acquérir le bonheur. Rappelons-nous une autre Parole de Jésus: «A quoi sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme?» Pour te mettre au service de l'homme, apprends à compter sur Dieu: Qu'Il soit ta force. Jésus que tu dois «perpétuer» n'est pas une illusion. Il est avec nous, le vivant. Sache mettre ta confiance en lui, alors dans ton service de Dieu et des hommes, tu seras comme cet arbre planté au bord de l'eau avec un feuillage toujours vert. Nous ne perdons rien à mettre notre confiance dans le Seigneur. Il est venu, Il est mort mais Il est ressuscité et ne meurt plus. Il vit avec Dieu mais il a dit qu'Il est tous les jours avec nous et ne nous abandonne pas, nous qui pouvons l'abandonner pour aller vers le maître de cette terre, le menteur. Loin de Dieu, l'homme vit dans les illusions. Loin de Dieu, l'homme se remplit le cœur d'orgueil et se prend pour un maître capable de dévier les événements voulus par Dieu, de les anéantir, même d'en créer de nouveaux, les siens. Il crée ses propres lois et s'en glorifie. L'homme se punit ainsi lui-même, parce qu'il sort de la justice et de l'ordre voulus par Dieu, le Créateur.

Malgré tout, après cette vie terrestre, Dieu rétablira un jour l'équilibre et la justice sera restaurée. Alors Satan ne pourra plus protéger ceux qui le servaient ici sur terre. Il ne pourra plus protéger ses serviteurs ni tourmenter les serviteurs de Dieu. La volonté de Dieu sera intouchable et elle décrètera la joie pour les siens qui auront souffert, pleuré sur cette terre à cause de Satan et des hommes qui se seront tournés vers ce rebelle. Nous sommes encore une fois avertis: Jésus dit aussi en effet: «Heureux êtes-vous quand les hommes vous haïssent et vous repoussent: quand ils insultent et rejettent votre nom.» Jésus ne mâche pas ses mots. Mon frère, comme prêtre tu as déjà entendu ces mots du Maître; devenant serviteur de Dieu et serviteur de Son Eglise, tu ne seras pas épargné. Mets seulement ta confiance en Dieu et avec lui, ton service se fera dans la joie. Rappelle-toi en qui tu dois mettre ta confiance. Et prends ta croix avec joie.

Au peuple de Dieu, nous devons lui dire le danger qui nous guette. L'acquisition de la richesse matérielle peut être dangereuse: Malheureux, vous les riches, malheureux vous les repus: car vous avez votre consolation. Une consolation qui chasse de nos cœurs Dieu et nous fait croire que nous avons,

avec ce bonheur qui passe acquis le bonheur éternel—alors que nous nous sommes détournés de Dieu pour notre plus grand malheur. Malheureux, vous les riches! L'argent comme instrument est utile et peut nous aider à faire beaucoup de biens. Mais l'argent est aussi un instrument que Satan utilise aujourd'hui pour nous attirer à lui et nous éloigner de Dieu. Il est sûrement à l'origine de beaucoup de malheurs dans notre monde d'aujourd'hui. Et pourtant, à la tombe, nous n'irons jamais avec notre argent. Au tribunal de Dieu nous n'aurons pas notre argent pour corrompre le juste Juge. Rappelons-nous cette recommandation de Jésus aux premiers missionnaires: «Allez, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. N'emportez ni argent, ni sac, ni sandale...» Allez, pauvre d'argent, de bien matériel. Allez plein de la Parole de Dieu, Parole qui donne vie (Lc 10,1-9) Parole qui sauve. Parole qui donne la vie éternelle. Le troupeau de Dieu qui t'est confié est me semble-t-il malade. Assoiffé d'argent; un argent que Lucifer utilise pour arracher l'amour de nos cœurs. L'amour, qui fait le résumé des commandements de Dieu. Rappelons-nous ce maître de la loi qui interroge Jésus: «Maître, que dois-je faire pour avoir part à la vie éternelle? Jésus lui pose la question. En tant que connaisseur de la loi, que lis-tu? «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même.» Bien répondu, dit Jésus. Va, fais ainsi et tu auras la vie. Si on faisait ainsi, si on s'aimait, notre monde changerait—assurément!

Quand j'écoute le peuple qui m'est confié, c'est ce peuple qui t'es confié aussi. Un peuple plein d'égo (moi, moi) rien que moi! Je conclus: nous manquons d'amour. Très peu d'hommes peuvent encore aimer. Nous n'aimons pas notre prochain: l'amour ne fait rien de mal au prochain. Voyez comment Dieu nous a aimés: Il a envoyé Jésus Christ qui a souffert et est mort pour nous. Reconnaissons-le: nous ne nous aimons pas; nous n'aimons pas notre pays, notre patrie. Comment pouvons-nous progresser! Comment pouvons-nous travailler pour le bien de la Nation! «Ba bolingo, bosambela mpo ya Mgr Gélase Kema Armel, mpo ya mosaleli wa Nzambe oyo. O ntei ya moto nyonso bonzambe bobombami na mpe bonkoyi. Grasia ya bongaga Nzambe etonda na ye, azala na nguya ya koboya mabe. Azala Tata, azala ndeko mpo ya banganga Nzambe ba ye, mpo ya basaleli ba diocèse ya ye, mpo na moto nyonso ya diocèse ya ye.»

Une autre vie va commencer. Dans mon humilité, je veux t'assurer de ma prière et je suis sûr que tes frères évêques font autant. Que Dieu qui t'a choisi, qui t'a élu, te remplisse de force. Avec Saint Paul, je prie pour que tu revêtes l'armure de Dieu en t'entourant de ses vertus: alors tu résisteras aux forces qui nous attaquent, les dominateurs de ce monde de ténébres, les principautés et les puissances infernales, toutes ces forces

qui nous font souffrir. Ces forces sont de Satan; en effet, très souvent les hommes sont des pantins, manœuvrés par Satan, même s'ils ne le savent pas, même s'ils ne le croient pas. Car, seuls, dans leur humanité, ils ne pourraient pas faire autant de mal. Mais les voilà tous distraits, superficiels, et orgueilleux; ils méprisent les défenses que Dieu leur offre, alors, nus, faibles, endormis, influencés, ils finissent par être saisis par l'adversaire qui les manœuvre pour faire souffrir les enfants de Dieu. Que la vérité soit ton épée, la justice ta cuirasse, la foi ton bouclier, ton gilet de sécurité. Par ta foi en la vie future avec Dieu, par ta foi aux vérités que tu enseignes, les flèches enflammées et empoisonnées du Malin, sont rendues inoffensives. Que la foi, la force qui te vient de l'Esprit Saint et la sagesse te rendent toujours victorieux de tout ce qui a Dieu en haine. Crois aussi et toujours à l'amour de Dieu pour toi. Tu es averti; Satan travaille toujours contre celui qui ne lui appartient pas. Il ne va pas perdre son temps avec ceux qui le servent déjà; Ainsi il utilisera son temps avec intelligence pour faire le mal où cela vaut la peine de le faire, -là où il est possible de faire du mal à Dieu.

Dans le monde qu'est le nôtre, mon cher frère, dans ce monde tu es appelé à être un serviteur courageux. Voici ce que Saint Paul te dit, à toi, appelé à devenir apôtre comme lui: Sois un serviteur courageux. «Proclame la Parole de Dieu. Interviens à

temps et à contre temps. Accepte d'être incompris. Dénonce le mal, fais des reproches, encourage-mais avec une grande patience et le souci d'instruire. Et l'apôtre continue à se demander si ce temps n'est pas arrivé déjà: «Un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la vérité, le vrai enseignement. Ils se donneront une foule de maîtres pour calmer leur démanchement d'entendre du nouveau. Ils refuseront d'entendre la vérité pour se tourner vers des récits mythologiques.» Tu auras à supporter la souffrance. Continue de travailler à l'annonce de l'Évangile. Accomplis jusqu'au bout ton ministère, ta mission. A l'image du Christ, travaille à devenir le bon pasteur qui connaît ses brebis et que les brebis connaissent. Comme le Christ, sois prêt à donner ta vie pour tes brebis.

Jésus le Maître n'a pas refoulé le pauvre, le faible, l'étranger. Il n'a repoussé personne cherchant à sauver tous les hommes. Comme membre du Collège épiscopal et d'abord de la Province ecclésiastique du Nord (PENORD), aie le souci de toutes les Eglises et sois prêt à porter leurs soucis.

Par l'imposition de mes mains, par l'imposition des mains des Evêques qui t'entourent ici, que Jésus-Christ, le Saint et Eternel Prêtre, te remplisse de l'Esprit Saint et de sa force pour le plus grand bien de Son Eglise qui est ici à Ouessou, dans la PENORD et celle qui est au Congo. La paix de Dieu soit avec nous! Amen.

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Rapatriement de la dépouille mortelle de l'Abbé Isidore Malonga

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, sollicite une aide financière afin de bien organiser le rapatriement de la dépouille mortelle de M. l'Abbé Isidore Malonga: «Après avoir fidèlement servi l'Eglise surtout dans la pastorale de l'évangélisation, M. l'Abbé Isidore Malonga s'en est allé vers le Père éternel. Afin de bien organiser le rapatriement de sa dépouille mortelle, je sollicite la bienveillance de tous les mouvements d'apostolat et celle des paroisses pour une contribution financière.

La dépouille mortelle arrive à Brazzaville le mercredi 2 mars 2022 à 18h par le régulier d'Air France. L'enterrement suivra le jeudi 3 mars au cimetière de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Les contributions sont attendues à l'économat diocésain. En union de prière pour le repos de l'âme de notre cher Abbé Isidore Malonga.»

CONGREGATION DU TRES SAINT-SACREMENT

Père Thomas Boudzoumou s'en est allé vers l'Eternel

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, annonce le décès du Père Thomas Boudzoumou, prêtre de la congrégation du Très Saint Sacrement: «Pendant que nous pleurons encore M. l'Abbé Isidore Malonga dont la dépouille mortelle arrive ce mercredi 2 mars, j'ai l'immense peine de vous annoncer le décès du Révérend Père Thomas Boudzoumou, Prêtre de la Congrégation du Très Saint-Sacrement, survenu ce samedi 26 février 2022, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Il a quitté paisiblement cette terre après une lutte acharnée contre une pénible maladie. Des informations supplémentaires relatives à l'inhumation vous seront communiquées ultérieurement. En attendant ces précisions, des veillées sont organisées à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo de 16h à 18h et en famille dans la rue Jeanne Vialle au n°48 à Bacongo. J'invite les chrétiens de toutes les paroisses à prier pour le repos de son âme.»



«Ne nous lassons pas de faire le bien, car, le moment venu, nous récolterons, si nous ne perdons pas courage. (...)» (Gal 6, 9-10 a)

L'Église universelle est entrée dans le temps de Carême depuis le mercredi 2 mars 2022. Ce temps culminera à Pâques avec la célébration de la résurrection du Seigneur Jésus-Christ. A cette occasion, Sa Sainteté le Pape François a publié son traditionnel message de Carême intitulé: *«Ne nous lassons pas de faire le bien, car, le moment venu, nous récolterons, si nous ne perdons pas courage. Ainsi donc, lorsque nous en avons l'occasion, travaillons au bien de tous»* (Gal 6, 9-10 a). Dans ce message, le Souverain Pontife rappelle: *«Le Carême est un temps propice pour rechercher, et non éviter, ceux qui sont dans le besoin; appeler, et non ignorer, ceux qui désirent l'écoute et une bonne parole; visiter, et non abandonner, ceux qui souffrent de la solitude. Mettons en pratique l'appel à faire du bien envers tous en prenant le temps d'aimer les plus petits et les sans défense, les abandonnés et les méprisés, celui qui est victime de discrimination et de marginalisation»* (Cf. Enc. Fratelli tutti, n°193).

Chers frères et sœurs,
Le Carême est un temps propice de renouveau personnel et communautaire qui nous conduit à la Pâques de Jésus-Christ mort et ressuscité. Pendant le chemin de Carême 2022 il nous sera bon de réfléchir à l'exhortation de saint Paul aux Galates: *«Ne nous lassons pas de faire le bien, car, le moment venu, nous récolterons, si nous ne perdons pas courage. Ainsi donc, lorsque nous en avons l'occasion (chairôs), travaillons au bien de tous»* (Gal 6, 9-10a).

1. Semaines et récolte

Dans ce passage, l'Apôtre évoque l'image des semences et de la récolte, si chère à Jésus (Cf. Mt 13). Saint Paul nous parle d'un chairôs: un temps propice pour semer le bien en vue d'une récolte. Quelle est cette période favorable pour nous? Le Carême l'est, certes, mais toute l'existence terrestre l'est aussi, et le Carême en est de quelque manière une image. Dans notre vie la cupidité et l'orgueil, le désir de posséder, d'accumuler et de consommer prévalent trop souvent, comme le montre l'homme insensé dans la parabole évangélique, lui qui considérait sa vie sûre et heureuse grâce à la grande récolte amassée dans ses greniers (Cf. Lc 12, 16-21). Le Carême nous invite à la conversion, au changement de mentalité, pour que la vie ait sa vérité et sa beauté non pas tant dans la possession que dans le don, non pas tant dans l'accumulation que dans la semence du bien et dans le partage.

Le premier agriculteur est Dieu lui-même, qui généreusement *«continue de répandre des semences de bien dans l'humanité»* (Enc. Fratelli tutti, n° 54). Pendant le Carême, nous sommes appelés à répondre au don de Dieu en accueillant sa Parole *«vivante et énergique»* (He 4,12). L'écoute assidue de la Parole de Dieu fait mûrir une docilité prête à son action (Cf. Jc 1,21) qui rend notre vie féconde. Si cela nous réjouit déjà, plus grand encore est cependant l'appel à être *«des collaborateurs de Dieu»* (1 Co 3, 9), en tirant parti du temps présent (Cf. Ep 5, 16) pour semer nous aussi en faisant du bien. Cet appel à semer le bien ne doit pas être considéré comme un fardeau, mais comme une grâce par laquelle le Créateur nous veut activement unis à sa féconde magnanimité. Et la récolte? Ne sème-t-on pas en vue de la récolte? Bien sûr.

Le lien étroit entre les semences et la récolte est réaffirmé par saint Paul lui-même, qui affirme: *«À semer trop peu, on récolte trop peu; à semer largement, on récolte largement»* (2 Co 9, 6). Mais de quelle moisson s'agit-il? Un premier fruit du bien semé se retrouve en nous-mêmes et dans nos relations quotidiennes, jusque dans les plus petits gestes de bonté. En Dieu, aucun acte d'amour, si petit soit-il, et aucune *«fatigue généreuse»* ne sont perdus (Cf. Exhort. apost. Evangelii gaudium, n° 279). De même que l'arbre se reconnaît à ses fruits (Cf. Mt 7,16-20), de même la vie remplie de bonnes œuvres est lumineuse (Cf. Mt 5, 14-16) et apporte au monde le parfum du Christ (Cf. 2 Co 2,15). Servir Dieu, sans péché, fait récolter des fruits de sainteté pour le salut de tous (Cf. Rm 6, 22).

En réalité, il ne nous est permis de voir qu'une petite partie du fruit de ce que nous semons puisque, selon le proverbe évangélique, *«l'un sème, l'autre moissonne»* (Jn 4, 37). C'est précisément en semant pour le bien d'autrui que nous participons à la magnanimité de Dieu: *«il y a une grande noblesse dans le fait d'être capable d'initier des processus dont les fruits seront recueillis par d'autres, en mettant son espérance dans les forces secrètes du bien qui est semé»* (Enc. Fratelli tutti, n° 196). Semer le bien pour les autres nous libère de la logique étroite du gain personnel et confère à nos actions le large souffle de la gratuité, en nous insérant dans l'horizon merveilleux des desseins bienveillants de Dieu. La Parole de Dieu élargit et élève notre regard encore plus, elle nous annonce que la véritable moisson est la moisson eschatologique, celle du dernier jour, du jour sans coucher du soleil. Le fruit accompli de notre vie et de nos actions est le *«fruit pour la vie éternelle»* (Jn 4, 36) qui sera notre *«trésor dans les cieux»* (Lc 12, 33; 18, 22). Jésus lui-même utilise l'image du grain qui meurt en terre et porte du fruit pour exprimer le mystère de sa mort et de sa résurrection (Cf. Jn 12, 24); et saint Paul la reprend pour parler de la résurrection de notre corps: *«Ce qui est semé périssable ressuscite impérissable; ce qui est semé sans honneur ressuscite dans la gloire; ce qui est semé faible ressuscite dans la puissance; ce qui est semé corps physique ressuscite corps spirituel»* (1 Co 15, 42-44). Cet espoir est la grande lumière que le Christ ressuscité apporte



Le Pape François

barque dans les tempêtes de l'histoire². Mais surtout personne n'est sauvé sans Dieu, car seul le mystère pascal de Jésus-Christ donne la victoire sur les eaux sombres de la mort. La foi ne nous dispense pas des tribulations de la vie, mais elle permet de les traverser unis à Dieu dans le Christ, avec la grande espérance qui ne déçoit pas et dont le gage est l'amour que Dieu a répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint (Cf. Rm 5, 1-5).

Ne nous lassons pas d'éliminer le mal de notre vie. Que le jeûne corporel auquel nous appelle le Carême fortifie notre esprit pour lutter contre le péché. Ne nous lassons pas de demander pardon dans le sacrement de la pénitence et de la réconciliation, sachant que Dieu ne se fatigue pas de nous pardonner³. Ne nous lassons pas de lutter contre la concupiscence, cette fragilité qui nous pousse à l'égoïsme et à tout mal, trouvant au fil des siècles diverses voies permettant de plonger l'homme dans le péché (Cf. Enc. Fratelli tutti, n°166). L'une de ces voies est le risque d'addiction aux médias numériques, qui appauvrit les relations humaines. Le Carême est un temps propice pour contrer ces écueils et cultiver plutôt une communication humaine plus intégrale (Cf. *ibid.*, n° 43), faite de *«vraies rencontres»* (*ibid.*, n° 50), face à face.

Ne nous lassons pas de faire le bien dans la charité concrète envers notre prochain. Au cours de ce Carême, pratiquons l'aumône avec joie (Cf. 2 Co 9, 7). Dieu *«fournit la semence au sèmeur et le pain pour la nourriture»* (2 Co 9, 10) pourvoit à chacun d'entre nous, non seulement pour que nous puissions avoir à manger, mais aussi pour que nous puissions faire preuve de générosité en faisant du bien aux autres. S'il est vrai que toute notre vie est un temps pour semer le bien, profitons particulièrement de ce Carême pour prendre soin de nos proches, pour nous rendre proches de ces frères et sœurs blessés sur le chemin de la vie (Cf. Lc 10, 25-37). Le Carême est un temps propice pour rechercher, et non éviter, ceux qui sont dans le besoin; appeler, et non ignorer, ceux qui désirent l'écoute et une bonne parole; visiter, et non abandonner, ceux qui souffrent de la solitude. Mettons en pratique l'appel à faire du bien envers tous en prenant le temps d'aimer les plus petits et les sans défense, les abandonnés et les méprisés, celui qui est victime de discrimination et de marginalisation (Cf. Enc. Fratelli tutti, n°193).

2. «Ne nous lassons pas de faire le bien»

La résurrection du Christ anime les espoirs sur terre de la *«grande espérance»* de la vie éternelle et introduit déjà le germe du salut dans le temps présent (Cf. Benoît XVI, Enc. Spe salvi, n° 3. 7). Face à l'amère déception de tant de rêves brisés, face à l'inquiétude devant les défis qui nous attendent, face au découragement dû à la pauvreté de nos moyens, la tentation est de se replier sur son propre égoïsme individualiste et de se réfugier dans l'indifférence aux souffrances des autres. En effet, même les meilleures ressources sont limitées: *«Les garçons se fatiguent, se lassent, et les jeunes gens ne cessent de trébucher»* (Is 40, 30), mais Dieu *«rend des forces à l'homme fatigué, il augmente la vigueur de celui qui est faible. [...] Ceux qui mettent leur espérance dans le Seigneur trouvent des forces nouvelles; ils déploient comme des ailes d'aigles, ils courent sans se lasser, ils marchent sans se fatiguer»* (Is 40, 29-31). Le Carême nous appelle à placer notre foi et notre espérance dans le Seigneur (Cf. 1 P 1, 21), car c'est seulement avec le regard fixé sur Jésus-Christ ressuscité (Cf. He 12, 2) que nous pouvons accueillir l'exhortation de l'Apôtre: *«Ne nous lassons pas de faire le bien»* (Ga 6, 9).

Ne nous lassons pas de prier. Jésus a enseigné qu'il faut *«toujours prier sans se décourager»* (Lc 18, 1). Nous devons prier parce que nous avons besoin de Dieu. Suffire à soi-même est une illusion dangereuse. Si la pandémie nous a fait toucher du doigt notre fragilité personnelle et sociale, que ce Carême nous permette d'expérimenter le réconfort de la foi en Dieu sans laquelle nous ne pouvons pas tenir (Cf. Is 7, 9). Personne ne se sauve tout seul, car nous sommes tous dans la même

Ne nous lassons pas d'éliminer le mal de notre vie. Que le jeûne corporel auquel nous appelle le Carême fortifie notre esprit pour lutter contre le péché. Ne nous lassons pas de demander pardon dans le sacrement de la pénitence et de la réconciliation, sachant que Dieu ne se fatigue pas de nous pardonner³. Ne nous lassons pas de lutter contre la concupiscence, cette fragilité qui nous pousse à l'égoïsme et à tout mal, trouvant au fil des siècles diverses voies permettant de plonger l'homme dans le péché (Cf. Enc. Fratelli tutti, n°166). L'une de ces voies est le risque d'addiction aux médias numériques, qui appauvrit les relations humaines. Le Carême est un temps propice pour contrer ces écueils et cultiver plutôt une communication humaine plus intégrale (Cf. *ibid.*, n° 43), faite de *«vraies rencontres»* (*ibid.*, n° 50), face à face.

Ne nous lassons pas de faire le bien dans la charité concrète envers notre prochain. Au cours de ce Carême, pratiquons l'aumône avec joie (Cf. 2 Co 9, 7). Dieu *«fournit la semence au sèmeur et le pain pour la nourriture»* (2 Co 9, 10) pourvoit à chacun d'entre nous, non seulement pour que nous puissions avoir à manger, mais aussi pour que nous puissions faire preuve de générosité en faisant du bien aux autres. S'il est vrai que toute notre vie est un temps pour semer le bien, profitons particulièrement de ce Carême pour prendre soin de nos proches, pour nous rendre proches de ces frères et sœurs blessés sur le chemin de la vie (Cf. Lc 10, 25-37). Le Carême est un temps propice pour rechercher, et non éviter, ceux qui sont dans le besoin; appeler, et non ignorer, ceux qui désirent l'écoute et une bonne parole; visiter, et non abandonner, ceux qui souffrent de la solitude. Mettons en pratique l'appel à faire du bien envers tous en prenant le temps d'aimer les plus petits et les sans défense, les abandonnés et les méprisés, celui qui est victime de discrimination et de marginalisation (Cf. Enc. Fratelli tutti, n°193).

3. «Nous récolterons si nous ne perdons pas courage»

Le Carême nous rappelle chaque année que *«le bien, comme l'amour également, la justice et la solidarité ne s'obtiennent pas une fois pour toutes; il faut les conquérir chaque jour»* (*ibid.*, n°11). Demandons donc à Dieu la patiente constance du cultivateur (Cf. Jc 5, 7) pour ne pas re-

«Toute la vie du Christ est un oui à Dieu»

Textes: Dt 26,4-10; Rm 10, 8-13; Lc 4,1-13

Dans l'évangile de ce dimanche, nous venons d'entendre, nous l'appelons le récit des Tentations de Jésus ou alors l'évangile de la Victoire de Jésus, parce que dans le désert, où le peuple hébreu avait succombé, Jésus, était sorti vainqueur. Cela me semble intéressant de commencer notre carême par la contemplation d'un Jésus victorieux.

Intéressant parce que nous avons besoin de cette victoire, besoin de comprendre que Jésus a su vaincre le mal, que le mal s'est brisé sur sa Personne.

Toute la vie du Christ est une victoire sur le mal, toute sa vie est un non à la mort, au mensonge, à l'idolâtrie, à la haine, au péché. Toute la vie du Christ est un oui à la vie, à Dieu, à la vérité, à la justice, à la bonté, au pardon.

Toute sa vie est une victoire et la croix, dans ce sens, est la victoire absolue, puisqu'elle est victoire de l'amour et du pardon jusqu'au bout. Cette victoire nous révèle quelque chose d'inouï: Dieu nous a donné son Fils pour que nos vies, notre humanité, notre Histoire trouvent en Lui, la source du salut. Nous sommes sauvés en Lui parce que Dieu est plus grand que notre mal; est plus fort que notre péché.

En nous donnant son Fils, Dieu a introduit dans notre monde, pour tous les temps, pour aujourd'hui, pour hier et pour demain, la semence de sa victoire.

Oui, nous avons besoin de regarder cette victoire, car dans nos vies qui sont toutes marquées par une souffrance, un échec, une faute, il nous est bon de regarder cette victoire du Christ, gage de cette victoire définitive qui nous est promise et semence qui travaille aujourd'hui le monde à la manière d'un ferment.

Sa victoire qui est notre victoire, Il l'a remportée dans un désert, c'est-à-dire qu'il nous a rejoints dans le désert de nos vies, jusqu'au plus désertique de nos vies.

Il vient donner sa vie par sa présence, faire jaillir la source d'eau vive qu'est son amour.

Pour que cet évangile fasse son œuvre en nous, cela suppose: regarder Jésus comme Dieu fait homme, lumière du monde, chemin, vérité, venu pour nous donner une vie qui ressemble à la sienne, nous partager sa lumière.

Il est au désert de notre monde, de nos vies et il l'habite de sa présence.

Alors, puisqu'il est venu pour habiter de sa présence le désert de nos vies, cela veut dire qu'il est là, avec nous, à côté de nous, d'une présence définitive. Il a fait tout le chemin pour nous rejoindre et nous rejoindre jusque dans les recoins les plus désertiques de nos vies. Ce temps de carême, est un temps privilégié pour croire que Dieu est là, compagnon de ma vie, l'ami par excellence qui ne me lâchera jamais la main.

Ce temps de carême, est un temps privilégié pour m'offrir à son amour, me laisser aimer par lui au cœur même des déserts de ma vie. Chacun de nous a ses déserts... Ce sont nos pauvretés, nos fragilités, nos blessures, nos souffrances, nos choix tordus, nos cœurs étriés.

Laissons-Le-nous aimer au cœur même de nos pauvretés, et de notre péché! Acceptons sa présence au cœur même de notre misère! Ce n'est pas facile, car notre réaction c'est de croire que nous serons dignes de Dieu quand nous serons sans péchés.

Non, Dieu nous veut tout de suite et il nous prend dans ses bras, avec notre boue, et nous embrasse tendrement.

Jésus vient dans nos déserts pour les habiter de sa présence: une pauvreté habitée par sa présence est toujours une pauvreté mais cela devient un lieu de rencontre avec l'Amour qui est Dieu, un lieu où je laisse Dieu m'aimer tel que je suis, un lieu d'ouverture à la Grâce.

Nous entrons dans cette première semaine de carême, une semaine pour: croire que Dieu est présent au cœur de nos déserts. Le laisser m'aimer au cœur même de ce qui cloche dans ma vie.

Voilà notre lieu de conversion, une attitude qui va permettre à Dieu d'agir et de faire du neuf dans nos vies.

Pour cela, il nous donne trois Paroles: *«L'homme vivra de la Parole de Dieu»*: *«Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et c'est à Lui seul que tu rendras un culte»*: *«Tu ne mettras pas à l'épreuve, le Seigneur ton Dieu»*.

Ces trois paroles sont le secret de la victoire du Christ pendant ses 40 jours au désert et durant toute sa vie. Ce sont les paroles de notre victoire et de notre bonheur éternel.

Amen!

Fr. Carlos CORREIA, Sss

noncer à faire le bien, pas à pas. Que celui qui tombe tende la main au Père qui relève toujours. Que celui qui s'est perdu, trompé par les séductions du malin, ne tarde pas à retourner à lui qui *«est riche en pardon»* (Is 55, 7). En ce temps de conversion, trouvant appui dans la grâce de Dieu et dans la communion de l'Église, ne nous lassons pas de semer le bien. Le jeûne prépare le terrain, la prière l'irrigue, la charité le féconde. Nous avons la certitude dans la foi que *«nous récolterons si nous ne perdons pas courage»* et que, avec le don de la persévérance, nous obtiendrons les biens promis (Cf. He 10, 36) pour notre propre salut et celui des autres (Cf. 1 Tim 4, 16). Pratiquant l'amour fraternel envers tous, nous sommes unis au Christ, qui a donné sa vie pour nous (Cf. 2 Co 5, 14-15) et nous goûtons d'avance la joie

du Royaume des Cieux, quand Dieu sera *«tout en tous»* (1 Co 15, 28).

Que la Vierge Marie, du sein de laquelle a germé le Sauveur, et qui gardait toutes les choses *«et les méditait dans son cœur»* (Lc 2, 19), nous obtienne le don de la patience et nous soit proche par sa présence maternelle, afin que ce temps de conversion porte des fruits de salut éternel.

Donné à Rome, près de Saint Jean de Latran, le 11 novembre 2021, Mémoire de Saint Martin, Evêque.

FRANÇOIS

Notes

¹ Cf. Saint Augustin, Serm. 243, 9,8; 270, 3; Fr. dans Ps. 110, 1.

² Cf. Moment extraordinaire de prière en temps d'épidémie (27 mars 2020).

³ Cf. Angélus du 17 mars 2013.



Sommet UE-UA, un nouveau départ pour nos deux continents forgé autour d'une vision commune et d'un partenariat renouvelé



Dans le contexte de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de l'Union européenne (UE) et de l'Union africaine (UA) se sont réunis à l'occasion du 6^e Sommet UE-UA, qui s'est tenu à Bruxelles les 17 et 18 février 2022.

Ce grand rendez-vous entre l'UE et l'UA a posé les bases d'une relation renouvelée et d'un avenir en commun, qui sera notre grand projet géopolitique. S'engager en ce sens, c'est œuvrer pour la paix et la prospérité partagées de nos deux continents voisins. Dans leur Déclaration politique finale, les deux Unions se sont accordées sur le déploiement d'un «paquet d'investissements» européens d'au moins 150 milliards d'euros, fléchés selon les besoins et les priorités exprimés par les pays africains et qui doivent permettre d'ouvrir la voie à la constitution d'une communauté de destin euro-africaine.

I - Deux Unions, une vision
A Bruxelles, des engagements ambitieux ont été conjointement adoptés par les Chefs d'Etat africains et européens. Ils ont permis d'ouvrir

la voie à un nouveau partenariat en faveur de la solidarité, la sécurité, la paix et le développement durable. Ce partenariat est tout d'abord fondé sur la situation géographique, la reconnaissance de l'histoire, les liens humains, le respect de la souveraineté, la responsabilité ainsi que sur le respect mutuels de l'Europe et de l'Afrique. Il est important de le rappeler. Notre ambition est de continuer de faire de l'Europe, le premier partenaire de l'Afrique.

C'est pourquoi, nous, Européens, entendons travailler de concert avec les nations africaines à l'élaboration de solutions et d'outils qui nous permettront ensemble de répondre mieux, d'une voix forte et unie, aux grands défis de demain: assurer le développement et la prospérité des deux rives

de la méditerranée; renforcer la démocratie; lutter contre

le changement climatique et préserver la paix et la sécurité communes. Pour bâtir ce futur partagé, nous œuvrerons à la construction d'un partenariat profondément renouvelé, égalitaire et solidaire pour que notre relation privilégiée se renforce, se développe et nous soit mutuellement profitable. Unis et solidaire, nous, européens et africains, nous pèserons sur la marche du monde.

annoncé la mobilisation «d'un paquet d'investissements» publics et privés, d'au moins 150 milliards d'euros en Afrique sur 7 ans, au service de notre ambition commune et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Fléché selon les besoins et les priorités exprimés par les pays africains, ce «paquet contribuera à la mise en place d'économies plus diversifiées, plus du-

communes, notre interdépendance et donc la nécessité d'agir ensemble et de façon concertée. La lutte contre le COVID-19 reste une priorité immédiate. C'est pourquoi, le premier défi pour le partenariat conclu consiste à assurer un accès juste et équitable aux vaccins. Lors du sommet, les dirigeants européens ont réaffirmé leur détermination à fournir aux pays africains au

besoin d'une protection internationale.

Les dirigeants européens et africains se sont aussi engagés à relever les défis posés par la fuite des cerveaux et à investir dans la jeunesse et les femmes, afin de favoriser leur autonomisation, le développement de leurs compétences, leur éducation et leurs perspectives d'emploi, notamment en soutenant davantage l'enseignement et la formation technique et professionnelle.

Des engagements ont enfin été pris pour accroître le développement des échanges et des mobilités professionnelles, scientifiques, culturelles et étudiantes entre l'Afrique et l'Europe.

Nous, «Equipe Europe», sommes convaincus que seule une action multilatérale, concertée et solidaire nous permettra d'être à la hauteur des défis de demain et de mettre fin aux problèmes qui sévissent de part et d'autre des rives de la méditerranée. C'est un véritable contrat de paix et de prospérité qui a été adopté à Bruxelles par l'Union européenne et l'Union africaine, qu'il nous incombe désormais de collectivement mettre en œuvre pour co-construire notre avenir en commun et peser ensemble, unis et solidaire, sur la marche du monde.

Francois BARATEAU,
Ambassadeur de France au Congo
Giacomo DURAZZO,
Ambassadeur de l'Union européenne au Congo
Luigi DIODATI, Ambassadeur d'Italie au Congo
Jean-Paul CHARLIER,
Chargé d'affaires en pied de l'Ambassade de Belgique au Congo
Jonas WIESENECKER,
Chargé d'affaires de l'Ambassade d'Allemagne au Congo

L'avenir de la relation Europe-Afrique: une priorité stratégique de la Présidence française de l'Union européenne

Depuis le 1er janvier 2022, la France assure la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE). Jusqu'au 30 juin, la France aura ainsi la responsabilité d'organiser et de présider les réunions du Conseil de l'UE, d'élaborer des compromis entre les Etats membres et d'émettre des propositions pour déterminer le «cap européen» en matière de politique étrangère.

Conformément à la volonté française, l'Afrique est au cœur de l'agenda diplomatique européen.

Cette priorité stratégique s'est illustrée à Bruxelles, lors du Sommet Union UE-UA (17-18 février) qui a permis de poser les jalons d'une relation renouvelée entre l'Afrique et l'Europe.

Le Bassin du Congo, outil de lutte contre le changement climatique.

L'Afrique subit aujourd'hui les effets du changement climatique plus que toute autre région du monde. Le Bassin du Congo, grâce à ses importantes forêts et ses tourbières, doit être l'une des réponses à la lutte contre le changement climatique.

La participation au Sommet UE-UA du Président de la République du Congo, Denis SASSOU N'GUESSO, a permis de soulever à nouveau les enjeux cruciaux de protection du Bassin du Congo, lors de la table-ronde «Climat» qu'il a co-présidée.

II - Des engagements forts pour une prospérité et une sécurité partagée

1/ Une Afrique et une Europe prospères

Nos dirigeants européens ont

raisons et plus résilientes. Les investissements européens porteront essentiellement sur trois volets: 1) les infrastructures, 2) la santé et 3) l'éducation, tout en tenant compte des défis mondiaux, tels que le changement climatique, le développement durable, le numérique et bien-sûr, le développement du capital humain.

2/ Une coopération renforcée en faveur de la paix et la sécurité en Afrique

D'autre part, ce partenariat renforcé mettra aussi la paix et la sécurité au cœur de ses priorités. Les menaces sont de plus en plus transnationales et de plus en plus complexes. Nous y sommes tous confrontés. Elles nous appellent à poursuivre notre lutte commune. Bien que les réponses aux problèmes africains doivent être d'abord et fondamentalement «africaines», Européens et Africains se sont accordés sur un soutien accru de l'Europe à l'égard de l'Afrique pour lutter contre l'instabilité, la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme.

Ce soutien se traduira notamment par une intensification du soutien européen aux opérations de maintien de la paix autonomes menées par les forces de défense et de sécurité africaines, ainsi que par un plus grand effort dans la formation et le renforcement des capacités et d'équipements des forces armées africaines. Faire face à ce défi majeur requiert de traiter les causes profondes des conflits, et d'aller jusqu'à la résolution effective des crises et à la construction d'une paix réelle et durable.

3/Un renforcement de la souveraineté sanitaire de l'Afrique

La pandémie a mis en évidence nos vulnérabilités

moins 450 millions de doses de vaccin, d'ici la mi-2022. D'autre part, «l'Equipe Europe» mobilisera 425 millions d'euros pour accélérer le rythme de la vaccination et soutenir la distribution efficace de doses, ainsi que la formation des équipes médicales, l'analyse et le séquençage. Il s'agit de passer ici, d'une logique de dons, à une logique de responsabilisation et de soutien à la souveraineté sanitaire de l'Afrique.

4/ Des mobilités plus denses mais plus régulées entre les deux continents

L'UE et l'UA se sont engagés à approfondir leur partenariat en matière de prévention et de lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains. Nos deux Unions approfondiront leur coopération en vue de trouver des solutions durables pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants vulnérables ayant

Maître MILANDOU née Chanel LOUBAKY-MOUNDELE

Notaire

14 rue Likouala, rond-point Poto-Poto
(Immeuble derrière ex-Luna Park)
2e étage, appartement 2
Tél.: (00242) 06 665 04 03/05 629 46 47

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE SOCIETE D'ETUDES DES TERRITOIRES, D'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DESIGN-BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN SIGLE «SETUAD-BET»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 F. CFA

Siège social à Brazzaville, République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 24 janvier 2022 par Maître MILANDOU née Chanel LOUBAKY-MOUNDELE, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 24 janvier 2022, sous folio 017/5 N° 0325, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée ;
Objet: La société a pour objet tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- Aménagement du territoire: élaborer les études pour aider à la décision de l'action publique d'orienter la répartition des populations, leurs activités, leurs équipements dans un espace donné et en tenant compte de choix politiques globaux;
- Etudes urbaines: programmation, renouvellement, prospectives, faisabilité;
- Architecture: de la conception jusqu'à la réception des travaux en tenant compte des contraintes techniques et financières ;
- Urbanisme opérationnel: mettre en place des actions nécessaires à la réalisation d'un projet urbain ;
- Design: donner une vocation industrielle aux produits artisanaux;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage: aider les maîtres d'ouvrage (public ou privé) à définir, piloter et exploiter leurs ouvrages (construction et réhabilitation);
- Résilience urbaine: trouver une construction pluridisciplinaire de la ville (utilisant l'architecture, le design, l'éco-conception et la construction durable, l'urbanisme, la planification sanitaire, la gestion énergétique) qui permette aux systèmes urbains d'être plus adaptables, plus résistants aux crises écologiques, climatiques

ou physiques);
- Etudes techniques tous les corps d'état (TCE): structures, énergie, fluides, VRD et Economie de la construction.

La société peut, en outre, accomplir seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son développement.

Dénomination: La société a pour dénomination: SOCIETE D'ETUDES DES TERRITOIRES, D'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DESIGN-BUREAU D'ETUDES TECHNIQUE, en sigle «SETUAD-BET».

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 11 de la rue Loko Etienne, arrondissement 1 Makélékélé.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Capital: Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F.CFA chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité par les associés.

Gérance: La société est gérée par Monsieur Gilbert SAFOULA.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B12-00036 en date du 18 février 2022.

Pour insertion légale,
Me MILANDOU née Chanel LOUBAKY-MOUNDELE,
Notaire

REMERCIEMENTS

Les enfants OMBANZA remercient tous ceux qui les ont assistés, lors des obsèques le 7 février 2022, à Brazzaville, de leur père, grand-père, le nommé OMBANZA MATHIEU «Magistrat-retraité».

Qu'ils trouvent, ici, l'expression de leur profonde gratitude.

Dieu a donné, Dieu a repris.

Repose en paix, papa et grand-père.



La grande bataille économique en Afrique se précise pour les 10 prochaines années: le cas du golfe de Guinée

Celui qui tient le golfe de Guinée exploite durablement l'Afrique

Introduction

L'impérialisme est terminé, c'est-à-dire la conquête des territoires et des espaces, il a été consubstantiel à l'œuvre de civilisation et à réussir sa mutation au XIX^e siècle avec la conquête des marchés. Le continent africain est actuellement au cœur de cette course au leadership mondial et l'intérêt croissant et de plus en plus violent dont font preuves les anciens et nouveaux alliés trahit cette bataille de positionnement dans ce monde devenu multipolaire, alors que le monde s'engage dans une nouvelle guerre qui cette fois est commerciale. Parlons des alliés traditionnels, en ce qui concerne les décideurs européens, ils souffrent de la faiblesse de leur marché et sont à la recherche de débouchés. Or l'Afrique cherche des partenaires pour accompagner sa croissance, par voie de conséquence, elle exige et impose tant bien que mal l'exigence d'une relation plus équilibrée.

Les experts de l'Institut National d'Intelligence Stratégique relèvent que depuis une décennie, deux superpuissances cristallisent la grande bataille économique (conquête des marchés) en Afrique. Les États-Unis et la Chine qui se livrent à un duel de marchés aussi féroce que l'était la course à la colonisation franco-anglaise du XIX^e siècle. Leurs stratégies d'influence ont détrôné la puissance militaire, mais c'est bien une guerre qui se déroule. L'économie est donc, s'il fallait encore le prouver, une arme de conquête. Un léger tour en arrière nous renseigne qu'il y a vingt ans, le monde connaissait une révolution comparable à peu d'événements dans l'histoire. La fin de l'URSS, et par conséquent la fin de la bipolarité du monde, consacrait le triomphe du capitalisme financier et faisait entrer de plain-pied l'ensemble de la planète dans l'ère de la mondialisation. Popularisée par Theodore Levitt dans un article resté célèbre, la globalisation des marchés devenait enfin une réalité au fur et à mesure que les pays du bloc communiste acceptaient l'entrée dans l'économie de marché. Le choix de la Chine d'entrer dans ce mouvement d'ouverture économique, dans une voie certes particulière baptisée «socialisme de marché», acheva de couronner la décennie 1990 comme celle de la mondialisation.

Dans le même temps, l'explosion de la société de l'information et sa capacité à tendre de plus en plus vers l'immédiateté de cette dernière après tout, la guerre du Golfe ne fut-elle pas la première guerre en direct? Modifiaient en profondeur les possibilités d'action des États. L'extrême médiatisation de la guerre, couplée avec la transformation de cette dernière depuis la fin de la guerre froide, a obligé à une modification majeure des formes d'accroissement de puissance des États soulignent les experts de l'INIS. Certes la puissance reste toujours la capacité de plier l'autre à sa volonté, par la promesse d'un bienfait ou la menace de représailles. Néanmoins, si les buts restent les mêmes, force est de constater

que les stratégies et les formes mêmes de la puissance se sont radicalement modifiées en vingt ans... Si les formes et les stratégies ont changé il y a aussi des mutations observées sur la rivalité chino-américaine qui impose une redéfinition du concept de guerre économique. La guerre économique est un concept polysémique qui désigne généralement l'ensemble des modes de conflictualité entre les agents économiques au sein d'un ou plusieurs systèmes économiques. La guerre économique en Afrique est rattachée PRINCIPALEMENT à une optique mercantiliste. Dans cette perspective, la guerre économique désigne le mode normal de relations internationales, où des économies concurrentes utilisent le jeu des échanges internationaux pour capturer un maximum de ressources. Le mercantilisme soutient alors que la guerre économique est un jeu à somme nulle. Revenons à l'observation de l'expansion chinoise en Afrique qui ne se limite pas au «piège de la dette» ou à ces nouvelles routes de la soie. La Chine a une véritable politique géostratégique sur le continent, elle mène des actions d'influences qui visent plusieurs buts aussi bien économiques, diplomatiques que militaires.

L'essentiel de la doctrine stratégique chinoise

- Sa doctrine stratégique contenue dans le « Livre blanc des relations sino-africaines » paru en 2005 nous enseigne : la coopération à tous les niveaux, mais non-intervention dans les affaires internes, c'est le socle doctrinal exprimée dès 2005, produit par le gouvernement chinois.

Face à la stratégie chinoise, les États-Unis semblent parfois désarmés.

Ce n'est pas tant une question de moyens que de structure. Les deux empires peuvent se battre à coup de dollars sans qu'aucun vainqueur n'émerge (la théorie des jeux à somme nulle). En revanche il est difficile de lutter contre un géant économique monolithique décidé à redéfinir la mondialisation et à conquérir un maximum de marché. Face à une doctrine d'État, un capitalisme contrôlé par le gouvernement, des banques dédiées au financement de pays entiers, une communication musclée, la tâche est ardue. C'est le fossé entre une économie qui mène une guerre avec des règles internes pluralistes et plusieurs aspirations et une autre qui a défini une feuille de route globale et unique. La Chine représente le cauchemar de tout économiste libéral : un État entrepreneur offensif aux moyens illimités contrôlant toute la chaîne industrielle, commerciale, financière, militaire et diplomatique. Parlons donc de cette grande bataille économique.

La course au leadership économique en Afrique : Objectif 2030

Au-delà des États, de leur situation politique, géographique, stratégique, c'est sur le terrain

des ressources économiques que se précise la grande bataille économique en Afrique pour les 10 prochaines années. Il faut se rendre compte que l'Afrique est un théâtre d'opérations permanent, mouvant sur tous les fronts. Le contrôle des matières premières détermine les affrontements politiques. Le jeu des extrémismes montés en puissance de toutes pièces viennent brouiller la lecture des dessous des cartes entre terrorisme islamique, églises de réveil, nationalisme, ethnocisme. Depuis les années 2008. Le préfixe multi (multiculturelle, multiples partenaires, multiples offres de développement économique, multiples offres de services... continuer la liste serait cruel) souffre donc d'une



Patrice Passy répondant aux questions des journalistes.

excitation particulière en Afrique du fait des effets dynamiques de la course aux relais de croissance externes des grandes puissances. Cela se traduit par : 1. la convergence des appétits à tout prix des puissances mondiales sur les richesses des pays africains 2. le raffinement du schéma de prédation des grandes multinationales (bras séculier des alliés traditionnels et des BRICS) 3. le renforcement des encerclements cognitifs (normes, connaissances, ingénierie juridique, financière, publique, le paravent démocratique et droit-de-l'homme, etc...) 4. la nécessité de Washington d'accélérer l'implémentation de sa stratégie africaine. Pour preuve l'officialisation, le 1^{er} octobre 2019, de la Société de financement du développement international des États-Unis (DFC) est la réponse défensive des Américains pour ouvrir une nouvelle ère de leur présence en Afrique.

L'objectif pour Washington

- Rivaliser avec la Chine qui, présentée par les chercheurs comme la première puissance mondiale d'ici 2030, s'est ancrée en Afrique et continue d'y nourrir de grandes ambitions. Une présence chinoise qui n'embête pas que les Américains. La France n'a que tardivement réalisé son ampleur, particulièrement dans les pays francophones où, malgré ses liens historiques, l'Hexagone a considérablement reculé en terrain économique. La France a manqué de réactivité face aux stratégies d'influence et de positionnement des nouvelles puissances, rendues possibles par son amollissement et ses difficultés à maintenir son périmètre de puissance. Les domaines priorités de Washington

- Les infrastructures, les services financiers, l'énergie et l'agriculture.

5. Sans être exhaustif, le fait que Vladimir Poutine se fraye un chemin en Afrique, est une mauvaise nouvelle pour les intérêts américains.

Objectif du Kremlin :

- doubler d'ici 2024 les recettes du commerce russe en Afrique qui ont franchi la barre des 20 millions de dollars en 2018. Les analystes s'attendent à ce que la Russie aille plus loin, avec probablement la prise de participation directe dans des entreprises. Ce retour de la Russie en Afrique était presque prévisible. Depuis les sanctions économiques liées à la situation en Crimée, Moscou cherche de nouveaux débouchés, des mar-

chés alternatifs.

Les Russes ont leur propre doctrine économique :

- ils proposent aux pays endettés un échange sur le modèle «on efface votre passif en échange de participations dans les sociétés que vous contrôlez». C'est une troisième voie bien différente de celles empruntées par Washington ou Pékin. Les Américains privilégient les entreprises privées, les Chinois installent leurs sociétés et leurs hommes, les Russes s'appuient sur le développement local

Les grandes ambitions russes

- l'exploration géologique, l'extraction minière, l'énergie, les hydrocarbures, mais aussi les High Tech.
- II - Les dynamiques endogènes africaines : l'africanisation future du monde a commencé

I - Vers la fin des monopoles en Afrique

Pour les experts de l'INIS, la fin de la guerre froide n'offre plus aux alliés traditionnels, le cadre d'affrontement géostratégique des années 50 à 80. Cependant, faute de nouvelles doctrines, la redéfinition de leur puissance n'a pas pour autant été réécrite, malgré l'élargissement du champ des possibles que la géopolitique, la géoéconomie mondiale impose et propose à l'Afrique. Si l'Afrique est désormais habituée à la convoitise mondiale, le contexte de guerre économique sur la décennie 2020-2030 s'annonce cependant complètement différent. En effet, le Continent prend des positions pour ne pas en être seulement l'objet, mais aussi un acteur majeur. De plus en plus

d'États le démontrent par leurs ambitions.

Un exemple

Le Rwanda est devenu une référence en matière d'affaires et un modèle de progrès économique, surpassant même de nombreuses économies occidentales dans le très célèbre Doing Business. Terrain d'or pour son dynamisme économique, sa croissance moyenne de 9,9% sur les dix dernières années (comme on en voit plus en Occident depuis bien longtemps déjà), son marché de 100 millions d'habitants, sa stratégie de privatisation qui devrait se concrétiser au cours de cette décennie et sa dynamique compagnie aérienne désormais cinquième mondiale en termes de dessertes aériennes, l'Éthiopie voit grand et insiste dans l'«hydro-guerre» contre l'Égypte. Ce dernier, à son tour, à jeter son dévolu sur le sud du Sahara. Même les secteurs privés africains s'illustrent de plus en plus ces dernières années avec la conquête de marchés mondiaux via l'implantation/l'acquisition d'entreprises en Occident, le développement d'offres types pour ces marchés. Cependant dans une récente analyse, l'agence de notation Moody's a relevé un ensemble de chocs auxquels s'exposent les pays africains dans ce contexte d'affrontement des géants du monde. Le Gabon, premier exportateur de la CEMAC en 2017, le Ghana, économie prometteuse de la CEDEAO, l'Afrique du Sud, géant économique africain, et l'Égypte, leader économique au Moyen-Orient, sont en première ligne parmi les victimes collatérales de cette situation.

A - L'État gestionnaire des intérêts stratégiques cède inéluctablement la place à l'État stratège africain. Le continent va devoir installer un milliard de nouveaux urbains en une génération. Ce que l'Afrique va faire, personne ne l'a jamais fait... Il faut tout inventer !

a-État gestionnaire vs État stratège

La mondialisation impose aux États gestionnaires d'évoluer vers l'État stratège. En effet le concept d'État stratège fait référence à l'intervention de l'État dans la vie économique du pays en vue de l'organiser, afin de définir des domaines de priorité à développer, et d'ordonner une aide adaptée à ces secteurs. Les actions de l'État stratège témoignent d'une volonté d'accroître la performance des entreprises nationales, cela est d'autant plus d'actualité dans un contexte de mondialisation des échanges. La problématique de rendre les États africains stratège face à la grande bataille économique en Afrique qui se précise dans les 10 prochaines années à venir témoigne de la prise de conscience d'une nécessaire collaboration des secteurs privé et public afin d'accroître l'industrialisation notamment de l'économie nationale. La collaboration tend à apparaître peu à peu comme une évidence, alors que les États se doivent de trouver leur place dans une économie mondiale qui tend à être marquée par la division internationale du travail. L'État devient coordinateur des

différentes actions et est garant de la cohérence de celles-ci, mais permet également de créer une synergie entre les petites et moyennes entreprises, les centres de recherche et les grands groupes industriels. Le rôle de l'État stratège comme à le répéter les experts de l'INIS s'inscrit dans une démarche de développement économique par l'innovation sociale, perçue comme facteur de croissance. Les États stratèges africains doivent s'intégrer dans une logique de puissance et de rayonnement sur le plan économique afin de mieux bâtir puis structurer leur influence sur la scène internationale.

B - Afrique : «espaces convoités», et «zone utile», de la compétition géopolitique mondiale.

L'Afrique Centrale, depuis le 11 septembre, fait l'objet, non seulement, d'une réévaluation géostratégique par les grandes puissances (États-Unis, Chine, Russie, Inde, Brésil, Royaume-Uni, France...) et aussi, d'un reclassement géo-économique par les «majors» pétroliers. Elle n'est plus uniquement une zone de confort stratégique. Elle remplit désormais, les critères permettant d'intégrer les «espaces convoités», les «zones utiles», de la compétition géopolitique mondiale. A cela s'ajoute le terrorisme mondial, la cherté du prix du baril de pétrole qui fait de cette zone, partie intégrante du Golfe de Guinée, une région hautement stratégique.

Dans son acceptation la plus large, le Golfe de Guinée comprend l'Angola, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée-Equatoriale, le Nigeria, la RD-Congo, Sao Tomé et Príncipe. Tous ces pays, à l'exception du Cameroun, ont un point commun : le pétrole. Les réserves confirmées de pétrole, le long des 3.700 kilomètres de la ligne côtière du golfe de Guinée, s'élevaient à 15 milliards de barils. Selon le Centre d'Études stratégiques américain à l'heure actuelle, les pays du golfe de Guinée produisent ensemble 4 500 000 barils de brut par jour.

D'après ses prévisions dans 5 ans, ces pays s'attribueront 20% du marché mondial du pétrole. La raison pour laquelle je parle de guerre économique concernant cette partie du monde est que le Golfe de Guinée, et notamment sa composante Afrique Centrale, bénéficie d'une position géostratégique qui le met en contact avec toutes les autres sous-régions. Il est donc incontournable pour toute question qui a trait à l'Afrique. Les États occidentaux (France, Grande Bretagne, Belgique, Espagne), orientaux (Chine, Japon, Inde, Israël), du Sud (Brésil) et d'Afrique (Afrique du Sud, Nigeria, Libye, Maroc) ; sans oublier leurs acteurs privés de toutes natures : multinationales, institutions internationales, idéologues, prédateurs, affairistes ont tous compris : celui qui tient le Golfe de Guinée tient l'Afrique. Nous assistons ainsi, à des conflits entre intérêts stratégiques rivaux, concurrents, complémentaires dans le jeu des échanges internationaux.

Patrice PASSY
Directeur de l'Institut National d'Intelligence Stratégique

L'éducation dans le PND: une question oubliée ou ignorée?

Vénérables et honorables parlementaires, Le gouvernement Anatole Collinet Makosso venait de soumettre à votre approbation, un projet de loi portant sur un Plan national de développement. Quinquennal (2022-2026), il s'articule sur six piliers stratégiques: la promotion de l'agriculture, de l'industrie, des zones économiques spéciales, du tourisme, de l'économie numérique et de l'immobilier. A propos, la ministre Ingrid Olga Ebouka Babackas à qui était revenue la mission de porter ce projet avait déclaré que c'était une production intellectuelle de haute facture made in Congo qui visait une économie forte, diversifiée et résiliente pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible. Dit de "deuxième génération", ce plan est, de l'avis du Gouvernement, une transposition de la vision politique du Chef de l'Etat. Sans coup férier, les deux chambres du Parlement l'ont approuvé, sans le moindre amendement.

Ce blanc-seing est totalement au rebours de la réalité et de la situation de notre éducation. Elle nous a surpris et indigné et pour cause: en attendant de voir si la promesse des fruits, dans cinq ans, suivra bien celle des fleurs à vous présentées, une question me taraude l'esprit: comment les deux chambres du Parlement, chacune en ce qui la concerne, ont littéralement adoubi, en laissant passer comme une lettre à la poste ledit projet, sans s'inquiéter de l'état désastreux de notre système éducatif en proie à un profond marasme? Pourquoi croyez-vous que le programme de société du Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, consacre la capitale question de l'éducation à la dernière place, au point où tout un plan puisse, pendant cinq années consécutives, ne pas y faire mention? Vous voulez nous faire croire qu'elle a été renvoyée aux calendes grecques pour connaître le sort infructueux des années 2012-2014 proclamées années de l'éducation de base? En vous abstenant de rappeler au Gouvernement la grave omission de n'avoir pas inscrit la lancinante question de l'éducation au registre des urgences nationales, n'êtes-vous pas allés sur les brisées de la volonté du peuple dont vous êtes les représentants? Jugez-en vous-mêmes. La question du marasme de notre système éducatif est mieux connue de vous comparativement aux autres compatriotes congolais. Cette conviction m'a été confortée et aiguisée par la déclaration très à propos de l'honorable député de Bokoma, quand il évoquait, avec force peine, l'état piteux et moribond de l'école de sa circonscription électorale. C'était à l'occasion de son passage au 7 heures dominical de Mesmin Obambe sur Radio Congo. L'empathie de ce représentant du peuple avec son électoral était un révélateur convainquant des bonnes relations de nos parlementaires avec leurs mandants. Grande donc a été ma déconvenue face au quitus des parlementaires au PND, sans le moindre amendement ni allusion à l'abysse dans lequel est englu notre système éducatif.

Et pour cause? Dans une lettre que je vous adressai en date du 6 novembre 2020, alors que vous étiez en pleine session, je titrai: "Brisons le mur de la résignation et de l'indifférence: sauvons l'école". Ce n'était point un hymne à l'alarmisme. A la vérité, je vous alertais pour ne pas fermer les yeux sur les dangers et sur la litanie des pathologies sévères qui entravent le bon fonctionnement de notre école, pathologies au nombre desquelles on peut nommer: effectifs pléthoriques d'élèves dans les salles de classe, pénurie d'enseignants, déficit criard de titulaires, prédominance scandaleuse de prestataires sans formation ni encadrement pédagogique, pluralité de classes multigrades... et dans des conditions exécrables, défaut de tables-bancs, de laboratoires et de bibliothèques... Au sujet du déficit en personnel enseignant, par exemple, outre les données rapportées par l'honorable Bokomaka, je vous ajoute celles des districts de Ngo et Mbon pour vous aider davantage à mieux être édifié sur la longueur, la largeur et la profondeur du précipice dans

lequel se trouve notre système éducatif.

Tableau exprimant les besoins

Mbon		
	Primaire	CEG
Besoin	42	15
Existant	16 (38,09 %)	03 (20 %)
Déficit	24(57,14 %)	12 (80 %)

Ngo		
	Primaire	CEG
Besoin	137	16
Existant	17 (12,41 %)	5 (31,25 %)
Déficit	120 (87,59 %)	11 (68,75 %)

Cette étude date de 2017 et je ne crois pas que les choses aient changé favorablement. Ces chiffres, très éloquentes, peignent un tableau sombre qu'on peut transposer pour les écoles de Tokou, Ntsiaki, Mapati, Djoum, Kakamoeka, Bitala, bref, de tous les districts du Congo.

J'entends encore le Gouvernement clamer haut et fort que le PND 2022-2026 vise une économie forte, diversifiée et résiliente pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible. Créer des emplois et réduire le chômage des jeunes, la pauvreté, l'exode rural et les importations agricoles sont, entre autres, les objectifs de ce PND, soutient-on au Gouvernement. Je veux bien vous croire, mais à quoi sert-il de promettre or et argent à un mourant en le gardant loin de la clinique où l'on devrait prendre soin de sa santé. Jugez-en vous-mêmes! De deux choses l'une: la question de la sortie du marasme de notre système éducatif a-t-elle

été oubliée ou ignorée?

Vénérables et honorables parlementaires, Connaissez votre patriotisme

prendre soin des études de sa progéniture d'après l'adage qui dit: «Chacun pour soi, Dieu pour tous». Voici venu le temps et le point nommé de greffer impérativement aux six piliers du PND, une septième colonne cardinale qu'est l'éducation. En effet, à défaut de cette stèle, le PND sera semblable à une structure imposante bâtie sur du sable mouvant, si nous reconnaissons que l'homme compétent est le principal animateur de cet édifice qu'est le PND. Ne pas en tenir compte, c'est faire preuve de cécité et aller au-devant des mécomptes et hypothéquer l'avenir de tous ces efforts.

Vénérables et honorables parlementaires,

Albert Camus déclarait: «Même l'abstention est un choix». Voilà pourquoi j'ai choisi de parler et de ne pas craindre les laudateurs qui viendront à vous pour m'accuser de soulever la poussière, alors que mes pieds sont bien dans l'eau. J'ai choisi de parler de crainte d'être coupable d'un crime: la non-assistance à enfant en péril. Je veux dire que je ne pouvais consentir à me faire hara-kiri, en sciant la branche sur laquelle

le je suis assis par mon silence coupable.

Georges Jacques Danton écrit, avec raison, que «Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple». En vérité, en vérité je vous le dis, la fusée du développement ne pourra être lancée, si en amont, nous n'avons pas mis en marche son moteur qui a pour nom éducation de qualité pour tous. Si donc nous ne nous levons pas pour nous occuper efficacement de nos enfants par une éducation de qualité, ils s'occuperont de nous de la pire des manières: voilà pourquoi nous avons commencé à les voir se convertir allègrement en Bébés noirs, Kulunas, Arabes ou Américains. Le pire est à venir, si nous ne nous laissons pas avertir. Rome brûle, cessons de chanter et regardons tous dans la même direction. Vénérables et honorables parlementaires, je vous prie de trouver ici toute l'expression de ma très haute considération.

Patrice TSOUMOU
Président de la Dynamique pour la promotion de l'éducation de qualité pour tous & développement

SEURECA
Succursale du Congo de la société SEURECA SAS,
Siège social: 21, rue de la Boétie - 75008, Paris, France
Adresse de la succursale: S/C PricewaterhouseCoopers Tax & Legal, Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Immeuble BSCA Bank, 6ème étage, B.P.: 1140, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo / RCCM: CG/BZV/17 B 7014

CHANGEMENT DU REPRESENTANT DE LA SUCCURSALE

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président de la société, en date du 21 décembre 2021, enregistré le 17 février 2022, à Brazzaville - Recette de Bacongo, sous le numéro 0227 folio 032/01, celui-ci a notamment décidé de désigner, en qualité de nouveau représentant de la succursale SEURECA CONGO, Monsieur Olivier DUTHOIT, en remplacement de Monsieur Laurent ARCHIMBAUD. Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du 22 février 2022, sous le numéro 22 DA 30.

Pour avis,
Le Directeur Général.

OFIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 400.000.000 de francs CFA
Siège social: 319, avenue du Général de Gaulle, B.P.: 670, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2000-B16-00011

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date, à Pointe-Noire, du 20 janvier 2022, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre) le 1er février 2022, sous le numéro 0935, folio 021/50, les Associés ont notamment décidé de:
-prendre acte de la démission de Monsieur Julien HEUZE de ses fonctions de Directeur Général de la société, et de ne pas nommer de nouveau Directeur Général, en remplacement de Monsieur Julien HEUZE, Directeur Général démissionnaire;
-confirmer en tant que de besoin, Monsieur Luc-Emmanuel Zanghieri dans ses fonctions de Président de la société, disposant des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, pour une durée illimitée.
Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 17 février 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00095. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée le 17 février 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00233.

Pour avis,
Le Président.

«ALFACOM» S.A.R.L.U.
Société à Responsabilité Unipersonnelle en liquidation au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège de liquidation: 142, rue Haoussa, Poto-Poto Brazzaville (République du Congo)
R.C.C.M N°17 B 70 53 du 17 mai 2017

DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION

En date du 06/12/2021, l'Associé Unique de la société qu'en-tête a pris les décisions suivantes:
- La dissolution anticipée de la société ainsi que sa mise en liquidation amiable, à compter du 06 décembre 2021, conformément aux dispositions statutaires et des articles 203 à 241 de l'Acte Uniforme sur les sociétés commerciales;
- La nomination de M. Arsène YAUCAT-GUENDI en qualité de liquidateur, fixé le siège de liquidation au siège social et confère tous pouvoirs de formalités au liquidateur. Mention en a été faite au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville (République du Congo) qui l'a enregistré sous le numéro 22 DA 7 en date du 14/01/2022.

POUR AVIS
Le Liquidateur,
M. Arsène YAUCAT-GUENDI

PATRIMOINE

User de la technologie pour promouvoir la diversité linguistique

La communauté internationale a célébré le dimanche 21 février dernier la 22^e Journée internationale de la langue maternelle sur le thème: «L'emploi de la technologie pour l'apprentissage multilingue: défis et opportunités». Proclamée en novembre 1999, cette journée vise à attirer l'attention sur les questions linguistiques, mais aussi à mobiliser les différents acteurs pour appuyer la mise en œuvre des stratégies et politiques en faveur de la diversité linguistique et du multilinguisme dans toutes les régions du monde.

La technologie est primordiale dans la sauvegarde des langues maternelles. La directrice générale de l'UNESCO Mme Audrey Azouley l'a signifié dans une déclaration à l'occasion de cette journée: «La technologie peut fournir de nouveaux outils à cet effet, en nous permettant, par exemple, d'enregistrer et de conserver des langues qui n'existent parfois que sous forme orale; en facilitant leur diffusion et leur analyse; en un mot, en faisant de parler locaux un patrimoine partagé. Mais avec le risque d'uniformisation linguistique que porte internet, il faut aussi prendre conscience que le progrès technologique ne peut rester au service du plurilinguisme qu'aussi longtemps que nous y veillerons.»

La Journée a été célébrée cette année alors que le monde est toujours confronté à une perturbation du système éducatif due à la COVID-19. D'après l'UNESCO la pandémie a engendré de nouvelles inégalités, la marginalisation et l'exclusion. L'agence onusienne a ainsi appelé les décideurs politiques, les

éducateurs et les enseignants, les parents et les familles à s'engager davantage en faveur de l'inclusion dans l'éducation et la société pour faire progresser la reprise de l'éducation en cette période de COVID-19. Les langues et le multilinguisme peuvent faire progresser l'inclusion et atteindre les objectifs de développement durable (ODD) dont le principe est de ne laisser personne de côté. L'UNESCO estime que l'éducation, fondée sur la première langue ou la langue maternelle, doit commencer dès la petite enfance, car la protection et l'éducation de la petite enfance sont le fondement de l'apprentissage.

N'étant pas en marge, le Congo a organisé plusieurs activités entre autres des conférences et a accordé des prix aux personnages qui militent pour la promotion des langues maternelles congolaises. On peut citer Marcel Poaty qui a reçu le prix Joseph Tchiamas, trophée de la promotion des langues maternelles décerné chaque année à l'occasion de cette journée. Ce prix lui est attribué pour son



Des ouvrages pour vulgariser les langues locales

apport dans la dernière phase de la rédaction du dictionnaire français-vili paru aux Editions l'Harmattan, en 2008. «Ce prix que je viens de recevoir constitue un encouragement pour moi et cela veut dire que nous devons continuer à travailler dans le même sens», a dit le heureux récipiendaire.

Plus de 43% des langues parlées dans les mondes menacés de disparition. Les langues jouant un rôle déterminant dans le développement et la préservation du patrimoine culturel, l'UNESCO appelle à leur sauvegarde. «Les langues, avec leurs implications complexes d'identité, de communication, d'intégration sociale, d'éducation et de développement, revêtent une importance stratégique pour les peuples et pour la planète. Du

fait des processus de mondialisation, elles se trouvent désormais de plus en plus menacées, voire disparaissent complètement. Or, lorsque les langues s'éteignent, la diversité culturelle, qui fait la richesse de l'humanité, s'estompe aussi. Seules plusieurs centaines de langues sont véritablement valorisées dans le système éducatif et dans le domaine public, et moins d'une centaine sont utilisées dans le monde numérique. Cela signifie que toutes les deux semaines, une langue disparaît, emportant avec elle tout un patrimoine culturel et intellectuel. Les sociétés multiculturelles existent à travers leurs langues et il est donc impératif de redoubler d'efforts pour préserver la diversité linguistique.»

E.M-O

DROITS DE L'HOMME

Une situation inquiétante au Congo

Le Centre d'actions pour le développement (CAD), une organisation de défense des droits de l'homme, a publié son rapport 2022 sur l'état des droits humains au Congo titré: «Pas de marche vers le développement sans respect des droits humains». Sa présentation officielle a eu lieu au centre d'information des Nations Unies le 22 février à Brazzaville.

C'est Trésor Chardon Nzila Kendet, directeur exécutif du CAD, qui a présenté ce rapport qui s'étend sur 78 pages. En présence de Joé Washington Ebina, président de la Fondation Ebina, de responsables et représentants d'une poignée d'organisations des droits de l'homme et de journalistes. Le rapport pointe du doigt la situation des droits humains au Congo.

Il présente une situation peu reluisante. Pour Trésor Chardon Nzila Kendet, «ce rapport est une réponse au Président de la République et à son Gouvernement. Cette marche vers le développement imaginaire est enrayée par de graves violations des droits humains. Le respect des droits humains et la marche vers le développement sont conciliables et indispensables». La situation au Congo est catastrophique, a-t-il dit. Le rapport a épinglé plusieurs atteintes; au droit à la vie, à la liberté d'expression, d'information et de manifestation... «La situation sanitaire du Congo est à ce jour médiocre, le Congo devient un désert médical. La pension de retraite se paie de façon irrégulière; l'eau potable dans les zones urbaines et rurales est pratiquement rare, l'accès à l'électricité difficile. A cela s'ajoutent les atteintes au droit à la vie, avec comme conséquences la torture, les détentions arbitraires; la dégra-

datation de l'environnement par l'exploitation illégale des mines et des forêts. La COVID-19 est instrumentalisée par les gouvernements pour limiter les libertés des citoyens. Par exemple, le couvre-feu qui continue à être maintenu depuis mars 2020. Jusque-là les biens faits de ce couvre-feu dans la lutte contre la COVID-19 ne sont pas connus. Le couvre-feu ne s'explique plus, il contribue tout simplement à restreindre les libertés et contrôler les mouvements



Trésor Chardon Nzila Kendet et Joé Washington Ebina

des citoyens», a dit Trésor Nzila. Ce rapport a proposé une série de recommandations allant dans le sens du changement,

a indiqué le directeur exécutif du CAD.

Philippe BANZ

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Soutenir l'avancement des droits des femmes

Prélude à la Journée internationale de la femme édition 2022 placée sous le thème: «l'égalité aujourd'hui pour un avenir durable», il a été organisé le 21 février une tribune intitulée «Un relèvement durable et féministe». A cette occasion le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Antonio Guterres, a plaidé pour l'avancement des droits des femmes.

Dans moins d'une semaine de l'humanité va célébrer la Journée internationale dédiée à la femme, alors que ces dernières voient leurs droits battre en retraite. Ce qui ne sera pas le cas car les femmes jouent un rôle capital pendant les crises

que connaissent le monde. Le secrétaire général de l'ONU l'a rappelé: «Les femmes ont fait face à la pandémie de COVID-19 avec héroïsme, en tant que médecins, infirmiers, agents de santé publique et travailleurs sociaux. Mais en même temps, les femmes et les filles ont été les premières à perdre leur emploi et leur accès à l'enseignement, à assumer davantage des tâches non rémunérées et à subir la montée en flèche des violences domestiques, des cyber atteintes et des mariages d'enfants. La pandémie a mis en lumière une vérité ancestrale... Notre monde et notre culture restent dominés par les hommes», a-t-il déploré.

Antonio Guterres a exhorté à une prise de conscience, car selon lui, la femme est un acteur clé du développement. «A l'heure où nous nous tournons vers l'avenir, le seul relèvement durable qui donnera les mêmes chances à chacune et à chacun est un relèvement féministe, résolument centré sur l'avancement des femmes et des filles», a-t-il dit. Aussi a ajouté le secrétaire général de l'ONU: «Lorsque le monde investit pour élargir les opportunités pour les femmes et les filles, c'est toute l'humanité qui y gagne. L'heure est venue de faire avancer les droits des femmes. C'est une question de justice, d'égalité et de bon sens. Nous avons besoin d'un relèvement durable et féministe, centré sur les femmes et les filles et mené par elles», a précisé Antonio Guterres.

E.M-O

FAUNE

Quatre interpellations pour trafic d'ivoire à Oyo

A Oyo, dans le département de la Cuvette, quatre présumés trafiquants ont été interpellés le 19 février. L'un d'eux a été pris en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de quatorze pointes d'ivoire dont sept morcelées en deux, pesant au total 35,16 Kg, représentant sept éléphants tués. Les trois autres ont été rattrapés le même jour après dénonciation.



Les présumés trafiquants tenant des défenses d'éléphants

Les interpellations de ces présumés délinquants fauniques ont été réalisées par les éléments de la section de Recherche judiciaire de Région de Gendarmerie d'Owando et d'Oyo, et les agents de la Direction départementale de l'Economie forestière de la Cuvette avec l'aide technique du Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage (PALF).

L'un des trafiquants présumés aurait acheté ces pointes d'ivoire dans des villages situés dans une aire protégée sur l'axe Makoua-Mambili. Elles étaient stockées à Oyo depuis plusieurs jours au domicile de l'un de ses complices, en vue de les vendre. Il s'agirait d'un réseau dans lequel chacun a un rôle: acheteur, revendeur, démarcheur... Ayant reconnu les faits qui leur sont reprochés, les quatre personnes ont été présentées devant le procureur du Tribunal de Grande Instance d'Oyo le 25 février et placées sous mandat de dépôt. Elles encourrent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme et jusqu'à 5 millions de F.CFA d'amende chacun suivant la loi.

Le commerce illégal des produits de faune conduit à l'extinction des espèces animales sauvages. Joseph Moumbouilou, directeur général de l'Economie forestière rappelle que «l'éléphant est un animal intégralement protégé. Tout ceux-là qui se lancent dans ce sale boulot seront traqués, pourchassés jusqu'à les mettre hors d'état de nuire». Le commandant Aimé Césaire Oko, commandant de la compagnie territoriale de la Gendarmerie d'Oyo, a quant à lui, déclaré que «la loi protège les espèces à l'instar de l'éléphant, la panthère, le perroquet gris du Gabon. Ces espèces sont en voie de disparition d'où les mesures prises par le Gouvernement en mettant en place la loi 37 qui protège la faune sauvage en République du Congo». Le Congo s'est engagé à protéger ses espèces animales en voie d'extinction. Il reste vigilant et sanctionne tous ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage. Le 9 février dernier toujours dans la localité d'Oyo, 94 perroquets gris du Gabon ont été saisis. Un présumé trafiquant avait été interpellé sur le lieu de cette saisie en possession de perroquets gris du Gabon, espèce intégralement protégée, qu'il transportait dans des bidons. La procédure judiciaire inhérente à cette affaire est encore pendante devant le Tribunal de Grande Instance d'Oyo. V.M.

ARMEE

Prises de commandements à Brazzaville, Ouesso et Gamboma

Le Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy-Blanchard Okoi a patronné, jeudi 11 février 2022 à Brazzaville, la cérémonie de prise de commandement du nouveau directeur central des renseignements militaires (DCRM), le colonel Nicolas Ifoko, qui remplace à ce poste, le colonel Casimir Iloki.

Cette tradition militaire s'est poursuivie peu de jours avant à Gamboma où le Chef d'Etat-major général des F.A.C avait procédé à l'installation du colonel Gilbert Abelam, nommé par décret du 26 janvier 2022, au poste de commandant de la Zone militaire de défense n° 3 (Gamboma), dans le département des Plateaux. Il remplace le général de brigade Pierre-Gaétan Ickey, récemment nommé à ce grade par le Président de la République, Chef suprême des armées, Denis Sassou-Nguesso. Remerciant la hiérarchie pour cette marque de confiance faite en sa personne en le nommant à cette fonction, le colonel Gilbert Abelam a promis se mettre déjà au travail et poursuivre le travail entamé par son prédécesseur: «C'est un chantier et je dois poursuivre le travail. La particularité est que mon prédécesseur a été nommé général de brigade parce qu'il a fait un travail satisfaisant, admiré et apprécié par les chefs. J'ai aussi des attentes de la hiérarchie, donc je dois me mettre au travail, car je ne dois pas échouer», a-t-il relevé. Ajoutant «qu'il entend élaborer un plan d'action, en vue d'atteindre les objectifs de sa mission, en commençant par faire un état des lieux, tout en tenant compte des priorités de la hiérarchie militaire. «Je suis conscient des défis à relever, et je demande à mes collaborateurs de travailler dans l'unité, la cohésion et la discipline, ce qui aidera à la réussite de mon plan d'action. Pour cette mission, il va falloir avoir un même langage avec les troupes pour relever tous les défis», a-t-il conclu.

Toujours dans le même élan des prises de commandement, le Chef d'Etat-major général des F.A.C a également installé dans ses fonctions, le colonel Vincent Mincent Davin Ollilou, nommé par décret du 19 janvier 2022, comme nouveau commandant de la Zone militaire de défense n° 5 (Ouesso), dans le département de la Sangha. Il succède à ce poste au colonel Nicolas- Ifoko, nommé directeur central des renseignements militaires (DCRM). EDESSES

HANDICAP

L'ONG Viens & Vois a financé et supervisé une mission de distribution des cannes blanches

Cette mission salutaire a concerné plus de 125 personnes handicapées de vue (PHV), elle s'est déroulée du 6 au 11 février 2022. Prévues dans tout le pays, six départements ont été retenus dont Brazzaville, et deux équipes ont été formées, soit une pour la partie Nord du pays, et l'autre pour la partie Sud. Pour la partie Nord, la délégation a sillonné les localités allant de Djambala (Plateaux), et à Owando (Cuvette), tandis que pour la partie Sud, la délégation s'est rendue à Dolisie (Niari), à Nkayi (Bouenza), à Sibiti et Komono (Lékoumou). Dans ses localités visitées, la liesse a été totale, du fait du rôle que joue la canne blanche pour un handicapé visuel.



Remise des cannes blanches aux handicapés visuels de Nkayi

A quoi sert réellement la canne blanche?

Elle sert de guide à une personne handicapée visuelle pour sa mobilité. Autrement dit, une PHV sans canne blanche est une personne dépendante de son guide. Dans la société où tout le monde a des besoins particuliers, il arrive qu'une personne handicapée de vue manque de guide c'est-à-dire une personne qui doit l'accompagner pour se déplacer. Cependant, lorsque le maniement de la canne blanche est maîtrisé, la PHV acquiert une indépendance dans la mobilité. Satisfaits de recevoir ses cannes blanches, des bénéficiaires n'ont pas caché leur délivrance en

témoigne, cette réaction de Madame Yoka à Owando qui a effectué de nombreux kilomètres à pied pour la recevoir: «J'ai été informée de la distribution des cannes blanches, et j'ai tout fait pour arriver ici. Je suis très contente car désormais je peux marcher en me rassurant que devant moi, il n'y a pas d'obstacles. Mais également sans toujours solliciter ou embêter une personne». Monsieur Nzihou de Komono a, pour sa part, confié: «Un ami détenteur de la canne blanche me servait de guide quand mes parents me déposaient dans une cour d'aveugles. Je priais pour qu'un jour que moi également, je puisse en avoir. C'est chose faite aujourd'hui. Je veux remercier celui ou ceux qui ont pensé à nous. Je ne sais pas si c'est l'Etat, mais vraiment merci infiniment». En marge de cette mission, les délégués de l'ONG Viens & Vois ont éprouvé d'autres difficultés

auxquelles sont confrontées les PHV, telles que l'alimentation, la scolarisation, l'habillement, etc. Ces délégués ont remercié vivement et adressé leur grande reconnaissance à toutes les autorités qui ont contribué à la réussite de cette mission à savoir, les Préfets, les Sous-préfets, les Maires de commune et les Directeurs départementaux des Affaires sociales. Sans oublier toutes les personnes intervenues d'une manière ou d'une autre dans la réalisation de cette mission. L'ONG Viens & Vois est le fruit d'une prise de conscience des PHV diplômées (Licences, Masters, etc.) autour des personnes ayant les mêmes besoins qu'eux. Ces dirigeants concentrent leurs actions sur l'ODD5, et surtout sur l'Education pour tous (EPT). L'ONG compte déjà à son actif une série de réalisations: l'ouverture en 2019, de la première école inclusive du pays (dénommée

SANTÉ

La sous-préfecture de Loumo dotée d'un centre de santé intégré

Finis le calvaire, les populations de Loumo disposent désormais d'un CSI dénommé «Marie Bayinga». C'est un don de la Fondation Rosalie Matondo pour le bien-être de tous. La cérémonie officielle de remise de l'édifice au Gouvernement a eu lieu le 11 février dernier. C'est le ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, qui l'a réceptionné.



Le bâtiment principal du CSI de Loumo.

Le CSI de Loumo pourra soulager les habitants de la quarantaine de villages que compte ce district. La Fondation a également construit des logements pour le personnel soignant. Cette action est une contribution à l'œuvre du Gouvernement qui entend offrir à tous des soins de santé de qualité. Ce complexe sanitaire est bâti sur une superficie de 16.791 m². Il comprend les services de médecine générale, de chirurgie tout comme les services de maternité et de pédiatrie.

En construisant ce CSI, la Fondation souhaite diminuer les déplacements des popula-

tions en cas de maladie vers certaines localités de la RDC, en l'occurrence Mangembo. Mme Rosalie Matondo dont la Fondation porte le nom espère que cela marque la fin des évacuations sanitaires périlleuses des malades graves et des femmes enceintes. «Le CSI assurera une meilleure prise en charge de chacun de nous. Je voudrais, chers parents, vous exhorter à vous approprier cette réalisation qui est la vôtre, parce que vous y avez dépensé de votre sueur et de vos subsides financiers ou matériels. Comme vous

Complexes scolaires Emmaüs de Kintélé; le recensement en 2020 des PHV dans les Communes avoisinantes de l'école inclusive, afin de scolariser celles qui ont encore l'âge scolaire ou des aptitudes nécessaires; en 2021, équipement en centrale électrique de l'école inclusive pour épargner l'école des coupures

d'électricité; dotation de l'école en unité de transcription et de duplication des documents en Braille. Actuellement l'ONG est dirigée par son fondateur Emerson Massa.

Alain-Patrick MASSAMBA

y avez cru, désormais votre CSI est là», a dit le ministre de l'Economie forestière, qui a par ailleurs rassuré le Gouvernement et les populations de Loumo: «Nous n'allons pas jeter l'eau du bain avec le bébé. Nous allons étendre notre action philanthropique sur tous les fronts, au bénéfice des populations.»

La ministre Rosalie Matondo a remercié la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la santé de l'époque qui avait encouragé et accompagné l'aboutissement de ce projet. Elle a également rendu hommage à feu le Premier ministre Clément Mouamba pour ses conseils et son appui financier. Aussi pour avoir procédé au lancement de l'électrification du district de Loumo, élément essentiel au fonctionnement du CSI.

Philippe BANZ

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire
1, angle avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison / Immeuble MORIA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 ; Tél.: 05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE

«3PRS CONGO DOLISIE» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Route de la Frontière, ancien Consulat du TCHAD, Boîte postale: 4018,
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO / RCCM: CG-PNR-01-2022-B13-00037

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 03 février 2022, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 025/2, n° 1095, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)

OBJET:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- L'ingénierie, l'étude de conception et de détails, la fabrication directe ou en sous-traitance, le montage et l'installation directe ou en sous-traitance de toutes installations fixes, mobiles, compactes, de production d'eau potable et d'eau de process industriel, de traitement des eaux usées domestiques et industrielles, de traitement de déchets domestiques et industriels, de production d'énergie ainsi que tous équipements, matériels et produits, installations annexes et connexes liés au domaine ci-dessus;

- La société a pour but la mise en oeuvre et la réalisation clefs en main de solutions globales destinées au traitement de l'eau potable, de l'eau industrielle et des eaux usées, du traitement de déchets et de la production d'énergie. Cette mise en oeuvre inclut tous travaux de génie civil et d'adduction d'eau;

- La société a également pour activité le consulting, l'ingénierie et les services liés, l'expertise, l'assistance technique, la formation de personnel, le conseil à l'exploitation, l'exploitation directe et indirecte de toutes installations de traitement d'eau, de déchets et de production d'énergie.

- La société a aussi pour activité la transformation de toutes matières premières (acier, inox, plastique) pour la fabrication d'équipements, de matériels et de produits liés à l'activité du traitement des eaux, des déchets et de la production d'énergie et notamment celle du thermoformage

pour la fabrication de lamelles de décantation;

- Egalement, tous services administratifs, gestion, finance, étude pour le compte de sociétés tierces touchant directement ou indirectement aux activités ci-dessus ainsi que la prise de participation, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à ses objets par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- La société pourra, en outre, effectuer toutes opérations industrielles, commerciales et financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tout objet similaire ou connexe.

DENOMINATION: «3PRS CONGO DOLISIE» SARLU.

SIÈGE SOCIAL: Pointe-Noire, Route de la Frontière, ancien Consulat du TCHAD, Boîte postale: 4018.

DURÉE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

GERANCE: - Monsieur Franck Pascal PEPATO est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

RCCM: CG-PNR-01-2022-B13-00037.

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 février 2022.

Fait à Pointe-Noire, le 24 février 2022.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

OFFICE NOTARIAL Stanislas BAKISSY

Adresse: Rond-Point Kassai, Immeuble MAKOSSO TCHAPI, en Face du Magasin Sporafic Centre-ville, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO, TELEPHONE: (242) 05 792 7575-06 620 49 57; E-mail: monnotaireconseil@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du seize janvier deux mil-vingt-un, enregistré le dix-neuf janvier de la même année, Folio 00194/SGB/2021, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «CLINIQUE FRATERNITE», Société à Responsabilité Limitée au capital de F.CFA 20.000.000 (VINGT MILLIONS), dont le siège est sis à Pointe-Noire, rond-point de la Base, derrière le groupe scolaire ILAMA, quartier Socoprise.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous les autres pays:

- Procéder à des soins médicaux et chirurgicaux, préventifs ou curatifs, en tenant compte des compétences présentes dans la structure;
- Accueillir, évaluer, traiter ou à défaut réorienter 24 heures sur 24 toute personne, quel que soit l'âge ou quel que soit le motif de recours, se présentant à l'accueil pour des raisons de santé ;
- Procéder à des consultations médicales ou paramédicales simples;
- Assurer les actes médicaux ou chirurgicaux divers selon les compétences présentes, attestées par des formations qualifiées du personnel;
- Assurer les actes divers de biologie, d'imagerie diverse (radiologie, échographie, scanner) ou autres actes médicaux ou chirurgicaux complémentaires, indispensables au diagnostic, au traitement ou à la surveillance des malades;
- Procéder aux soins divers, à la mise en observation pour des raisons de surveillance ou de continuité des soins sous la forme d'hospitalisation dans la structure des personnes malades en fonction de leur état de santé;
- Réaliser les divers soins paramédicaux prescrits par les médecins permanents de la structure et les médecins partenaires, quelles que soient la spécialité et la fonction des compétences présentes ;
- Assurer les actes de télé-médecine, sous ses

diverses composantes Essentielles, à savoir: la téléconsultation, la téléexpertise, la télésurveillance ou encore la téléassistance en utilisant les moyens technologiques existants et dans le respect de la confidentialité médicale obligatoire;

- Assurer les actes de pharmacie par la gestion, la délivrance des produits pharmaceutiques ou parapharmaceutiques grâce à la présence d'un dépôt interne, indispensable au fonctionnement de la structure et à la prise en charge de ses propres malades;

- Assurer des missions diverses de formation initiale ou continue envers les patients et leurs familles;

- Assurer des missions diverses de formation initiale ou continue envers le personnel de la structure et au-delà si nécessaire dans le cadre de son épanouissement, son développement;
- Procéder à des évacuations sanitaires à l'intérieur du Congo ou à l'extérieur des malades, si besoins;

Et, généralement, toutes les opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social susceptibles d'en favoriser le développement.

Monsieur Laurie NGOUEMBE et Madame Nathalie Chanelle COUDOUX sont respectivement nommés gérant et cogérant pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

Ladite société est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG-PNR-01-2021-B12-00081.

Pour avis,

Le Notaire, Me Stanislas Gervais BAKISSY.



Avis de Vacance de Poste

Titre du poste	Représentant(te) Assistant(e), NOD, Congo
Numéro du poste	00011326
Lieu	Congo, Brazzaville,
Temps plein/Temps partiel	Temps plein
Régulier/Temporaire	Régulier
Rotation	Non-rotationnel.
Type de contrat	Fixed Term Appointment (FTA)
Durée du poste	Un an renouvelable.

VEUILLEZ NOTER QUE CE POSTE EST OUVERT UNIQUEMENT AUX RESSORTISSANTS DU CONGO.

Date de clôture le 07 mars 2022, 17h00, heure de Brazzaville

Tâches et responsabilités principales

Sous la supervision du Représentant de l'UNFPA, le Représentant(te) Assistant(te) agira en son nom selon les besoins.

Il/Elle sera responsable de:

- Conduire les échanges politique permanent avec la partie gouvernementale, les Nations-Unis et les autres partenaires de développement afin de faciliter la prise en compte des priorités de l'UNFPA et de l'agenda de la CIPD dans les plans et stratégies nationales, ainsi que dans les systèmes, les initiatives des Nations-Unis et le cadre de travail pour le développement (CCA, UNDAF, PRSPs, SWAPs, CAP, MDG),

- Traduire les stratégies globales en stratégies spécifiques de plaidoyer. Il s'agit notamment de créer et de diffuser des messages de plaidoyer fondés sur des données probantes pour promouvoir les objectifs du programme de l'UNFPA, en tenant compte des sensibilités politiques et sociales,

- Promouvoir une approche axée sur les résultats, en intégrant des politiques et des stratégies innovantes dans la conception et la formulation des programmes, sous-programmes et projets nationaux. Il/Elle veillera à ce que les programmes répondent aux besoins du pays dans les domaines des priorités stratégiques de l'UNFPA,

- Faciliter l'obtention des résultats du programme en identifiant, en fournissant et en coordonnant les contributions à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme, en assurant le suivi et la supervision du programme, et en coordonnant et en évaluant les contributions des consultants et des experts techniques,

- Promouvoir le partage des connaissances et l'apprentissage continu, notamment en testant, évaluant et documentant les stratégies innovantes et les meilleures pratiques internes et externes à l'UNFPA, et en les intégrant le cas échéant,

- Contribuer à la mobilisation des ressources en identifiant les donateurs potentiels, en préparant des propositions, y compris en exposant les ressources de cofinancement pour le soutien au programme de pays, et en soutenant le gouvernement et d'autres agences dans la coordination de l'aide aux programmes,

- Participer à l'élaboration de l'UNDAF et du programme pays et veiller à ce que les priorités du plan stratégique de l'UNFPA sont bien reflétées dans ce document,

- Coordonner la mise en œuvre des activités du programme en collaboration avec les autres chargés de programme,

- Appuyer les partenaires du Gouvernement et des ONG dans l'élaboration de leur plan de travail annuel et leur mise en œuvre conformément au programme pays,

- Apporter son appui à l'exécution financière du programme et de l'IB,

- Veiller à la bonne gestion des ressources financières du programme et de l'IB conformément aux directives et aux outils de management mis en œuvre par le bureau,

- Participer à l'amélioration de la visibilité des activités du bureau,

- Participer à l'élaboration du rapport annuel du bureau, • Représenter l'UNFPA aux réunions des groupes thématiques (GPSE, Administration, etc.),

- Apporter son appui technique aux partenaires de mise en œuvre (Gouvernement, ONG),

- Participer à l'amélioration des capacités techniques du staff du bureau.

Qualifications and Expérience:

a. Education:

Diplôme supérieur en santé publique, médecine, sociologie, démographie, genre, relations internationales, développement international, économie, administration publique, gestion ou autre discipline connexe.

b. Expérience et Connaissance:

- 7 ans d'expérience professionnelle pertinente et progressive dans les domaines de population et développement, la santé de la reproduction, la conception, la gestion, le suivi et l'évaluation des programmes,

- Capacité démontrée à concevoir des programmes afin d'en assurer l'alignement avec le plan stratégique de l'UNFPA et les priorités nationales,

- Capacité prouvée à gérer des équipes pour l'atteinte des objectifs fixés,

- Excellentes compétences en communication (écrite et orale) pour mobiliser et consolider des partenariats engagés à haut niveau et à tous les niveaux,

- Solide compréhension de la gestion axée sur les résultats.

c. Langues:

Une bonne maîtrise du français oral et écrit est requise.

La connaissance de l'anglais est un atout

Dossier de candidature et dépôt

Pour plus de détails cliquez sur les liens ci-dessous:

Les dossiers ne peuvent être soumis qu'en ligne sur la plateforme UNFPA erecruit. (voir le lien ci-dessous). Vous pouvez directement vous rendre sur le site UNFPA Congo (<https://congo.unfpa.org/fr/vacancies>), inclure les contacts de trois personnes de références.

https://erecruit.partneragencies.org/psc/UNDPP1HRE/EMPLOYEE/HRMS/c/HRS_HRAM.HRS_CE.GBL?Page=HRS_CE_JOB_DT-L&Action=A&JobOpeningId=41184&SiteId=1&PostingSeq=1

Fait à Brazzaville, le 14 février 2022

Rose GAKUBA

Représentant ai UNFPA Congo

PORT AUTONOME POINTE-NOIRE

Unir les forces pour faire face aux défis

Décidément, le Port autonome de Pointe-Noire, à l'instar des voiles de son siège social, a le vent en poupe. Et pour continuer à améliorer son service et faire de ce port une structure smart, son directeur général, Séraphin Bhalat, a organisé un séminaire le vendredi 11 février dernier. Il était destiné à communiquer sur le plan stratégique pour la période 2022-2026 et également sensibiliser l'ensemble des salariés sur le système de management de l'environnement.

La concurrence est rude: il s'agit de ne pas dormir sur les lauriers et continuer de mériter le titre de premier hub sur le Golfe de Guinée. Il s'agit d'éviter un impact négatif sur le trafic qui, aujourd'hui, reste sur une courbe ascendante. Le Port autonome de Pointe-Noire vient en effet de fêter le passage de millionième container! Pour éviter une régression qui profiterait aux ports concurrents de la sous-région, la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire veut rompre avec la navigation à vue et tracer une vision prospective des activités du port pour les cinq années à venir. À signaler qu'au cours de l'année 2022, le budget a été élaboré en prenant en compte toutes les actions prévues pour la première année de mise en œuvre du plan stratégique. Au cours du séminaire, deux grands moments ont

été vécus. Notamment la présentation du plan stratégique par le directeur général et la sensibilisation sur le système de management de l'environnement par Jérôme Koumba, consultant international QHSE. Ouvrant le séminaire et en présentant le plan stratégique, Séraphin Bhalat a fait comprendre aux salariés que le Port autonome de Pointe-Noire, actuellement, n'est plus le seul port en eau profonde de l'Afrique centrale qu'il a été depuis plus de 80 ans. «*Nous sommes donc désormais face à une concurrence qui, si nous n'y prenons garde, pourrait impacter négativement notre trafic qui, jusque-là, reste sur une courbe ascendante. Donc, c'est pour éviter de se retrouver dans cette situation que nous avons voulu rompre avec la navigation à vue et avoir une vision prospective des activités de notre port pour les cinq années à venir*», a expliqué Séraphin Bhalat.



Le D.G Séraphin Bhalat.



Les participants au séminaire.

Avec l'appui de l'Agence française de développement et de l'Union européenne, il a pu être financé principalement la construction d'un port de pêche et d'accompagner d'autres actions comme l'assistance au renforcement au département QHSE et la mise en place d'un système de management de l'environnement; l'amélioration des procédures portuaires etc... Mais avec le renforcement du département QHSE, le port a voulu mettre en place un système de management de qualité qui ne se limite, pour l'instant, qu'à l'activité accueil navire. Ces innovations permettront au port de rester le grand port de la sous-région en mettant ce système de management de l'environnement en jeu. En clôturant le séminaire, le directeur général du Port autonome a invité l'ensemble des salariés à mettre leurs énergies en commun pour le bien du port et en faire un des grands ports de la sous-région. Il a également fait comprendre aux salariés qu'ils devraient défendre et mettre en exécution ce plan stratégique dont ils doivent être les acteurs de sensibilisation au management de l'environnement.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Femmes du Rwanda et des deux Congo unies pour briser le silence

L'humanité célébrera le 8 mars prochain la Journée internationale de la femme. A cette occasion, des femmes du Congo, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda briseront le silence. Ce sera au cours d'une conférence à Brazzaville organisée par la Fondation Eboko & l'Union des femmes africaines pour la paix (UFAP) aux destinées desquelles préside Mme Vanessa Mavila. But: donner la possibilité aux victimes de toutes sortes de violences de s'exprimer et d'emmener les jeunes et tous ceux qui commettent ces exactions à ne plus tomber dans ces travers.

À la suite de cette rencontre, des femmes témoigneront comment elles ont fait pour reconstruire leurs vies. A l'amphithéâtre du lycée de la Révolution, en matinée, cette célébration sera marquée par une conférence-débat ponctuée par le discours d'Obambé Gakosso, deuxième vice-président de la Fondation Eboko; un chant des femmes autochtones du groupe Ndima pour dénoncer les viols; un témoignage d'une victime de violence originaire de la RDC et réfugiée à Brazzaville; un témoignage d'une victime de violence originaire du Rwanda et réfugiée à Brazzaville; l'intervention du coordinateur d'ASI, Abdoulaye Ndiaye; l'intervention de la coordinatrice de la Coalition des femmes leaders pour l'environnement et le développement durable, Dorothee Lisenga, femme autochtone aux multiples casquettes; l'intervention de la présidente du Club

des femmes artistes-peintres et sculpteurs, Florence Bilampassi; l'intervention de la psychologue point focal violences basées sur le genre et de l'Agence pour l'assistance aux réfugiés et rapatriés du Congo, Flora Michelle Kombo; l'intervention de la conseillère spéciale du président de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo en charge des affaires juridiques, Aurore Olandzobo. Le tout sera sanctionné par la séance des questions et réponses avec le public, avant qu'intervienne le chant des femmes autochtones du groupe Ndima pour dénoncer l'inceste. Dans l'après-midi, au Centre culturel Zola, à Moungali (arrondissement 4), sera organisé, aux ateliers d'arts thérapies avec le CFAPS, un atelier d'art thérapie par la danse; un atelier d'art thérapie par les percussions, un atelier d'art thérapie par la peinture et la sculpture; une table ronde avec les femmes et



Mme Vanessa Mavila les hommes victimes des violences, ainsi que la découverte des danses traditionnelles du Rwanda. Le 12 mars, toujours dans le cadre du mois de la femme, les femmes Aka briseront le silence, à leur tour, pour dénoncer les violences faites aux femmes. A cette occasion, la Fondation Eboko, l'UFAP et leurs hôtes effectueront une visite au Musée des Aka, tenu par Sorel Eta et situé dans la rue Kintélé, à Ouenzé (Arrondissement 5), suivie d'une table-ronde et d'une séance de questions/réponses.

Sévérine EGNIMBA

NECROLOGIE

Les enfants KALOU: Christian, Edith, Patou, Mams, Chadily, Blanche, Micka, Bertrand, Carreil, ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, M. KALOU Jean Daniel. Décès survenu le vendredi 25 février 2022, à l'Hôpital central des Armées Pierre Mobengo.



La veillée se tient dans la rue Manguégué, numéro 35, à Talangaï, après l'avenue de l'Intendance.

La date et le lieu de l'enterrement seront communiqués ultérieurement.

PARCELLE A VENDRE

Derrière la Chambre de Commerce de Pointe-Noire
Superficie: 654m2
Tél.: 06 953 72 06



DISPARITION

Le chroniqueur musical Ludovic Abbia inhumé, après un émouvant hommage

Décédé le 14 janvier dernier en France, à l'âge de 57 ans, des suites de maladie, le chroniqueur musical Ludovic Abbia a été porté en terre le samedi 12 février, au cimetière privé Bouka, dans la banlieue nord de Brazzaville. Avant son inhumation, celui qui animait, sur la chaîne privée Digital radio television (DRTV), la chronique musicale «Fiesta tombola buaka» a eu droit à un hommage à la dimension de sa renommée, à la mairie de Ouenzé, le 5^e arrondissement de la capitale. Un hommage marqué par deux soirées culturelles les 10 et 11 février, animées par les groupes Patrouille des stars, Extra Musica international, Extra Musica Nouvel Horizon, Kingoli authentique d'Excellent Mavimba, etc.. Puis, un recueillement en présence de l'administrateur-maire de cet arrondissement, Marcel Nganongo, des collègues, confrères, parents, amis et connaissances.



Des journalistes, pendant le recueillement

Dans l'oraison funèbre, Gogo Adrienne Koubaka, surnommée la «Marquise des ondes», animatrice à Radio Congo, a rappelé que Ludovic Abbia était un enseignant de français aux lycées Thomas Sankara, Chaminade et Lumumba, à Brazzaville.



Ludovic Abbia

Après deux années passées à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM), il est sorti administrateur des Services administratifs et financiers (SAF). Une formation qui l'orientera vers le Ministère du tourisme et des loisirs. «Mais malgré les fonctions occupées, Ludovic Abbia fut un passionné du micro. En 2002, déjà, il crée l'émission Fiesta Tombola Bouaka, eloko ya peuple, sur DRTV International. Il s'en est suivi des concepts «Pili-Pili Standard», «100% Ngouma», programme consacré aux activités de cette grande équipe qu'est l'Etoile du Congo, parce que lui-même en était supporteur et il occupait aussi les fonctions de président des sup-

porteurs de l'Etoile du Congo... Ludovic Abbia, avec un certain nombre de chroniqueurs culturels dont j'étais la seule fille, ont été élevés au rang de Chevaliers dans l'ordre du dévouement congolais par décret présidentiel du 18 novembre 2019. C'est grâce à sa passion, à ce qu'il a pu donner qu'il a été élevé au grade de Chevalier. Dans nos mémoires

à tous, Ludovic Abbia restera un homme qui a bien vécu son existence, et qui a marqué son temps...», a-t-elle souligné.

Ami du défunt, Marcel Nganongo a relevé que Ludovic Abbia était pour lui plus qu'un frère. «Parce que nous fûmes tous des enseignants appelés volontaires. J'étais leur président, pendant dix ans. Nous avons vécu les affres de la souffrance de laisser sa femme et ses enfants à la maison, pour aller au Trésor public, chanter, afin qu'on puisse nous payer la bourse. Et pendant dix ans, nous avons souffert avec les Ludovic Abbia, jusqu'à ce qu'un jour l'Etat congolais a jugé opportun de nous intégrer dans la Fonction publique. Ludo avait sa vocation. Voilà comment il a commencé à être journaliste. Il nous a beaucoup aidés, nous les enseignants volontaires de l'époque, parce que quand nous déposons un communiqué au niveau de DRTV, c'est lui qui le prenait en charge et le faisait passer sans anicroche. Lorsqu'on m'a dit que Ludovic nous a laissés, j'ai dit qu'il fallait

bien qu'il vienne nous rendre un dernier bonjour, un dernier adieu. Et nous aussi, en tant que ses frères, en tant que journalistes, en tant qu'artistes, nous rendons un hommage mérité à Ludovic Tombola Buaka, parce que c'était l'un des chroniqueurs qui faisait son métier sans arrière-pensée, et sans mettre en valeur l'argent. Il le faisait par amour, amour agape, pour aider ses frères et sœurs...», a-t-il témoigné.

«Dieu a donné, Dieu a repris. Ici, nous ne sommes que de passage. Voilà pourquoi je vais supplier le Dieu Tout-puissant, maître suprême de l'univers, afin qu'il épande sa divine lumière sur la famille que Ludo a laissée, afin que Dieu lui-même puisse accompagner cette famille dans cette période tumultueuse, ténébreuse. Nous, en tant que parents, nous allons continuer à soutenir cette famille», a-t-il ajouté.

Véran Carrhol YANGA

BANDE DESSINEE

Des bédéistes congolais travaillent pour les éditions Dupuis

La 6^e édition du festival international de bande dessinée Billi B.D. qui s'est déroulée du 30 novembre au 4 décembre de l'année dernière, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville a été marquée par un concours à l'issue duquel des bédéistes congolais ont été sélectionnés pour participer au projet «Moabi». Entendez un journal de la bande dessinée publié par les éditions Dupuis (France). Trois dessinateurs étaient présentés au cours d'une conférence de presse animée à l'IFC par Vladimir Lentzy, éditeur et directeur de média-diffusion de livres et de bandes dessinées à la maison d'édition Dupuis. Il s'agit de Kevin Ekon Boman (28 ans), Hance Iloki (22 ans) et Rhys Massengo (31 ans), alias Rémétou, résidant à Pointe-Noire, la capitale économique congolaise.



Hance Iloki



Kevin Ekon Boman



Rhys Massengo



Vladimir Lentzy

«Cela me fait une grande joie et j'avoue que je me sens très privilégié. Il y avait pas mal de gens dans le projet, des étrangers comme des Congolais, et se faire qualifier parmi tout ce monde, c'est un grand plaisir. Après, ce projet n'a pas pour but de faire juste un hobby, mais de pousser les jeunes Africains à vivre réellement de leur art», a déclaré Kevin Ekon Boman.

«Je suis très content d'être parmi les artistes sélectionnés à prendre part à ce grand projet. Mes ambitions sont que je puisse développer mes œuvres, qu'elles soient vues, connues mondialement, vu qu'à la base, la Bande dessinée, je l'ai aimée depuis tout petit», a, pour sa part, déclaré Hance Iloki.

Moabi est un webtoon mensuel gratuit, lisible sur les téléphones portables. «C'est un journal créé par des artistes, des scénaristes et des dessinateurs africains, pour un public pas seulement africain, mais mondial. Les jeunes talents africains, les histoires, les légendes, les fantaisies africaines y sont publiées. C'est la première fois qu'on donne accès, avec les moyens d'un groupe puissant, à la culture africaine, à l'histoire africaine. Le nom de Moabi repose sur cette profondeur de l'histoire africaine. Les racines, c'est la terre; les racines, c'est le passé, c'est l'histoire. C'est tout un symbole auquel contribuent nos jeunes artistes ici présents...», a expliqué Vladimir Lentzy. «En tant qu'éditeur, je suis très fier, parce que ce sont des auteurs qui ont énormément de talent, qui ont accepté de travailler très dur pour arriver à ce niveau international. Et aujourd'hui, il est très difficile, pour les jeunes auteurs africains, de pouvoir avoir une diffusion comme celle-ci. Cette diffusion, elle est possible, parce que Dupuis a décidé de donner la chance aux jeunes Africains et de faire une collection d'auteurs africains qui parlent d'histoires africaines, avec une authenticité, parce que ce sont des gens qui connaissent quand on parle de la vie, de la dot ou de la sapologie...», a-t-il ajouté.

On espère que la sélection des bédéistes congolais par les éditions Dupuis contribuera un tant soit peu à l'essor de la B.D. au Congo.

V. C. Y.

LITTERATURE

Savoir maîtriser le temps pour être heureux

Un nouveau livre portant le titre «Secret de vie, le temps»: c'est l'ouvrage d'un jeune homme de 29 ans, de nationalité congolaise, Michel Ange Maoungou Mingué, entrepreneur et écrivain résidant entre Brazzaville et Dakar. Son livre décrit le temps vu comme un outil au service de la réussite en rapport avec certains aspects de la vie. Il a été présenté pour la première fois de sa parution à l'Institut français du Congo, à Brazzaville, mercredi 16 février 2022, par l'auteur dans le cadre des rencontres littéraires. Le livre est un volume de 91 pages vendu à 8000 f Cfa sur la place.



Michel Ange Maoungou Mingué



La couverture du livre

L'écrivain démontre que l'utilisation que l'on fait des 24 heures est le réel fondement des différences qui existent entre les êtres humains. Le livre fait état de quelques secrets et astuces pour que l'utilisation du temps soit conforme à des objectifs de vie. Michel Ange Maoungou Mingué a expliqué: «Je me suis rendu compte que l'énorme différence qui existe entre tous les êtres humains, c'est la manière d'utiliser les 24 heures. En fonction

de ce constat, il m'a été utile de délivrer, pour mes frères et sœurs qui désirent respecter le temps, de transmettre quelques leçons que moi j'ai apprises sur l'organisation de mon temps. J'ai écrit un livre dans lequel je délivre quelques secrets en fonction de ma propre expérience de la gestion du temps». L'auteur s'est aussi appuyé sur la formule anglo-saxonne qui dit que «Time is money», voulant dire: le temps c'est de l'argent. «Bien sûr, le temps

c'est de l'argent, parce qu'au final c'est la seule ressource qu'on a. On peut naître riche et finir pauvre, comme on peut naître pauvre et finir riche. Ce qui fait qu'un homme soit riche ou pauvre, c'est d'abord la gestion qu'il a de son temps et l'utilité des activités qu'il mène. Le plus important, c'est de mener des activités utiles, orga-

niser son temps pour que nos objectifs de vie soient atteints par une bonne organisation du temps». Avec l'usage du temps, les jeunes doivent apprendre à être actifs et non passifs, a dit l'écrivain, pour conclure son discours de présentation. «Ils doivent le faire justement en apprenant, comme je le dis

dans le livre, à développer des vertus, à bien s'entourer, à bien identifier son entourage, à savoir quel objectif se fixer. Nous sommes dans un monde où ceux qui ont des informations les ont parce qu'ils maîtrisent le temps. Il faut que les jeunes puissent aller vers les connaissances, vers les informations,

en apprenant à maîtriser le temps, en apprenant à maîtriser les vertus pour qu'ils soient des citoyens aptes à être actifs dans une société où la gestion du temps est primordiale pour l'évolution des mentalités», a-t-il ajouté.

Philippe BANZ

EXCLUSIF

Ricky Siméon Malonga des Bantous de la capitale

Auteur-compositeur et percussionniste (jouant la batterie et les tumbas), Ricky Siméon Malonga, figure actuellement parmi les dinosaures de l'orchestre Bantous de la capitale qu'il a intégré en 1967. Au cours d'un entretien qu'il nous a accordé récemment à Brazzaville, il parle de son parcours musical, de l'avenir des Bantous, de l'inscription de la Rumba au patrimoine immatériel de l'humanité, etc.

***Comment se porte l'orchestre Bantous de la capitale depuis la disparition d'Edo Ganga et le retour il y a quelques mois de Kosmos Moutouari ?**

**L'orchestre se porte bien. Nous avons d'ailleurs un enregistrement en vue pour la sortie d'un nouvel album. Nous répétons arduement pour cela. Actuellement, nous disposons d'un siège qui se trouve sur l'avenue des Trois Martyrs à Mougali, pas loin du rond-point. C'est vrai que la pandémie du coronavirus a négativement impacté sur nos activités, mais nous gardons espoir. S'agissant d'Edo, il est le dernier co-fondateur de l'orchestre à quitter ce monde, mais malgré sa disparition, nous continuons à travailler pour assurer la continuité. De même, le retour de Kosmos est une excellente chose, il est d'ailleurs le chef d'orchestre.

***Et que retenir-vous d'Edo Ganga ?**

**Il nous a appris à éduquer les gens, à tout faire, à faire danser. Vous partez de chez vous soucieux, mais quand vous arrivez chez nous, nous vous enlevons les soucis et nous vous libérons la tête. Il a fait un grand travail, ainsi que tous les autres anciens disparus, ils nous ont laissé un monument que nous devrions continuer à pérenniser. C'est d'ailleurs l'une des chansons d'Essous titrée "Tantina tata ya mwasi"

dont il est le chanteur principal qui m'a amené dans l'orchestre Bantous. En l'écoutant chanter avec cœur cette chanson lors d'un concert des Bantous au bar La Cascade de M. Nzalankanda qui se trouvait à côté du pont du Djoué, il m'avait donné la chair de poule. Je suis tombé amoureux de la chanson et de de l'orchestre, et le lendemain, j'ai quitté le Cercul Jazz où j'évoluais avec Franklin Boukaka, Ntounta Mamadou, Céli Bitsou qui est mon ancien collègue de classe, etc., pour les Bantous. J'ai posé ma demande en 1967, et le Chef Nino Malapet m'a accepté.

***A ton arrivée qui as-tu trouvé, et quelles sont tes compositions dans l'orchestre ?**

**J'avais trouvé l'équipe au grand complet : Pandi, Célio Kouka, Edo Ganga, Nino, et Essous avant qu'il s'en aille aux Antilles. Papa Noël et Delalune étaient déjà partis. L'intégration était très facile parce qu'on se connaissait déjà. Je connaissais presque tout le répertoire, j'avais l'habitude d'écouter les chansons des Bantous. J'ai composé la chanson "Pitié". Mais, il y a beaucoup d'autres chansons que je ne peux citer. Cependant, avec le Cercul Jazz, j'avais composé la chanson "Sango ya makasi" dont quelques airs sont : "Yoko luka sango na makasi, kasi na kombo na ngai té".

***Quels sont vos grands**



Ricky Siméon Malonga

souvenirs avec les Bantous et comment envisagez-vous son avenir ?

**D'abord, J'ai été bien encadré, aujourd'hui, je peux me permettre de tenir l'orchestre et de l'emmener à bon port. Les autorités doivent tout faire pour sauvegarder ce patrimoine congolais et continental, ce n'est pas pour rien que M. le Président de la République a décoré l'orchestre Commandeur dans l'Ordre du mérite congolais. Ils ont ce souci-là, mais les gouvernants et d'autres personnalités doivent continuer à nous soutenir et à faire davantage.

****Que répondez-vous à une certaine opinion qui souhaiterait le retour des anciens dans l'orchestre comme Michel Boyibanda, Céli Bitsou (Francis), etc.**

*Cela dépend d'eux, mais ce n'est pas une maison de retraite aussi. Pour moi, il faut prendre les jeunes. Mais, s'ils veulent revenir cela n'engage qu'eux, à condition de ne pas être frivoles, d'être stables dans l'orchestre comme nous. Si nous autres nous n'étions pas stables, l'orchestre n'allait plus exister. Qu'ils ne reviennent pas pour repartir après-demain. Ils

doivent aussi changer de mentalité, et s'accrocher au règlement intérieur de l'orchestre. Chacun de nous a ses défauts et ses qualités, mais le règlement intérieur c'est pour nous tous et il faut le respecter.

***Dans les années 80, Ricky Siméon avait enregistré un 33tours à l'IAD, pouvez-vous en dire un mot ?**

**J'avais un contrat avec l'IAD et pour cet album, il n'y avait pas de préférence, tous les titres étaient valables. Il n'y avait pas un titre qui avait pris le dessus sur les autres.

***Comment réagissez-vous à l'inscription de la Rumba au patrimoine immatériel de l'humanité ?**

**C'est une excellente nouvelle. J'espère bien que cette inscription donnera plus de visibilité à cette Rumba tant prisée à travers le monde, ainsi qu'à nous autres artistes qui la pratiquons. Elle peut également devenir une véritable source économique pour les deux Congo, avec la mise en place d'une véritable organisation.

Propos recueillis par Alain-Patrick MASSAMBA

POESIE

Chant pour toi ô femme

À l'orée de l'allaitement des nuages, je cherche la clé de ton cœur pour me sentir plus près de toi
Je cherche un chant boussole qui oriente l'espérance
Je cherche la voix royale du silence pour nommer tes peines
À l'orée de l'allaitement des nuages, je me lève pour laver le mot viole
Je me lève pour ouvrir les portes d'une liberté plus féconde que la beauté des lunes
Je me lève pour construire sur le dos des feuilles les rêves sucrés comme des mangoustans
Je me lève pour faire la cours à la violence

La femme est un arbre planté derrière le temple du Christ
La femme est une constellation rose qui délivre nos matins
À l'orée de l'allaitement des nuages, je marche malgré le ferrement de l'espoir
Je marche malgré mes blessures qui nourrissent la beauté de l'humanité
Je marche malgré moi
Ô femme !

Que de larmes sur tes épaules
Que de douleurs sur ton dos
Comment recadrer l'agitation des vagues ?

Femme je te veux sève des fraternités
Femme je te veux mémoire d'encrier

Femme je te veux révolution et altérité
Femme je te veux lieu de dire demain.

Malachie Cyrille Roson Ngouloubi, dit La plume d'or, est né en 1989 à Brazzaville (République du Congo) où il vit et travaille. Il est, entre autres, chercheur, diplômé supérieur en banque, finances, environnement-développement durable, littérature et théologie. Enseignant dans les universités privées (IGDE, IMB, IUT-FACOB, IGT et AUM), entrepreneur et responsable de la société groupe MCN (les éditions MCN, studio MCN production, cabinet-conseil MCN, MCN cabinet d'écrivain public, cabinet MCN environnement et développement durable, centre de gestion agréé MCN, laboratoire MCN études et recherches, centre de formation et d'emploi MCN...). Écrivain et éditeur, représentant national (Congo-Brazzaville) de la Société des poètes français (SPF) et de la Société des auteurs et poètes de la francophonie (SAFP) ; membre de la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (SOFIA), du Syndicat des écrivains de langue française (SELF), de la Société des poètes et artistes de France (SPAF), de la Société des gens de lettres (SGDL), du Forum des gens de lettres (FGL) et du Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA) ; acteur et opérateur culturel affilié au ministère de la Culture et des Arts au Congo. Auteur de neuf ouvrages littéraires : Le Soleil des élites (poésie, 2017), La Fleur idyllique (poésie, 2019), La Mue des soleils insoupçonnés (poésie, 2019), La Survivance des lumières (poésie, 2020), L'Ombre d'un inconnu (poésie, 2020), Mes Rêves éperdus (poésie, 2020), Les Sages parlent (contes, 2020), Terre de feu (nouvelles, 2021) et Les Secrets des ménages (nouvelles, 2021), et d'un ouvrage scientifique : La Comptabilité analytique d'exploitation (comptabilité, 2022).



Malachie Cyrille Roson Ngouloubi.

MUSIQUE

Elsa Fila débarque à Brazza avec son «Commando»

Nouvelle étoile de la galaxie musicale congolaise, la chanteuse ponténégrine Elsa Fila a posé ses valises il y a quelques jours à Brazzaville. Dans le cadre de son média tour. Après Paris et Pointe-Noire, le 20 février dernier, elle était face aux chevaliers de la plume et du micro de la capitale. Pour parler de «Commando», son single sorti en décembre de cette année et estampillé 203 Interactions, un label à la tête duquel se trouve le virtuose chanteur Aly Moulady.

«Commando» est une chanson très dansante qui a déjà totalisé plusieurs milliers de vues sur Youtube. «C'est une reconnaissance, une belle déclaration d'amour faite dans le style raga love, raga pop», a expliqué la chanteuse. Elle avait, à ses côtés, son producteur, Aly Moulady, avec qui la rencontre remonte à 2005, pendant qu'elle officiait dans un cabaret, à Pointe-Noire.

«Ce voyage de Brazzaville était important pour moi. En tout cas, c'était important que je vienne me présenter à vous (ndlr: les journalistes), parce que c'est à vous de me porter au niveau de

la population...», a affirmé Elsa Fila.

Après «Commando», l'artiste caresse le dessein de mettre sur le marché deux autres singles, «Oh yes!», et «Un pas de trop». Avant la publication d'un album. Elle prévoit également de donner des spectacles, notamment à Pointe-Noire, sa ville natale, et à Brazzaville. Pourvu que la situation sanitaire le permette.

Pour mémoire, Elsa Fila a fait ses premiers pas comme soliste dans la chorale Sacré-cœur de la paroisse Saint-Pierre de Pointe-Noire. Avant d'être embauchée au studio Diamasco de



Aly Moulady, Elsa Fila et la journaliste Princia La Bomba



Des journalistes

Martin Diafouka, le producteur de l'orchestre G.O. Momékano. Pendant la même période, elle fait également des prestations dans le groupe traditionnel Bane B' Siane et l'ensemble tradi-moderne Livit' Limbou.

Après son bac, elle se lance dans la musique de cabaret. Elle interprète des chansons des stars planétaires comme Tina Turner, Whitney Houston, et Céline Dion.

En 2007, elle décide de mettre sur pied son propre cabaret, «La Sanza», qui deviendra une référence dans la ville océane.

La même année, elle largue son coup d'essai, "Surprise", qui va lui permettre d'être retenue dans le projet «Terre sacrée 2» de l'association Lumières d'Afriques aux destinées de laquelle préside Ferréol Constant Patrick Gassackys et regroupant des grands noms de la musique africaine comme Roga Roga, Papa Wemba, Madilu System, et Sam Mangwana. En 2015, elle sort son deuxi-

ème album, «Princesse», en collaboration avec 203 Interactions. Cette œuvre souffre, malheureusement, d'un manque de promotion. Elsa étant partagée entre sa vie de chef d'entreprise et d'artiste-musicienne qu'elle a du mal à concilier.

Pour raison de maternité, l'artiste se voit obligée de se retirer de la scène. Mais elle maintient, tout de même, son cabaret en vie. Avant, finalement, de prendre la résolution de fermer définitivement boutique, en 2018. «Les priorités de maternité prenaient place. C'était difficile de gérer une entreprise entre la France et ici. Je l'ai fermé, parce qu'il y avait plus de couacs quand je n'étais pas là», a-t-elle révélé.

Après une trêve, Elsa Fila a donc signé son comeback en 2021 avec le single «Dingue Dingue» (203 Interactions Productions), suivi cette année de «Commando».

Véran Carrhol YANGA

COUPE DE LA CONFEDERATION

T.P Mazembé prend la tête du groupe C, mais l'AS Otohô s'accroche

Il se disputait le week-end dernier la troisième journée des championnats en poules de la Coupe de la Confédération. Dans la poule C, le T.P Mazembé (7 points) de RDC vire en tête du classement grâce à sa victoire aux dépens du Coton Sport de Garoua du Cameroun (1-0), tandis que l'AS Otohô du Congo (4 points) et Al Masry d'Egypte (4 points), aux prises à Kinshasa, se disputent la deuxième place et gardent chacun un espoir de la conserver.

1 but à 0 ! Tel est le score par lequel l'AS Otohô a battu Al Masry d'Egypte, dimanche 27 février à Kinshasa, ville où les Congolais sont tenus de recevoir leurs adversaires. Le couac des champions du Congo en titre lors des deux précédentes sorties (défaite face au T.P Mazembé et match nul devant Coton Sport de Garoua) n'était pas pour rassurer les férus congolais du ballon rond. Il suscitait peur et angoisse, étant donné la mauvaise santé de leur football et l'auréole internationale du football égyptien. Et quoique ayant laissé la possession du ballon à Al Masry pendant une bonne demi-heure en première mi-temps, l'AS Otohô a repris du poil de la bête au fil du temps, avant de s'offrir une



Bataille pour la conquête du ballon entre AS Otohô et Al Masry

victoire à l'arraché, par un but in-extremis de Roland Okouri (87e), d'une tête plongeante à trois minutes de la fin de la partie. Un garçon entré en cours de jeu, qui bouge, court, déstabilise et le gardien et la défense adverse. Il est malheureusement souvent desservi par sa vélocité, au point qu'il ressemblerait à pierre qui roule... Il lui faut parfois moult occasions de but avant de prendre celle qui fait basculer le match.

Une victoire logique, finalement, obtenue par une équipe congolaise qui en voulait vraiment. Elle aurait pu pren-

dre des proportions encore plus nettes si les attaquants avaient fait preuve d'efficacité. C'est autant dire que l'équipe originaire d'Oyo n'a pas volé sa victoire devant son adversaire. Devant une opposition de qualité, les poulains du président Maixent Raoul Ominga ont su faire preuve de bravoure, de détermination et de combativité et d'abnégation. Ils n'ont jamais renoncé, bien au contraire. Ils sont allés chercher le gain du match avec leur cœur, leur fougue et leur solidarité. Mais les jeux sont encore loin d'être faits. Il reste encore trois

matchs à disputer, dont le prochain contre le même adversaire, mais cette fois sur le terrain d'Al Masry ce week-end. Les Bissiki-Magnokélé, Julfin Ondongo, Junior Makiessé, Kader Bidimbou, Moïse Nkounkou, Wilfrid Nkaya et consorts ont intérêt à faire à nouveau un bon résultat pour éviter de dégringoler au classement. Ils doivent mettre toutes les batteries en branle en vue d'en arriver à un hold-up qui leur donnerait un large avantage...

Jean ZENGABIO

"HEROS" DE YAOUNDE 1972

Des champions pour l'éternité

Il est des hommes comme des événements qui, éternellement, auront la peau dure pour pénétrer le monde de l'oubli et du silence. C'est le cas des Diables-Rouges champions d'Afrique en 1972 au Cameroun. Un exploit unique pour le ballon rond congolais, dont on célèbre le cinquantième anniversaire ce samedi 5 mars 2022.

En février 1972 se produit un grand événement sportif au Cameroun : la 8e Coupe d'Afrique des nations. Yaoundé



Le Président Marien Ngouabi reçoit le trophée de la CAN



Les Diables-Rouges après leur finale victorieuse

et Douala voient arriver, entre autres équipes, la sélection nationale du Congo. A sa tête, Jean Mondélé, ministre de l'Information, et Henri Elendé, directeur général des Sports. Le groupe B est très relevé. Les meilleures formations des quatre années précédentes sont là. C'est le cas du Zaïre, champion d'Afrique en 1968 en Ethiopie sous le nom de Congo-Kinshasa, le Soudan, champion d'Afrique en titre, et du Maroc représentant de

l'Afrique à la Coupe du monde 1970. Elles alignent leurs formations choc.

Le staff technique du Congo n'a nullement entouré de mystère sa préparation de « bâclée ». Tout juste des matchs à domicile et deux en Afrique de l'Ouest, le premier à Dakar contre le Sénégal (2-0), le second à Conakry contre la Guinée (1-0). Alors que ses adversaires ont recruté des étrangers pour assurer leur direction technique

et bénéficié d'une longue et précieuse mise au vert à l'étranger.

C'est un événement heureux pour les jeunes joueurs qui rejoignent leurs aînés au sein de "Congo Sport" et participent à leur première CAN. Ces nouveaux venus s'appellent Paul Moukila "Sayal", Matongo "Secousse", Gabriel Ndengaki, Minga "Pépé", Balekita "Eusebio", François M'Pelé, Bagamboula-Mbemba "Tostao", Augustin Ndouli "Ryno", Emmanuel Mbougou, Paul Mbemba "Thorex", Emmanuel Mayanda, Félix Foutou, Gilbert Poaty "Hidalgo", Samba "Njoléa", etc. Une consécration pour ces joueurs. Partis au Cameroun le vague à l'âme, nul ne croit en leur bonne étoile. Et puis, soudain, miracle du football, ils gravissent un à un les échelons de la gloire et terminent le tournoi en apothéose, après avoir disposé du pays hôte en demi-finale (1-0) et du Mali en finale (3-2). Lavant ainsi l'hu-

miliation subie par les aînés de 1968 à Asmara, dont Maxime Matsima, Paul Tandou, Joseph Ngassaki, Alphonse Niangou, Mbono "Sorcier", Samuel Boukaka, Ongagna "Excellent" présents avec eux au Cameroun. Le groupe tant décrié s'est peu à peu soudé, a gagné en moral et a fini par constituer une équipe redoutée, une terreur sur les stades. Des virtuoses, aussi bien les uns que les autres.

De cette équipe victorieuse, 10 ont déjà été rappelés à Dieu: Matsima, Niangou, Ngassaki, Samba "Njoléa", Foutou, Boukaka, Moukila, Mbemba "Thorex", Mayanda, Ongagna. Tout comme l'ensemble du staff technique: Bibanzoulou "Amoyen", Michel Oba et Désiré Mayala "Larbi".

Bref, "Congo Sport" devenu Diables-Rouges au sortir de la 8e Coupe d'Afrique des nations-Cameroun 1972 fut une équipe solide, technique, enthousiaste, populaire. Le peuple sportif récitait par cœur leurs noms. Cinquante ans après, leur exploit alimente encore aujourd'hui la chronique sportive et les débats. Bon anniversaire aux vivants ! Paix aux âmes des défunts.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

PROCHAINEMENT

Les conclusions de l'assemblée générale ordinaire de la FECOFoot (Fédération congolaise de football) tenue samedi 26 février 2022 à Kinkala, chef-lieu du département du Pool.

JEAN-MICHEL MBONO REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

*Que dites-vous sur la réhabilitation ou rénovation des installations sportives qui ont été construites mais se trouvent dans un état d'abandon ?

** J.-M. Mbono : Les collectivités locales doivent avoir l'autonomie sur les équipements sportifs et socio-éducatifs. En se référant aux pays développés, les collectivités locales devaient plus s'engager dans les constructions des stades modernes, ceci pour un investissement des plus rentables dans leur budget. D'importantes personnalités sportives occupent les rangs et prérogatives du premier magistrat de leurs localités. S'ils peuvent faire des propositions de loi, ce serait déjà un espoir. Mais il y a, sans doute, d'autres obstacles, moins naturels mais plus humains qui viennent entraver la vie des sportifs qui ont choisi l'exil au sédentarisme et qui finissent par transformer une passion en un véritable sacerdoce, une simple séance d'entraînement en parcours du combattant et un match de championnat en une partie de souffrance. La formation des jeunes n'est pas de tout repos pour les encadreurs et autres moniteurs bénévoles pour la plupart. Ils s'entraînent sur des terrains non éclairés. Ils ne fonctionnent jamais normalement et ne sont pas du tout ou pas assez aidés par les élus. En plus, ils sont embêtés par la poussière et la boue. Ils bénéficient en saison pluvieuse des stades qui sont aussi grands que des stades de handball, ce qui n'est pas simple pour faire coexister plusieurs équipes en même temps. Le salut ne peut venir que de la professionnalisation de notre football qui permettra aux collectivités locales d'engranger beaucoup plus d'argent et ainsi assurer le développement du football dans son contexte social politique et économique. Innover, créer, impulser, c'est à partir de là que l'on juge de la qualité des hommes. De leur aptitude à négocier les difficultés de notre temps. C'est pourquoi il faut sortir aujourd'hui de l'immobilisme. Des études des besoins ne sont pas bien faits alors que les vrais consommateurs de ces infrastructures ne sont que les jeunes qui, de plus en plus, sont nombreux et constituent la véritable pépinière.

Les mairies et tout ce qu'il y a comme collectivités locales devraient avoir des structures sportives qu'elles exploiteraient à titre comparatif et même pour le plaisir de manière efficace, ne serait-ce que pour la mise en œuvre d'une politique permettant d'exploiter les infrastructures existantes et de préserver le capital santé (...)

(A suivre)

INJS

Vers de nouveaux programmes d'enseignement

Il s'est tenu, du 25 au 26 février 2021, un Conseil technique de l'INJS (Institut national de la jeunesse et des sports), qui a débouché sur l'adoption du projet de la nouvelle architecture scientifique et professionnelle de la formation des cadres de cet établissement.

Pendant deux jours, les participants, dont 5 experts (des professeurs d'Université spécialistes de la pédagogie ayant beaucoup contribué dans la rédaction des



Des participants pendant les travaux

programmes d'enseignement au niveau du secondaire et même au niveau de l'Université), 14 délégués des structures opérationnelles du ministère en charge de la Jeunesse et des sports, 22 cadres administratifs et 27 enseignants chargés des cours ont débattu du contenu des enseignements qui guideront désormais le corps professoral de l'Institut. Il s'agissait de valider les nouveaux programmes d'enseignement. Cette mission a été prescrite par le président de la République dans le cadre de son programme « Ensemble, poursuivons la marche ».

La présentation des programmes d'enseignement en plénière a été sanctionnée par le quitus du Comité des experts et les délégués des structures opérationnelles du ministère en charge de la Jeunesse et des sports. Toutefois, leur expérimentation dépend désormais du quitus du Comité de direction de l'Institut. S'il est obtenu, ils pourraient entrer en vigueur dès l'année académique 2022-2023. Les cérémonies d'ouverture et de clôture du Comité technique ont été placées sous l'autorité respectivement du directeur de cabinet du ministre en charge de la Jeunesse et des sports, Charles Makaya, et de l'inspecteur général des sports et de l'éducation civique, Charles Ndinga.

G.-S.M.

FOOTBALL A BRAZZAVILLE

Prochaine relance de la Coupe de la ville

Jamais plus organisée depuis la fin de la saison sportive 2005-2006, la Coupe de la ville reviendra parmi les compétitions majeures de la Ligue départementale de football. Et ce sera dès cette saison sportive 2021-2022. Il était temps!



Destin Miguel Mbouni (3^{ème} à partir de la gauche)

L'une des raisons de la disparition de la Coupe de la Ville du calendrier annuel de la Ligue de Brazzaville était le désintérêt de la municipalité, qui ne s'impliquait plus dans son organisation. Le président de la Ligue, le colonel Destin Miguel Mbouni, en a annoncé la relance en présence justement du représentant du Président du Conseil départemental et municipal, au cours de l'assemblée générale ordinaire du 23 février dernier au salon VIP du Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Comme naguère, la Coupe de la Ville est ouverte aux équipes de la capitale évoluant dans les différents championnats d'élite (Ligue 1 nationale et de Ligue 2 nationale) et celles participant aux championnats de la Ligue départementale. La Ligue et la municipalité devraient réunir toutes les conditions nécessaires pour qu'elle soit plus régulière dorénavant. Avec la multiplication des compétitions, l'image de la Ligue s'en trouvera davantage

rehausser, espèrent les dirigeants départementaux.

De grandes ambitions

Le bureau de la Ligue et les membres de l'assemblée générale ont discuté aussi de la reprise des activités. La Ligue souhaite démarrer ses compétitions le plutôt possible. Elle a avancé la période d'organisation des compétitions des jeunes dès le début des vacances. Pour cela, elle demande aux sous-ligues

d'organiser leurs compétitions d'ici fin juin 2022. Cela exige de sa part la production des licences des joueurs et des officiels, le renforcement des effectifs des corps de métier, la recherche des sponsors et partenaires, etc. Le premier responsable de la Ligue a dit sa détermination de faire vivre le football en mettant en œuvre les prescriptions de la FECOFOOT, «en toute transparence».

G.-S.M.

Classement du championnat national d'élite Ligue 1 (après 13 journées)

1.AC Léopards (30 points, 12 matchs). 2. AS Otohó (28 points, 12 matchs). 3. CARA (22 points). 4. Diables-Noirs (21 points). 5. V. Club-Mokanda (19 points). 6. JST (18 points). 7. Etoile du Congo (18 points). 8. Inter Club (16 points). 9. FC Kondzo (15 points). 10. FC Nathaly's (15 points). 11. BNG (12 points). 12. AS Cheminots (12 points). 13. Patronage Sainte-Anne (8 points). 14. Nico-Nicoyé (6 points).

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Reference : Pro.FM.003/RFQ/02/2022

Le bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en République du Congo a le plaisir d'informer les fournisseurs qu'il lance un appel d'offres national pour la réhabilitation de 10 magasins comme ci-dessous détaillés :



N° Lot	Description
Travaux de réhabilitation des magasins dans les 10 départements	
1	Travaux de réhabilitation de l'entrepôt du district sanitaire de Djambala à l'hôpital de Référence de Djambala, département des plateaux ;
2	Travaux de réhabilitation de l'entrepôt du district sanitaire d'Ewo, département de la Cuvette Ouest ;
3	Travaux de réhabilitation de l'entrepôt du district sanitaire d'Owando, département de la Cuvette Centrale ;
4	Travaux de réhabilitation de l'entrepôt du district sanitaire de Ouesso, département de la Sangha ;
5	Travaux de réhabilitation de l'entrepôt du district sanitaire de Kinkala à l'hôpital de Base de Kinkala, département du Pool ;
6	Travaux de réhabilitation de l'entrepôt du district sanitaire de Madingou de la Direction Départementale de la Santé, département de la Bouenza ;
7	Travaux de réhabilitation de l'entrepôt du district sanitaire de Sibiti à la DDS Lékoumou, département de la Lékoumou ;
8	Travaux de réhabilitation de l'entrepôt du district sanitaire de Dolisie au Centre d'Hygiène publique et de la promotion de la santé, département du Niari ;
9	Travaux de réhabilitation de l'entrepôt du district sanitaire de Kouilou à Pointe-Noire, département de Pointe-Noire ;
10	Travaux de réhabilitation de l'entrepôt du district sanitaire d'Impfondo à la DDSSA, département de la Likouala.

Les fournisseurs intéressés par cet appel d'offres peuvent via cette adresse mail : procurement.cg@undp.org pour recevoir le dossier appel d'offres décrivant la procédure et les spécifications techniques relatives à cette prestation du lundi au vendredi de 08h à 17h en mentionnant la référence de l'appel d'offres dans l'objet du mail.

Le dossier d'appel d'offres est également disponible à travers les liens suivants :

Les soumissionnaires sont priés de déposer leurs offres sous pli fermé au Bureau du PNUD au plus tard le 14 mars 2022 à 17h00, heure locale (GMT+1) en précisant sur l'enveloppe scellée l'adresse et mention suivante :

M. Le Représentant Résident

PNUD -BP 465 Brazzaville, République du Congo

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° Pro.FM.003/RFQ/02/2022

Mention : A n'ouvrir que lors du dépouillement des offres

N.B. La Représentation du Programme des Nations Unies pour le développement se réserve le droit de rejeter toutes offres incomplètes, mal adressées et parvenues après la date de clôture sans qu'elle n'ait à s'expliquer de quelque manière que ce soit.



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
CABINET
UNITE DE GESTION DU PROJET REDISSE IV

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002 /
UC-REDISSE IV/SPM/2022 DU XXXXXXXXX 2022
POUR LA MISSION D'AUDIT FINANCIER
ET COMPTABLE DU PROJET DE REDISSE IV
(Publication du 2 mars 2022)**

La Banque mondiale appuie le Congo dans le domaine de la santé depuis plusieurs années à travers des projets et programmes, au nombre desquels on peut citer le premier et le deuxième programme de développement des services de santé (PDSS et PDSS II). Dans l'objectif d'accroître son appui au Congo dans le secteur de la santé, le gouvernement avec la banque mondiale travaille à mettre en œuvre un projet dans le cadre de la surveillance épidémiologique et la réponse face aux questions d'urgences sanitaires. Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Mondiale, un financement de l'ordre de 15 Millions de dollars (crédit) pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale. La durée du projet est de cinq (5) ans et ses interventions doivent s'exécuter au cours de période allant de 2020 à 2024. Le projet s'est fixé deux objectifs de développement, à savoir, (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et (ii) d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.

Pour faciliter sa mise en œuvre, le projet REDISSE IV est structuré en quatre composantes comme suit :

Composante 1 : Renforcement des capacités de surveillance et de laboratoire pour une détection rapide des épidémies.

Composante 2 : Renforcement des capacités de planification et de gestion des urgences pour réagir rapidement aux épidémies.

Composante 3 : Développement des ressources humaines en santé publique.

Composante 4 : Renforcement des Capacités Institutionnelles, Gestion, Coordination et plaidoyer.

L'exécution du projet REDISSE IV est assurée par l'Unité de Ges-

tion du Projet (UGP) placée sous l'autorité du Ministre en charge de la santé.

Elle a pour ancrage institutionnel la Direction des études et de la planification et comprend parmi ses membres, des consultants expérimentés à recruter selon les procédures de la Banque mondiale.

L'UG-REDISSE IV, à travers ces Termes de référence, se propose de recruter un auditeur externe afin de réaliser l'audit des états financiers du REDISSE IV. Ces audits couvriront les exercices comptables de la période allant du 17 mai 2021 jusqu'au 31 décembre 2023. Ce travail doit se faire en trois (3) phases :

* **Première période :** «Exercice 2021 (17 mai au 31 décembre 2021)» : Période de la mission (Mai-Juin 2022) ;

* **Deuxième période :** «Exercice 2022 (1er janvier au 31 décembre 2022)» : Période de la mission (Mars-Avril 2023) ;

* **Troisième période :** «Exercice 2023 (1er janvier au 31 décembre 2023)» : Période de la mission (Mars-Avril 2024).

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

EXPERIENCES ET QUALIFICATIONS DE L'AUDITEUR

Le Consultant doit être un Cabinet (firme) d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, et ou la FIDEF, et ayant une expérience confirmée en audit financiers des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque Mondiale.

* Il doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans

dans le domaine de l'audit financier des comptes des projets de développement, notamment des opérations financées par des bailleurs de fonds ;

* Le personnel clé de la mission devra comporter au moins (i) un Expert-Comptable Diplômé justifiant d'au moins 7ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux - des expériences avec des projets Banque Mondiale seront un atout, (ii) un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier, (iii) un vérificateur justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins en cabinet d'audit, et (iv) un Spécialiste en passation de marchés ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) et justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins dans l'audit de la passation de marchés des projets financés par des bailleurs de fonds - des expériences avec la Banque mondiale seront un atout.

L'Unité de Coordination du Projet REDISSE IV invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un prestataire sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants en date de juillet 2016 révisés en novembre 2017 et août 2018.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le jeudi 24 mars 2022 à 14 heures :

Unité de Coordination du Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (Phase IV) (REDISSE IV).

Unité de Coordination du Projet REDISSE IV- située au n°1 de la rue Lucien FOUNERO Baongo-Brazzaville-République du Congo.

E-mail : passationdesmarchesredisse@gmail.com

Tél. + 242 : 05 333 50 51/06 930 95 07

Fait à Brazzaville, le 28 février 2022

Le Coordonnateur de l'UG-REDISSE IV,
Jean Pierre OKANDZE ELENGA